New Management Initiatives

Initial Results from the Ministerial Task Force on Program Review

The Honourable Erik Nielsen
Deputy Prime Minister

May 1985

Canada

New Management Initiatives

Initial Results from the Ministerial Task Force on Program Review

The Honourable Erik Nielsen
Deputy Prime Minister
and Chairman of the
Ministerial Task Force on
Program Review
May 1985

Deputy Prime Minister

CANADA

Vice-premier ministre

It is with great pleasure that I present the first formal status report of the Ministerial Task Force on Program Review.

This Task Force was asked by the Prime Minister in September 1984 to review government programs with the intent to produce programs that are simpler, more understandable and more accessible to their clientele. These new management initiatives reported in this document, consisting of the initial results of the review, are primarily concerned with better service to the public and improved management of federal government programs. The government's intention is to create a new array of programs with definite objectives, with clearly defined tasks and with purposes related to the public interest.

These decisions of the Government of Canada are significant in their impact. They represent a new beginning; many more decisions will be made and announced throughout 1985-1986 as the remaining program reviews are concluded. In this way, the confidence that Canadians have placed in their government is being reflected in action to renew the economy.

One of the principal motivations of the Task Force is to reduce, in consultation with the provinces, overlap and duplication between federal and provincial programs. At the same time, it is essential that federal programs are sensitive to the differences that make Canada such a vital nation.

On behalf of the Ministerial Task Force and the Government of Canada I would like to gratefully acknowledge the contribution being made to the program review by the representatives of the private sector who have given so generously and willingly of their time and energy as members of the Private Sector Advisory Committee and the individual study teams. Their contribution is invaluable and reinforces this government's commitment to consultation.

Erik Nielsen

The Honourable Erik Nielsen
Deputy Prime Minister
and Chairman of the Ministerial
Task Force on Program Review

Table of Contents

Introduction 1

Major New Initiatives 3

The Process 5

Services and Subsidies to Business 11
- Industrial Incentives 12
- Small Business 14
- Trade and Market Development 15
- Infrastructure and Public Goods 19
- Research and Development 23

Training, Job Creation and Employment Programs 29
- Training Programs 30
- Job Creation 30
- Employment Programs 31
- Labour Adjustment Programs 33

Agricultural Programs 35
- Development-Related Programs 36
- Inspection and Regulation Programs 39
- Economic Risk Management Programs 39
- Dairy Support Program 40
- Maintain Some Programs 40

Indian and Native Programs 41

Overview 43

Appendices 45

Introduction

From time to time in the management of any enterprise it is wise to reassess its objectives and compare them to what is really going on.

Comparisons can be reassuring or they can confirm the need for change in areas where their experience tells the managers of the enterprise to look. Reviews like these have long been the norm in business and industry and are becoming more routine in the management of public funds. Evaluations of federal programs have, however, sometimes been constrained by limits of scope and objectivity.

Program management on a national scale has required a special look in Canada for some considerable time. The extraordinary complexity and vertical division of the federal government into a vast array of massive and minor institutions has been beyond the reach of program review as it has been practised until now. As a result, and in view of numerous public submissions to this government both before and after it took office, the Ministerial Task Force on Program Review was constituted by the Prime Minister of Canada in September 1984.

The Task Force is led by the Deputy Prime Minister, the Honourable Erik Nielsen. The other ministers of the Task Force are the Honourable Michael Wilson, Minister of Finance, the Honourable John Crosbie, Minister of Justice, and the President of the Treasury Board, the Honourable Robert de Cotret.

As part of its first budget the government is tabling the first formal status report on activities to date of the Ministerial Task Force. This report represents the first findings of a unique undertaking in public administration. Its mandate was, and resolutely remains, to bring forth for Cabinet consideration a set of proposals to create a new profile of government programs. This new spectrum will consist of programs that are better structured so they can be better managed and serve Canadians in a new, more effective way.

Terms of reference made public on September 18, 1984 were: "to produce a profile of government programs in each department which is simpler, more understandable and more accessible to their clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups". Together the ministers of the Task Force set out to improve the management of federal programs and services and to see that they are aligned so they make sense not only to managers, but to the Canadians they are designed to serve.

The Deputy Prime Minister announced last November 16th the creation of a Private Sector Advisory Committee to assist ministers. This committee was established to ensure objectivity, to make consultation an integral part

of the process, and to inject new ideas into the management of the Government of Canada.

The government's new management initiatives through its Ministerial Task Force on Program Review are reflected in this budget package. Three of these reviews constitute a cohesive grouping that represents activity in major sectors of the economy. They are: Services and Subsidies to Business; Training, Job Creation and Employment; and Agriculture.

These areas are key to the government's economic policy and are among the priorities consistently identified and underscored in the Throne Speech, in the Finance Minister's November Economic Statement and again during the Regina First Ministers' Conference on the Economy. The recommendations deal with important aspects of the government's commitment to economic renewal, to the restoration of fiscal responsibility in areas previously neglected, and to the removal of obstacles which hinder the growth of the economy. A large number of measures proposed by the study teams, recommended by the Ministerial Task Force and accepted by the Cabinet are being announced in this budget document: some are being implemented in Notices of Ways and Means Motions and Treasury Board actions detailed in companion budget documents; still others will be elaborated and acted upon separately by individual ministers.

In the end, a new profile of federal programs should renew the confidence of Canadians in their system of government. Renewed confidence will lead to economic revitalization and job creation. Government programs must complement and reinforce the role of the marketplace, not act to stifle market signals.

Major New Initiatives

Measures announced in the budget are the first of many changes that will result from the year-long program review. They include many innovations which come together in the following initiatives.

The "Stacking" Issue

A complex scheme of grants, tax incentives, loan guarantees and other means of subsidizing business investment has evolved in Canada over the years. As a result of this *ad hoc* system, investment projects can receive federal support through more than one federal program, from corporate tax incentives, and from provincial governments as well. These various forms of subsidy can be "stacked" one upon the other. The budget addresses one aspect of this issue, and the government will be consulting with provinces and industry about other possible changes.

Improved Employment Programs

Federal employment programs are fundamental instruments for a government concerned about the employability of its citizens. These programs should be effectively targeted to the people who need them most and designed to ensure that workers have skills that correspond to the needs of our economy. Program review has determined that greater effort is needed to ensure that these two imperatives are met. Flowing from the new Labour Market Strategy, the main thrust of changes to federal training programs is to increase the economic orientation of training and to align federally funded courses more closely with labour market needs. Job creation programs will benefit from improved targeting on the longer-term unemployed, more private sector input, tailoring to regional needs and harmonization with provincial programs.

Competitive Agriculture Strategies

There is a continuing need for productivity improvement and modernization in the agri-food sector to meet stiff international competition. New technologies applicable to agriculture are being developed at an accelerating pace. Canadian producers and processors need to adapt continuously to the contemporary business climate to remain competitive. Canadian farmers have major investments to manage: to be successful today they have to become as knowledgeable about

financial investment and modern management techniques as they are about animal husbandry and crop management. The government recognizes the importance of designing and operating programs for the agri-food sector on a business-like basis, while relying on private sector initiatives for even better performance from this highly competitive and increasingly modern sector of the economy. The cornerstone of its approach will be new commodity development strategies for agriculture.

The Process

The Ministerial Task Force began its work to review programs and spending in the context of the government's foremost economic imperatives. This review is one of the Cabinet's key instruments for taking control of government, removing unnecessary administrative burdens, and improving service to the public.

The Task Force considered an initial inventory of nearly one thousand government programs providing services, subsidies and other benefits to Canadians. A first round of priorities was identified based on this program inventory. The work of assessing these portions of the program inventory started in December.

The review process has a number of significant features: by the time the Task Force has finished its review, all programs of the federal government will have been studied; both direct expenditures and tax measures are being examined together; in addition, a representative cross-section of private sector knowledge and experience will have been brought to bear on federal programs and services, together with public sector expertise.

To indicate the broad scope and fresh perspective on government programs taken by the Task Force, **Figure 1** presents an overview of the programs in the inventory.

Along the horizontal axis, the programs have been divided into four major groups based on the principal beneficiary: individuals and families, businesses, other organizations (largely provincial governments), and those programs with beneficiaries from more than one of these three groups, for example, the weather service. This focus on beneficiaries reflects one of the central themes of the Task Force, service to the public.

The vertical axis of **Figure 1** shows the magnitude of the programs' benefits in billions of dollars per year. For each group of beneficiaries, the total value of benefits has been divided among three kinds of programs: tax provisions, statutory programs and non-statutory programs. Of these, the non-statutory programs are the most numerous. They employ the bulk of the public service, yet the total benefits are relatively small. They represent the many discretionary granting programs as well as the direct provision of services. Statutory programs are much fewer in number and much larger on average. Where individuals and families are beneficiaries, for example, they include the family allowance and old age security programs.

Statutory and non-statutory programs comprise the usual picture of the government's fiscal activity as represented, for example, in the annual estimates and in the public accounts. However, layered on top of these direct spending

Figure 1

Benefits from Federal Government Programs by Major Beneficiary and by Type of Program

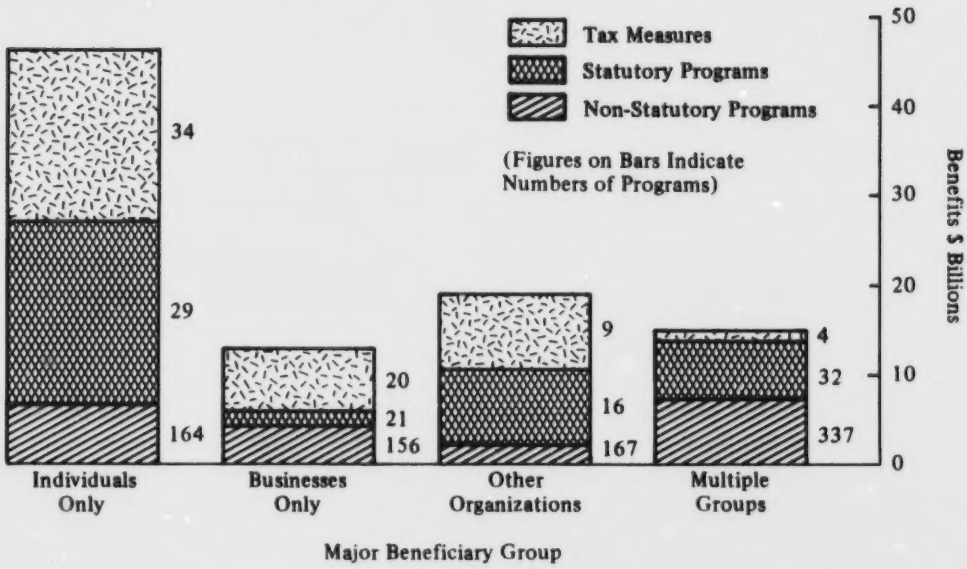

programs as shown in **Figure 1** are the costs associated with a substantial number of tax provisions. They are not very numerous, but their benefits are comparable to and sometimes greater than those of statutory programs.

These major tax incentives and preferential measures constitute the third program category included in the scope of the review. These measures typically take the form of exemptions, exclusions, tax credits, special tax rates, and tax deferrals. They serve to encourage certain kinds of economic activity (such as research and development), or to provide preferential treatment, as in the case of the elderly. They are being examined concurrently with direct spending programs to determine where overlaps exist and where efficiency gains can be achieved.

To consider the costs of these tax measures in conjunction with direct expenditures represents a substantial innovation in the financial management of the federal government. The Auditor General has called increasingly for a more formal acknowledgement of the impact of these tax provisions which, until now, have been a major but largely hidden claim on the government's revenues. The approach taken by the Ministerial Task Force on Program Review, the forthcoming account of "The Cost of Selective Tax Measures" and the companion discussion paper on the budget process signal the government's intention to treat such tax provisions as an integral part of its overall fiscal management.

Table 1 shows all study teams approved by the Task Force to date, their current status, and an indication of the magnitude of the tasks assigned to them. The

Table 1

Scope and Status of Study Teams' Program Reviews

Study Team and Status	Number of Programs Reviewed	Number of Federal Depts. or Agencies Involved	Total 1984-85 Program Costs ($ billion)	Total Person-Years (000)
1. Final Report Completed				
Services and Subsidies to Business	172	29	11.2	33.9
Job Creation, Training and Employment	66	10	2.8	8.4
Agriculture	42	16	3.2	11.6
Native Programs	106	11	2.4	6.1
2. Work Under Way				
Real Property Management	52	16	3.8	29.2
Regulatory Programs	146	43	3.1	24.2
Canada Assistance Plan	1	1	3.8	0.1
Veterans Programs	8	1	1.5	3.6
Procurement	–	–	–	–
Housing	23	9	5.9	0.3
Environment	34	2	0.5	8.9
Major Surveys and Information Systems	45	10	0.9	17.5
3. Teams To Be Formed				
Natural Resources	58	6	3.7	2.5
Transportation	104	11	4.0	18.7
Culture and Communications	89	23	2.5	18.2
Education and Research	40	22	5.1	2.5
Justice System	73	22	1.8	29.8
Health and Sports	28	11	10.6	5.1
Citizenship, Labour and Immigration	79	14	0.6	6.0

Note: Some programs are being reviewed by more than one study team. Not all programs in the inventory have yet been allocated to teams. Person-years for Crown corporations and tax measures are not included.

range is from one program in the case of the Canada Assistance Plan study team to almost 200 programs in the case of Services and Subsidies to Business. Some programs are being examined from more than one perspective so that the same program may be counted more than once in the table. Also, a number of programs remain to be allocated to new, as yet unspecified, study teams for review.

As shown in **Table 1,** four study teams have now finished their reports. Frank and probing assessments of almost 400 programs, accounting for about $20 billion have been completed. A further eight teams are in progress – some nearing completion, others just beginning their detailed program reviews. All study team reviews are to be completed by November of this year.

Study teams have already uncovered a profusion of monuments to the past, often designed on an *ad hoc* basis, and tied to a single problem with little reference to other programs addressing similar problems. Under close scrutiny, many programs were found to be wasteful, duplicative or otherwise inefficient.

An important feature of the study teams is that their scope generally cuts across departmental lines. This approach reflects the Task Force's paramount concern for service to the public. Study teams organized according to common groups of beneficiaries or related objectives reflect the way the public generally views government programs. Such an approach also means that concerns about program overlap and duplication can be much more readily addressed.

Another major innovation in the review process is the role played by the private sector. This takes several forms. One is the creation of a Private Sector Advisory Committee. On it are the representatives from the Canadian Federation of Labour, the Canadian Labour Congress, The Canadian Institute of Chartered Accountants, the Business Council on National Issues, the Canadian Association of Management Consultants, the Canadian Manufacturers' Association, the Canadian Chamber of Commerce, the Canadian Federation of Independent Business, the Canadian Organization of Small Business, le Conseil du patronat, le Groupement des entreprises québecoises and the Quebec Federation of Labour.

These groups nominated outstanding and knowledgeable people from business, industry, labour and the professions from every part of Canada as members of the committee. They serve without pay, and their views are carried directly to the Ministerial Task Force by a special Private Sector Liaison Advisor, Mr. Darcy McKeough.

Each area of program review identified by the Ministerial Task Force is examined by a mixed study team. Teams vary in size from 10 to 20 individuals depending on the complexity of programs under review and the number of federal government departments involved. The study team leader is a senior executive from either the federal public service or the private sector, and approximately half the study team members are nominees of the Private Sector Advisory Committee. Teams discuss their findings with a selection of program recipients, the Private Sector Advisory

Committee, and Dr. Peter Meyboom, the Public Service Advisor to the Task Force. The study teams report to Task Force Ministers who make recommendations to Cabinet. It is these recommendations, as modified and approved by Cabinet, that are being reported in the following chapters.

Services and Subsidies to Business

Decisions on Services and Subsidies to Business are based on a review of 172 federal programs, costing in aggregate some $11.2 billion per year and requiring the services of about 34,000 federal public servants.

Both program beneficiaries and administrators were consulted in the course of the review. In its consultation with the business community, the Task Force noted a number of major concerns, including: the need for freedom from imposition on that scarcest of all resources, entrepreneurial time; access to capital; an equitable tax regime; and, particularly for small business, a supportive, easily accessible infrastructure of management services and commercial intelligence. Decisions made by the government reflect and respond to these concerns.

The Task Force diagnosed that government had been "giving with both hands", a reference to the overlapping industrial incentive system that has grown up through the years between the taxation side and the spending side of government programs. Probably because the two sides are subject to different controls, rules and procedures, the Task Force concluded that the left hand no longer knows what the right hand is doing, and that the resulting system has grown opaque to all but a few experts.

The action described below contains a number of measures, including:

- Reducing the undesirable stacking of direct government assistance and tax incentives for industrial development and research investments;
- removal of sales tax exemptions that have outlived their original purpose;
- development of an integrated, government-wide approach to federal research and development investments;
- updating of business framework legislation;
- strengthening and consolidation of export marketing programs;
- rationalization and increased cost-recovery from a variety of infrastructure programs.

The review process being undertaken by the ministerial Task Force is intended to make services to the Canadian public simpler, more understandable and less confusing, while at the same time seeking to ensure efficiency in the use of public resources. Thus, where the examination of a program indicated that the objectives were still valid, that overlap with other programs was not a major issue, and that

program delivery was relatively effective, the program will be maintained unchanged, subject of course to normal periodic evaluation.

Industrial Incentives

The central theme of the review on Services and Subsidies to Business is that a complex *ad hoc* system of grants, tax incentives, loan guarantees and other means of subsidizing business investment has grown up over the years. This system is not well co-ordinated; a particular investment project could receive federal support from more than one departmental program, from corporate tax incentives, and from provincial governments as well. These various forms of subsidy can be stacked one upon the other. The result can be situations where a private investor need pay as little as 10 cents for every dollar the project costs.

The "Stacking" Issue

The government is concerned about the stacking of incentives one on top of the other, and will be examining this issue and consulting with provinces and industry.

In this context the budget includes a provision to address one aspect of the issue.

Review Corporate Tax Incentives

The Task Force examined several major corporate tax incentives, including the investment tax credit, accelerated depreciation under the capital cost allowance system, and the special lower tax rates applicable to small businesses and manufacturing and processing profits. The main conclusion is that these tax incentives merit further review. In this context, the Minister of Finance has tabled with the budget a discussion paper which provides information on the impact of tax incentives provided by the corporate income tax system. The paper raises an alternative approach for discussion, one which involves fewer specific tax provisions combined with a general reduction in the corporate tax rate.

Industrial and Regional Development Aid

The **Industrial and Regional Development** Program (IRDP) promotes regional industrial development by supporting private sector initiatives. Particular emphasis is placed on projects with the greatest potential for economic return, sustained growth and international competitiveness. To ensure that support takes regional economic circumstances into consideration, different types and levels of support are available across the country.

Government support of industrial innovation, to encourage development of new products and processes, is a high priority. However, the overall support package

will be reviewed with the objective of avoiding duplication in assistance provided through programs such as IRDP, the **Industrial Research Assistance** Program, and the incentives provided through the taxation system.

Clarify Aims of Defence Industry Productivity Program

Over the years the **Defence Industry Productivity** Program (DIPP) has been increasingly viewed as a general economic development program even though its formal objective was aid to defence-related export industries. Other programs, such as the **Industrial and Regional Development** Program (IRDP) are specifically intended for general purpose industry development. To reduce overlap, future DIPP funding will be redirected to its original purpose. The government will also consider using firm-by-firm corporate memoranda of understanding detailing federal, private (and provincial) financial contributions to particular projects to be assisted through DIPP.

Rationalize Assistance to Shipbuilding Industry

Production subsidies under the **Shipbuilding Industry Assistance** Program (SIAP) are currently being phased out. However, a second component of SIAP, the **Productivity Improvement Grant** provides a subsidy of up to 50 per cent for investment in shipbuilding plant and equipment. Credits already banked will support productivity improvements for another seven years, at current rates of investment. In addition to SIAP, the shipbuilding industry benefits from a tariff (of up to 25 per cent), premiums from government procurement policy, and accelerated depreciation for purchasers of Canadian built ships, as well as provincial assistance. Given this wide range of assistance and the generous level of subsidy under the **Productivity Improvement Grant**, when compared to normal grants to other industries, credits for work commenced or contracts signed after June 30, 1985 will be terminated. The shipbuilding industry, of course, will still have recourse to other grant programs such as the Industrial and Regional Development Program.

Simplify Machinery Duty Remission Program

Canadian manufacturers of machinery receive protection by means of a tariff on imports. To minimize costs to users of machinery, this tariff is remitted where no Canadian production capability exists. Present practice tends to place an unnecessary drag on both the private and public sectors. Day-to-day administration of the remission program will be moved to Revenue Canada (Customs and Excise) (which is responsible for the collection of tariffs). The Department of Regional Industrial Expansion will provide advice on Canadian production capacity. Procedures will be developed to reduce paperburden and delays.

Sales Tax Exemptions

The number of manufactured goods which have been exempted from federal sales tax or which have enjoyed reduced rates of tax has increased. This, in turn, has led to an erosion of the tax base and the need to impose higher tax rates on those remaining goods which are taxable. These exemptions have also created a complex network of boundary problems and inequities. Exemptions of individual goods have led to pressures to make similar goods, or goods of like class, also exempt from tax. Exemptions have also tended, in the absence of sunset provisions, to outlive the purpose for which they were initially granted.

Based on the Task Force review, two such tax exemptions are included in the broader set of sales tax changes proposed in the budget. These are to remove the special exemptions for beauty and health aids and to require that the tax on goods competing with on-site construction be computed by reference to the sale price, as opposed to the cost of materials only.

Small Business

Small business contributes substantially to Canadian economic well-being and there is considerable potential for an even greater contribution in terms of employment and regional development. To this end, the government has engaged in a round of consultations with the small business community intended to resolve small business issues. The comments received are being used to guide ministers in the development of an effective small business policy.

The budget sets a favorable and stable economic climate in which small business can prosper. It also includes a number of specific initiatives to encourage and assist small business investment. The government has already acted to extend and improve the effectiveness of the *Small Business Loans Act*, under which the government underwrites the provision of loans to small business by private financial institutions, and the budget addresses the question of the Small Business Development Bonds, due to expire at the end of 1985.

The process of program review is ongoing and the government is continuing to examine other programs of assistance to small business. Observations on these programs, made by the Task Force, will be of assistance to ministers in the continuing review.

Terminate Credit Reinsurance Program

This program, established in 1979, offers reinsurance of private sector credit insurance companies which in turn insure loans made to commercial businesses. Developments in financial markets since the program was conceived, notably the entry of Schedule B Banks and the shortening of loan terms as a result of high interest rates, eliminated the need for the program. As no use has been made of it, the program is being terminated.

Merge Source Development Fund and Unsolicited Proposals

The **Source Development Fund** (SDF) aims to encourage the development of Canadian sources of supply for government procurement by providing assistance to potential suppliers for product development.

The **Unsolicited Proposals** Program has a parallel objective. As an adjunct to the government's contracting-out policy it encourages the private sector to submit proposals for scientific and technological work for products or studies which fall within the mandate of government departments or agencies. The program has been an effective means of bringing private sector expertise to bear on government tasks and productivity and provides direct benefits to both parties.

On the other hand, it appears that many of the projects funded under SDF could have been developed through normal private sector recognition of commercial opportunities. On occasion they could have been supported by more general economic development programs such as the **Industrial and Regional Development** Program (IRDP) or the **Industrial Research Assistance** Program (IRAP). However, one important aspect of SDF is assistance to business, particularly to small business, to demonstrate new technology in an operational setting. This is a critical step in market penetration. Consequently, the **Source Development Fund** is being allowed to lapse, but the SDF feature of assisting with demonstration in government use of innovative projects for small Canadian business will be consolidated with the **Unsolicited Proposals** Program.

Trade and Market Development

Canada is an important trading nation, and trade is important to Canadians – more than one-quarter of Canada's production of goods and services is traded internationally. The world's trading environment is likely to change greatly in the next decade, with increasing challenges to the sale of Canadian products. There will also be increased opportunities. Much depends on improving the competitiveness of Canadian industry to overcome the obstacles and to take advantage of the opportunities. At the same time it will be necessary to ensure that government trade development activities continue to be relevant and effective. To this end, the government is undertaking wide-ranging consultations seeking the views and comments of Canadians on how best to secure and enhance their access to export markets and on effective export financing support for Canadian business. It is essential that all sectors of society, governments both federal and provincial, and management and labour, make a common effort to promote Canadian exports.

The Task Force made a number of pertinent observations and suggestions in this area, particularly about overlap and duplication between federal programs and between federal and provincial activities. As a result, the government is proposing changes, designed to reduce duplication and improve the effectiveness of some existing trade development activities.

International Trade Development Activities

Next to the managements of private sector firms, the Department of External Affairs has the main responsibility for fostering the expansion of Canada's international trade and commerce. It assists Canadian exporters both domestically and through trade representatives at Canadian posts abroad. Other federal departments, such as the Department of Agriculture and the Department of Fisheries and Oceans, also maintain representatives abroad to market and promote the products of specific sectors of the economy. As well, most provinces have some international representation.

Ministers will be developing proposals, taking into account the views expressed in the current consultation exercise, to strengthen and co-ordinate the various programs and make them more effective in today's trading environment.

Programs for Export Development and Promotional Projects

There is considerable overlap between these programs. The **Program for Export Market Development** (PEMD) aims to assist the development of Canadian exports by sharing financial risks with businesses which wish to enter new export markets.

Under the **Promotional Projects** Program (PPP), funding and planning is provided for exhibits at trade fairs, missions and visits by foreign buyers and government delegations. Consolidation of PEMD and PPP is expected to produce economies on overhead, lead to increased cost recovery and result in an allocation of public funds most likely to produce high returns in export sales.

Industrial Co-operation and Technical Assistance

Many Canadian companies are bewildered even with exporting to developed countries. In Third World countries exporting is more complex and confusing. The Canadian International Development Agency (CIDA) operates the **Industrial Co-operation** Program to encourage the Canadian private sector to participate in the industrial development of developing countries and, at the same time, to develop markets for Canadian exports of goods and services. The government has decided to institute an increased measure of cost recovery from successful private sector firms using the program. There is some overlap between the **Industrial Co-operation** Program and the **Cost Recoverable Technical Assistance** Program operated by the Department of External Affairs. The two programs will be amalgamated to achieve greater efficiency. Steps will also be taken to reduce overlap with other export development activities.

Business Opportunities Sourcing System

This system, known as **BOSS**, enables buyers in Canada or abroad to identify potential Canadian suppliers. It also helps suppliers to identify users of products

and to expand supply opportunities. The review found that it could be more efficient and more accessible to potential users, thereby enhancing its potential for increasing sales of Canadian products. Therefore, on-line computer facilities for delivering **BOSS** information will be extended to selected Canadian trade-related posts in the United States. This will be done on a trial basis. Also, the information base of **BOSS** will be upgraded by more systematically inviting Canadian suppliers to list their products on the system.

Recover Costs of External Affairs Defence Program

This program seeks to expand markets for Canadian defence products and related high technology through direct negotiation with foreign governments for market access, and with foreign military and defence industry personnel for co-operative projects. Government-to-government negotiations are a necessary part of doing business in this highly competitive market sector. As part of a general move to allocate costs to those benefiting commercially from government services, measures will be developed to recover, where feasible, the costs of providing this service.

Competing for Communications Technology Markets

The objective is to improve the competitiveness of Canadian technology companies when bidding on international projects through contributions of up to 50 per cent of non-recurring costs in developing or modifying products for the international market. The tax system offers incentives for this kind of product development and several other programs overlap with this program. These include the **Industrial and Regional Development** Program, the **Defence Industry Productivity** Program, the Program for **Export Market Development**, and the **Technology Development for Communications Markets** Program. Action will be taken to eliminate undesirable duplication in these programs.

Aid for Collaboration on New Technology Abroad

Both the Department of External Affairs and the Department of Communications assist Canadian scientists and engineers to keep up with emerging technologies through contacts with experts in other countries. The programs are the **Catalytic Seed Fund** and the **International Collaboration Fund for Research on New Information Technology**. Again, measures will be taken to cut duplication.

Extend "Think Canadian" Program

The **Think Canadian** Program is currently scheduled to terminate in fiscal 1985-86. The rationale for this program, namely to raise consumer awareness and encourage the purchase of Canadian-made products, remains valid. The program

will be extended to 1986-1987. Careful examination of the resource requirements, however, has shown that the objectives of the program can be achieved with fewer financial and personnel resources than originally estimated.

Privatize the National Design Council

The National Design Council aims to promote good design in the products of Canadian industry. However, the message regarding the importance of design is best brought to the attention of Canadian business through marketing of products in a competitive environment. If industry considers there should be a Canadian design body to reinforce this message, it should be willing to fund it. The government will invite the professional design bodies, together with industry associations, to establish a privately managed and funded organization to foster good design. Government financial involvement will be restricted to partial funding of privately sponsored design awards.

Integrate Import Review Bodies

There are similarities in the mandates of several import review bodies and much of the expertise needed to carry out their functions can be shared. The government is therefore proposing to integrate the **Canadian Import Tribunal,** the **Tariff Board** and the **Textile and Clothing Board.** The "court of easy access" facility of the present Tariff Board will be preserved. Ministers will be developing a detailed proposal to implement this decision-in-principle.

Tourism

Tourism is an industry of great importance to Canada. The government intends to develop a comprehensive strategy for the development of the Canadian tourism industry; to this end it has embarked on a round of consultations with the provinces and the private sector. The major questions and issues have been set out in the consultation paper *Tourism Tomorrow* issued by the Minister of State (Tourism).

Federal support for tourism is provided through Tourism Canada. This support takes the form of marketing campaigns promoting Canada as a tourist destination and stimulating the development of tourism "products". There is considerable overlap between the federal and provincial governments, and to some extent, with the private sector in marketing and promotion. It is important that Canada's tourism assets be marketed effectively. As part of developing a comprehensive tourism strategy, Tourism Canada will be experimenting with alternative mechanisms for international marketing, including increased contracting out to the private sector.

The federal government has signed, under the **Economic and Regional Development Agreements** with the provinces, a number of tourism subsidiary agreements; they

provide federal assistance in the provision of tourism facilities. As a rule the provision of facilities should be driven by private sector investment rather than federal government decision. In all future tourism sub-agreements the government will seek to leave to the private sector and the provinces the funding of facilities, except where justified on grounds of regional disparity. This matter will be discussed with the provinces during the detailed negotiations of individual tourism sub-agreements.

Infrastructure and Public Goods

Infrastructure and public goods are often taken for granted. They become visible only when they are tinkered with, disappear, or disrupt the normal functioning of our daily lives. They include among many other things: dredging to keep our channels and harbours open, subsidies to help defray the costs of ferry services, rules to keep the marketplace and cross-border transfer of goods running smoothly and equitably, and collection of data required for business and government decisions.

In looking at these programs, the Task Force identified a number of measures which could be taken to improve efficiency, simplify demands on business, and make these services more responsive to Canadian needs.

Update and Streamline Business Framework Legislation

The Department of Consumer and Corporate Affairs is relatively small when measured by expenditures but has a pervasive effect on the lives of Canadians and the functioning of business in Canada. Administration of business framework legislation and regulations can either help or disrupt the marketplace. This legal framework is, however, becoming increasingly out of date. Canada operates with a *Patent Act* of 1935, a *Bankruptcy Act* only slightly amended since 1949, and a 1924 *Copyright Act* which could not, and did not, anticipate photocopiers, cassette tapedecks, video recorders, and personal computers.

The government will bring forward legislative proposals of both a substantive and housekeeping nature which will include bankruptcy, patents, copyright, the *Canada Business Corporations Act*, the *Trade Mark Act* and the *Industrial Design Act*.

Draft Legislation for Patent Examinations

The patent Office of the Department of Consumer and Corporate Affairs is responsible for all aspects of the *Patent Act*. There is considerable international duplication in the examination of patents. This has led to a world-wide trend toward patent unions.

In Canada, about 80 per cent of applications have an American counterpart. The remaining 20 per cent are largely applications previously accepted in other jurisdictions, with fewer than 500 patents per year filed solely in Canada. Duplication and costs would, therefore, be substantially reduced if Canada were to accede to the **Patent Co-operation Treaty** and accept foreign examination results.

The government will propose legislative amendments required for Canada to accede to the treaty. Following amendment of the *Patent Act*, the government will terminate departmental patent examinations and will contract with international searching authorities for examinations of patents first filed in Canada. Patent information dissemination will be strengthened through expanded use of the established networks of the National Research Council's Canada Institute for Scientific and Technical Information (CISTI).

Increase Cost Recovery from Spectrum Management

The electromagnetic spectrum used for telecommunications is a finite resource which requires prudent management to ensure its proper allocation and use. Its use has considerable commercial value. The costs involved in managing it should be recovered from the licensed users, including provincial Crown corporations, which derive considerable revenue from the allocated frequencies. The technology and expertise developed within the federal government for controlling the electromagnetic environment in Canada has significant export market potential. Ministers will be exploring opportunities for the profitable provision of spectrum management systems to other countries.

Improve Efficiency of Surveys and Mapping Program

This Energy, Mines and Resources program has as its objective to ensure availability of geodetic, topographic and selected geographic information used for such purposes as urban development, transport, defence, and public safety. The program maintains a national network of survey markers and produces a variety of maps, charts, and airphotos.

The proposed relocation of map production to Sherbrooke, Quebec has been given careful consideration. These plans, if implemented, would result in duplications of costly equipment and difficulty of access for clients. The move is estimated to cost $82 million (1983 dollars) over the eight years it would take to complete. The government has, therefore, decided to defer relocation plans for the immediate future.

As a further efficiency measure, prices currently charged for survey and mapping products will be revised to cover at least the full variable costs of production. The role and public utility of this survey program will be the subject of further review by another Task Force study team.

Review Revenue Canada (Customs and Excise)

Revenue Canada (Customs and Excise) is responsible for raising revenue ($17.5 billion in 1984-85) and for controlling cross-border movements of goods.

Concerns the business community has expressed about the complexity of the customs and excise legislation and the red tape it requires need to be addressed by simplifying demands on individual firms and by streamlining the operations of the department.

The Minister of National Revenue will be bringing forward proposals for a new *Customs Act*. He will also initiate a review of the operations of Revenue Canada (Customs and Excise) to reduce the administrative burden.

Increase Consultation on Statistics Canada Programs

Statistics Canada provides a broad range of statistical information to business, labour, researchers, and international organizations, with about 45 per cent of recorded enquiries coming from the business community. The program also, however, imposes on respondents an administrative burden which should be reduced and simplified.

The government will therefore establish a National Statistics Council representing a variety of interests and users, particularly representatives of respondents from small business. This Council will advise the Chief Statistician in setting priorities and rationalizing Statistics Canada programs. A further examination of the public utility of Statistics Canada information will be carried out by the study team on Major Surveys.

Surveys Division of Labour Canada

Labour Canada is currently responsible for the **Wages and Working Conditions Survey** (WWCS), an annual survey of wage rates, standard hours of work, and working conditions. This is the only national source of wage rate statistics by occupation, industry, and location. Data are used by private industry, labour unions, and various levels of government for evaluation and decision-making purposes. There is still some question whether the survey would be more cost-effective if it were consolidated within Statistics Canada programs. A decision on a potential transfer of this survey to Statistics Canada will be taken following completion of a feasibility study currently under way.

Streamline CN Marine Coastal and Ferry Services

CN Marine provides Atlantic coastal and ferry services for which the federal government is responsible. Subsidies to CN Marine for operating its Atlantic ferry services range from 50 to 90 per cent of the costs to operate individual routes.

Studies have identified measures which could be taken to provide services more cost-effectively. However, consultation with the provinces is required given the traditional importance of these services in Atlantic Canada. The Minister of Transport will continue to pursue the economy and efficiency measures recently initiated within CN Marine and will introduce more effective capital expenditure planning and cost control mechanisms.

Rationalize Dredging and Small Craft Harbour Services

The federal government provides dredging services for channels and harbours in all regions of Canada. Operations are handled by Public Works Canada which contracts out to the private sector or uses its own dredging fleet.

The Department of Fisheries and Oceans provides and manages regional harbour systems to accommodate commercial fishing fleets and assists in the provision and management of recreational harbours. Docking charges tend to be nominal and a consistent revenue policy is not being universally applied across the country.

The government will rationalize these services and make them more cost-effective. These changes will include classifying small craft harbours, with a defined base of dredging and other services for each class; increased contracting out of harbour construction work; and development of proposals to increase cost-recovery from users wherever feasible, particularly with respect to normal commercial traffic and recreational use. In addition, a substantial portion of Public Works dredging activity will be contracted out and the federal dredge fleet reduced accordingly.

Privatize Federal Dry Docks

Public Works maintains and operates Crown-owned dry docks in Lauzon, Quebec; Selkirk, Manitoba; and Esquimalt, British Columbia. The federal dry docks program has over the years become progressively less cost-effective. With the decline in the Canadian shipbuilding industry, these dry dock facilities have become only marginally competitive, and this despite the fact that fees for the use of these facilities have not increased.

As part of a number of privatization measures, the federal government will, therefore, offer the Lauzon, Selkirk, and Esquimalt facilities for sale to their principal users or other prospective buyers.

Economic and Regional Development Agreements

The Task Force noted that the **Economic and Regional Development Agreements** (ERDAs) with the provinces, and the sub-agreements that flow from them, are among the most powerful and flexible instruments available for the co-ordinated planning and delivery of programs where the two senior levels of government share interest and responsibility. However, the individual sub-agreements do not always

reach this full potential. Federal ministers will take the opportunity in ERDA discussions with their provincial counterparts to review existing sub-agreements, to ensure that the objectives remain valid and that ERDA spending is co-ordinated with other program expenditures.

Research and Development

Canadian research and development performance is one of the key factors which will determine whether we can remain internationally competitive. Seizing opportunities arising from world-wide technological advances will promote economic growth and enhance the standard of living of Canadians.

The federal government will continue to be a major promoter, supporter, and performer of research and development (R&D). There is a significant tax incentive system to stimulate industrial R&D. These incentives are supplemented by a large number of grants and subsidies programs designed to accelerate the diffusion of new technology. Federal research laboratories across the country also contribute significantly to Canada's R&D effort.

The federal government will develop in consultation with the provinces and industry an integrated, government-wide approach to R&D. It will take a rational and focused R&D investment strategy for the present maze of programs to be streamlined. These initiatives will result in better accountability and balance between tax incentives and grants, and the rationalization of non-tax programs to make them more efficient, accessible, and responsive to the needs of the client.

Rationalize Support for Research and Development

In addition to a number of specific changes outlined below, the government intends to develop broad-ranging options to rationalize support for industrial R&D. Provinces and other interested parties will be consulted on these options.

It is desirable, as much as possible, to combine the best aspects of tax incentives and granting programs, particularly the automatic self-assessment characteristics of tax provisions and the feature of granting programs, that provides funds to eligible projects whether or not the firm is in a taxpaying position. Initiatives in the budget reinforce the government's commitment to this important element of the economy.

Finally, the government will introduce changes to improve the effectiveness and client-responsiveness of its grant, research, and technology-transfer programs.

Strengthen Assistance to Industrial Research Assistance Program

The National Research Council (NRC) operates programs to enhance the research and development capabilities of Canadian industry and access to current

technology. The **Industrial Research Assistance** Program (IRAP) provides contributions, technical information and field advisory services through a network of specialists from NRC, provincial, and private sector organizations which are located in various centres across Canada. The **Program for Industry/Laboratory Projects** (PILP) is designed to promote the application in industry of scientific and engineering knowledge which originates in federal laboratories.

A consolidated technology-transfer program will include the smaller innovation cases of DRIE's **Industrial and Regional Development** Program (IRDP). Industry will also be given a stronger voice in the general management decisions relating to industrial research and development assistance programs.

Refocus Canadian Patents and Development Limited

Transfer of publicly-owned technology to the private sector is encouraged by **Canadian Patents and Development Limited.** In future, the corporation will seek to maximize its revenues from licensing intellectual property owned by the federal government and by other public institutions which contract in, while giving the Canadian private sector first right of refusal at competitive licensing rates. More aggressive marketing of patented technology paid for by taxpayers should substantially increase returns to the federal government and to those provinces and universities wishing to participate.

Scientific and Technical Information

The National Research Council's **Canada Institute for Scientific and Technical Information** maintains a national collection of printed and machine-readable data from a wide variety of Canadian and foreign sources. Data and information services are provided free or at minimal cost to researchers, universities, private firms, and various levels of government.

This valuable resource will need to be utilized to the full if Canada is to keep up with international developments and to narrow the gap between the development of a technology and its application in Canadian industry. To this end, measures will be taken to increase revenues and include hitherto inadequately exploited patent information into existing data bases.

Rationalize Technology Centres

The general objective of these programs is to support the establishment of self-sufficient centres to demonstrate and disseminate information concerning commercially relevant technology in specific areas to private industry and other interested parties. Since 1967 the number of specialized technology centres has mushroomed. There are at present over 300 centres receiving some measure of direct federal support.

In addition to expenses incurred, the excessive number of technology centres has resulted in duplication of effort and fragmentation of expertise. It has also complicated access on the part of firms to new technology. The federal government therefore intends to invite provinces and users to join in developing a plan for consolidating and rationalizing existing centres.

Cost Recovery From Certain NRC Facilities

The **National Research Council** (NRC) manages 48 engineering and scientific facilities across Canada. These facilities are used by industry and governments to test machines, systems and structures, particularly in the transportation area, as well as in support of fundamental research in physics, astrophysics, and space science. NRC also sets physical standards and provides measurement and calibration services related to those standards.

Present levels of activity could be maintained at reduced cost by increasing calibration and measurement fees to cover all appropriately allocated variable costs and contribute to capital and overhead costs. These changes should ensure rationalized use of facilities and services and could also establish a basis for privatization of some services.

Cost Recovery at the David Florida Laboratory

This Department of Communications laboratory, located near Ottawa, operates extensive facilities for the assembly and testing of spacecraft and spacecraft components as well as high technology products destined for the export market. This highly competitive sector has access to a variety of other federal assistance programs. Fee schedules will, therefore, be revised so as to achieve full cost recovery as soon as possible, while allowing for current contractual commitments.

Industrial Innovation and Development Research

National Research Council (NRC) laboratories are involved in the performance of R&D, the management of contracts aimed at the development of industrial products and processes, technology transfer to industry, and the provision of scientific and technical information and advice to Canadian industry. This program, which has made significant contributions to industrial development in the past, will be strengthened and refocused as a key component in the development of a rationalized, government-wide approach to R&D. Specifically, laboratory and contractual support will be made more client-responsive through the increased involvement of industry in general management decisions of NRC's Industrial Development Office.

Refocus NRC Building and Construction Research

The NRC's Division on Building Research carries out research on problems which are peculiar to Canada or which have not received adequate attention elsewhere. It also provides technical and administrative support for the development of national testing methods, codes, and standards, such as the National Building and Fire Codes.

A strong case can be made for continued active involvement of federal institutions like NRC in building and construction research, given the fragmented nature of the industry and the long-term focus of much of the required research. Overall federal efforts, including those of the NRC are, however, hampered by the diffusion of programs across a broad range of federal organizations and by the lack of reliable data. Industry is also insufficiently involved in setting priorities, funding, and management of research in this area.

The government will therefore be developing proposals to clarify departmental and agency roles and priorities, to provide more reliable data, and to ensure greater non-federal involvement in the research and regional advisory services of NRC's Division of Building Research. This will be done in consultation with the provinces and other interested parties.

Basic Research

All NRC laboratories participate in the program on **National Competence in Natural Sciences and Engineering** to a varying degree. It fosters discovery of new scientific and technological knowledge and the ability to respond to requirements for scientific expertise, engineering know-how, and in-depth analysis of problems. The specific concerns of industry often point to major gaps in fundamental knowledge which will have to be dealt with if long-term practical solutions are to be found.

The National Research Council, the Natural Sciences and Engineering Research Council and other federal granting agencies will be asked to concentrate available resources more effectively on a smaller number of exceptionally able researchers, wherever they work.

Research on Problems of Economic and Social Importance

Some other research performed by various NRC laboratories is aimed at solving economic and social problems involving health, energy, transportation, environmental quality, food and forestry. NRC carries out a range of projects for which it has the expertise but which also intersect the policy responsibilities of other federal organizations, such as Health and Welfare Canada or Transport Canada.

Specific steps will be taken to rationalize and co-ordinate this program with the policies and priorities of lead departments. Measures will include the use of long-

term Memoranda of Understanding and the assignment of responsibility for research definition and funding in this area to ministers and departments with overall policy responsibilities.

Redirect the Science Council of Canada

The Science Council of Canada was established in 1966-1967 to assess Canada's scientific and technological requirements, to increase public awareness of these requirements, and to advise the government on science and technology. As a science "think tank", the Council has demonstrated an ability to stimulate useful discussion of key issues by governments, universities, private industry, and to some extent, the general public. Some of its activities have, however, had little discernible impact on government policy or private sector investment.

The Council's role is, therefore, being redirected to focus it more sharply, and with significantly fewer resources, on enquiries related to the federal government's management and investment responsibilities in science and technology.

Training, Job Creation and Employment Programs

The review of training, job creation and employment included 66 direct expenditure programs involving public expenditures of $2.8 billion in fiscal year 1984-85. This includes programs of nine departments and certain expenditures under the Unemployment Insurance Program. By far the largest number of programs are administered by Employment and Immigration Canada (EIC).

The review relied heavily on internal departmental program evaluations, supplemented by extensive Canada-wide consultations with beneficiaries, representatives from the private sector (large and small business and labour) and program managers. Panels of experts composed of representatives from the private sector as well as educational institutions were convened in Halifax, Montreal, Toronto and Vancouver to assist in the review and assessment process. A key result was the opinion that considerable federal funding has been directed toward the purchase of training that is unrelated to labour market needs and is training people for jobs that do not exist.

Various changes will be implemented by the government as a result of the program review. Some of these will call for reductions in funding. Consolidations will occur where there has been significant competition to serve the same clientele with similar programs. The decisions aim to streamline systems, improve management of programs and most importantly, improve service to the public. Where sufficient information on specific aspects of programs was not available, the government has decided that further program review and another report to the Ministerial Task Force is required. These further reviews will result in additional improvements, which will be announced in due course.

The main thrust of changes to federal training programs is to increase the economic orientation of training and to align federally-funded courses more closely with labour market needs. Improvements to enhance the effectiveness of training programs and simplify program delivery will be made. Job creation programs will benefit from improved targeting on the longer-term unemployed, more private sector input, tailoring to regional needs and harmonization with provincial programs. This direction flows directly from the new Labour Market Strategy announced by the Prime Minister at the First Ministers' Conference in Regina and endorsed by the provinces. Federal employment programs will be adjusted to improve service to the public and reduce administrative costs.

Training Programs

Institutional Training

In order to meet the demand for certain skills and to improve the employability of Canadians, the federal government purchases courses from community colleges and vocational schools. The program review revealed that some of the purchased courses do not accord well with labour market needs. Consequently, some people are being trained in occupational categories where there are no jobs.

The federal government is determined that in renegotiating the federal-provincial training agreements the link between training and job opportunities be strengthened. As a result, efforts will be made to provide greater private sector input into the design and selection of federally funded courses. Immediate steps will be taken to improve the selection of trainees and to emphasize vocational skills upgrading courses to increase the effectiveness of institutional training programs.

Critical Trade Skills Training

The **Critical Trade Skills Training** Program is designed to ensure a continuing training capacity to deal with persistent and critical shortages in higher skill occupations. The review found that funding levels for this program were established on the basis of projected levels of economic activity that have proven to be overly optimistic. The number of occupations designated as critically short of skilled workers has declined considerably in recent years. Consequently, the government has decided to limit funding for **Critical Trade Skills Training**. The reduction in funding is not expected to cause shortages in higher skill occupations; there have been substantial lapses of program funding in previous years.

Skills Growth Fund

The **Skills Growth Fund** provides capital for the establishment or modernization of equipment for training in occupations designated as being of national importance. Authority for this program, intended to provide assistance for a limited period, expired on March 31, 1985 and will not be renewed. Support for the purchase of training equipment will continue to be provided through the federal-provincial training agreements which detail depreciation costs which may be recovered through *per diem* course prices. This assistance is in addition to federal support for education provided to the provinces under the **Post-Secondary Education Financing** Program.

Job Creation

Job Creation and Training Programs

The program review identified persistent concerns that current job creation projects in the public sector result in output of limited value and do not generate

permanent employment. In the private sector, the extent to which the employment generated was truly incremental is an issue. The short-term funding provisions of the current programs create planning and administrative problems. In addition, temporary direct job creation measures are an area of substantial overlap with similar provincial government measures. There is a role for direct job creation programs until the unemployment rate declines substantially. However, new direct job creation programs should be designed to correct deficiencies in current programs.

Accordingly, an improved job creation and training program targeted at the longer-term unemployed will be implemented in the context of the new Labour Market Strategy. This program will place much greater emphasis on private sector involvement and productive rather than "make work" projects, with priority given to encouraging job creation in the small business and service sectors. Other key features will be federal-provincial agreements combining both job creation and training and longer-term funding arrangements of up to three years' duration with the flexibility to reallocate funds between training and job creation.

Work Sharing

The **Work Sharing** Program allows employers faced with a temporary business downturn to spread available work, if their employees agree, over a reduced work week in order to avert layoffs. This program will be reviewed further by the Minister of Employment and Immigration to address paperburden, incremental unemployment insurance costs, adverse impact on employee fringe benefits and restrictions on program participation which were identified through the consultation process.

Employment Programs

Job Placement

The **Job Placement** Program of Employment and Immigration Canada (EIC) assists employers to secure suitably qualified labour and assists workers to obtain employment. During the consultation process, suggestions were made on how to improve service, particularly in relation to screening and referrals and contact between placement staff and employers. The program could be made more sensitive to the needs of employers, particularly the smaller ones. There continues to be general support for a federal government role in job placement.

Accordingly, the government has decided to put a priority on improving the Job Placement Service. Better screening of job applicants, greater contact between placement officers and employers and greater targeting on employers and communities where there are not readily available placement alternatives will be introduced. In addition, changes will be made immediately to improve the service by accelerating selective registration and adopting automated systems.

The government will establish an independent review group, with private sector involvement, to evaluate the impact of these improvements on the Job Placement Service. The status of the placement service will then be reassessed, after two years.

Counselling

The **Counselling** Program of EIC will be improved as a priority by targeting on "hard to employ" clients who require special assistance and providing counsellors with better training to improve their understanding of the work environments for which they are preparing their clients.

Labour Market Needs

A number of internal EIC systems used to identify existing as well as future labour market needs will be subjected to more intensive review in order to improve efficiency and effectiveness. The results of these reviews will be considered in the near future by the Ministerial Task Force.

Counselling and Career Information

A number of counselling-related services such as **Women's Employment Counselling Centres** and **Specialized Youth Units** were reviewed and it was concluded that these programs should be maintained.

Career-related publications such as **Careers Canada** and the **Directory of Employers of College and University Graduates** were found to be performing a valuable function and will be maintained.

Campus Employment Centres

Canada Employment Centres on Campus will be streamlined starting in 1985-1986. This program, which provides placement and counselling services to post-secondary students and graduates at university and college campuses, is seen as duplicating and to some extent competing with services offered by regular Canada Employment Centres as well as placement offices established by colleges and universities.

Exchanges and Foreign Worker Recruitment

A number of international exchange and foreign worker recruitment programs will be further reviewed to determine their relevance to Canada's foreign policy and the extent to which these programs displace Canadian job-seekers. These reviews will be considered by the Ministerial Task Force in the near future.

Specialized Services

Several specialized placement and counselling services – **Employment Centres for Students, Canada Farm Labour Pools, Native Internship, Public Service Affirmative Action** Programs for women, Natives and the handicapped and public service employment programs for students are performing well and will be maintained.

Labour Adjustment Programs

Employment and Immigration Canada (EIC) currently administers a number of programs designed to assist workers who have been affected by plant closures, reduced operations and technological changes. They provide training, relocation assistance, job creation programs, and in some instances income maintenance payments. There is no question that government assistance is required to assist workers faced with a labour adjustment situation. However, there is no need for a proliferation of such programs, each with its own budget, clientele and unique benefits which can result in inequitable treatment among clientele.

Therefore the government has decided, within the context of the new Labour Market Strategy, to consolidate the **Industrial Adjustment Service, Modified Industry and Labour Adjustment and Canadian Industrial Renewal** (Labour Adjustment Measures) Programs into a single labour adjustment program. This single program will place increased emphasis on worker redeployment; job creation initiatives will be used only in clearly appropriate situations and as a measure of last resort.

Agricultural Programs

The agricultural review encompassed 40 direct expenditure programs involving $2.7 billion, as well as tax expenditures valued at more than $500 million. It included programs of Agriculture Canada and its agencies, Transport Canada, Consumer and Corporate Affairs Canada, Environment Canada, Health and Welfare Canada, and the External Affairs programs that relate to grains and oilseeds. Agriculture Canada's objectives for the agri-food sector are agricultural sector growth, competitiveness and stability, and these objectives were adopted in conducting the review.

The review relied on interviews with officials and formal departmental evaluation studies. Interviews were also conducted with knowledgeable Canadians from various walks of life ranging from agricultural producers to agri-business executives and from academics to consumer representatives. The interviews of non-governmental people were supplemented in some instances by letters and by detailed submissions.

Effective government programs for the development of the Canadian agri-food industry need to be based on a sound appraisal of the market opportunities and the competitive position of each commodity in each region. Consultation with provinces and the private sector must begin with these realities. Commodity development strategies can then be designed which can build upon the industry's ability to compete for specific domestic and/or export markets. This systematic approach will give a new, modern impetus to this major economic sector. Agriculture Canada and other federal departments have a wide range of development expertise and programs which will be co-ordinated around such commodity strategies. This approach holds the best promise for well co-ordinated development programs supporting private sector initiative for the benefit of the agri-food sector and Canada as a whole.

The government reaffirms that its basic objectives for Canada's agri-food sector are growth, competitiveness and stability of the sector. The government recognizes that a new approach is needed to achieve these basic goals, and involves the following elements:

- the principle that the agricultural sector and governmental programs and activities should be approached in a business-oriented and market-sensitive manner;

- increased emphasis on improved co-ordination and integration of federal government programs and services in support of private sector initiative;

- re-orientation of federal programs in a forward-looking, cost-effective direction, with strengthened federal-provincial co-operation to minimize distortions in production and investment and to remove impediments to productivity gains;

- the minimization of subsidy measures that do not constitute basic framework programs to manage economic risk or that do not support clearly defined economic development objectives.

Development-Related Programs

Strengthen Marketing and Trade Programs

Producing agricultural products to meet specific domestic and/or export market demands is central to maintaining the health of Canada's agri-food sector. The government acknowledges the need to improve co-ordination of a wide range of government programs into a coherent, mutually reinforcing development package. Market-oriented commodity development strategies will be designed as the framework for future activities, upon which to focus market analysis, to target agricultural-related research, to revamp market infrastructure programs, and to assure the consistency of regional development programs. Steps will also be taken to upgrade Department of Agriculture support for Canada's agri-food export market development effort. This approach provides great opportunity for expanding the economic value and financial well-being of both this sector and the economy as a whole.

Upgrade Regional Development and Farm Management

The government is committed to promoting sound, agricultural development across Canada. Regional agricultural development opportunities will be exploited through expanded programs based on comprehensive market-oriented strategies. Farmers nowadays manage assets typically worth $400,000 and more, and their overall success depends as much on their financial skills as their traditional agricultural knowledge. The Department of Agriculture will expand its analysis of farm finance and taxation issues which are so important to the health of the sector. The government also will propose stepped-up farm management and accounting assistance efforts jointly with the provinces, drawing upon the expertise of farm financing institutions, universities and the accounting profession as appropriate. Further, the Minister of Agriculture, in co-operation with the provinces, will ensure that all future agricultural development accords undertaken through joint federal-provincial **Economic and Regional Development Agreements** are based on and consistent with commodity-specific development strategies.

Improve Targeting of Scientific R&D

Well-targeted research and development, (R&D), when complemented by effective technology transfer, will play a vital part in encouraging the long-term competitiveness of Canada's agri-food sector. Agriculture Canada conducts approximately 50 per cent of Canada's total agricultural R&D effort. There is a clear need to strengthen the targeting of the development part of R&D, in order to achieve commercially valuable results for the benefit of the industry. Increased consultation with client producer groups, and joint management and cost-sharing of applied research efforts with them will improve targeting as well as assure the rapid adoption of research results. Continued close co-operation with the provincial extension services must also be maintained.

Maximum value cannot be derived from the resources currently committed to agricultural research in the absence of integrated commodity-based development strategies. These strategies will facilitate the choice of R&D projects, and assure that the other components of the department's programs (e.g., market infrastructure, regional development, etc.) are pulling in the same direction. The department will eliminate, or obtain full outside client funding for identified current low priority research. The Department of Agriculture will also develop a comprehensive human resources management plan for the department's research staff.

Maintain New Crop Development Program

This program involves financial support for private sector testing and demonstration of new crops. It has been effective in linking crop research to successful commercialization. Agriculture Canada will maintain the **New Crop Development** Program as supportive of the proposed broader development-oriented thrust for Agriculture Canada.

Limit Freight Subsidy

The Canadian Transport Commission administers a program known as the **At and East of Buffalo Freight Subsidy.** This program provides subsidies for the eastern movement of western grain and flour for export from Thunder Bay and the movement of Ontario grain and flour for export by lake and subsequently rail to lower St. Lawrence and Atlantic ports. The subsidies compensate for the decision to freeze freight rates for flour at 1966 levels and for grain at 1960 levels. Evaluations have found that market conditions have changed significantly since this program was introduced, and that its costs now outweigh its benefits. The government will propose changes to limit future expenditures to current levels.

Study Feed Freight Assistance

Feed freight assistance has helped to encourage livestock production in central and eastern Canada through the provision of financial assistance to offset the costs of

transporting feed grains east of Montreal. In the context of the government's scheduled 1985-1986 review of Canadian feed grain policy, feed freight assistance will be examined for consistency with the commodity development strategies for feed grains and livestock. The review will also address how the feed grain production potential of eastern Quebec and Atlantic Canada over the longer term might be enhanced by a major grain development program.

Recover Costs for Grain Commission Services

The **Canadian Grain Commission** sets and maintains quality standards for Canadian grains and oilseeds and regulates grain inspection, grading, and weighing. The Commission currently operates on a cost-recovery basis but additional opportunities exist to achieve full cost recovery. The Commission will take steps to achieve full cost recovery on an overall basis by March 31, 1986.

Livestock Genetic Improvement

This program comprises the **Record of Performance** (ROP) Program, a **Sire Loan** Program for swine and sheep, and a **Livestock Registration** Program for pure bred animals to facilitate domestic and export sales. Herd operators are the main beneficiaries of the ROP program through increased sales and premium prices for breeding stock. Provincial governments and breed associations conduct parallel production monitoring programs and there is some duplication of support structures. The record-keeping activity might be undertaken with greater economy and less duplication if it were in the hands of the breed associations and provinces. The Minister of Agriculture will pursue discussions with provinces and breed associations with respect to the administration of the recording of livestock genetic performance, with a view to maintaining the central systems essential for servicing export markets.

Harmonize Production Development Assistance

The **Production Development Assistance Initiative** Program provides financial support for activities including regional agricultural fairs and exhibitions, 4H Club activities, small breed livestock associations, the Federated Women's Institute and the Canadian Plowman's Association. Provincial governments also provide assistance for various such groups. The Minister of Agriculture will consult with his provincial counterparts to ensure that future federal and provincial assistance for agriculture fairs and other farm-related organizations is approached on a co-operative and complementary basis.

Inspection and Regulation Programs

An examination was made of the continuing complaints about duplication, lack of consistency, and the general confusion in the public mind about which federal departments are responsible for which dimension of assuring food quality and safety. There are provincial programs in this area as well. The government recognizes that Agriculture Canada, Health and Welfare Canada, and Consumer and Corporate Affairs all have valid responsibilities. This approach is justified given the range of expertise and the differing conditions and hence differing management approaches required at the pre-retail and the retail levels.

The government can and will take steps, however, to clarify its programs which assure food quality and safety, in order to reduce overlap and duplication, and to improve service and accountability to the public. Further, the government will create an advisory body of federal and provincial experts and members of the public to advise on matters of risks and standards relating to food quality and safety. Finally, the government will consult with provincial governments to determine areas in which federal-provincial duplication can be eliminated, provided that the federal standards of food quality and safety are safeguarded.

Economic Risk Management Programs

Tripartite Agricultural Stabilization

Agricultural stabilization assistance is available to producers when prices for their products are low and their costs of production are high compared to historical levels. The government is committed to the maintenance of sound measures to lessen the impact of market instabilities on producers. In this regard, the government reaffirms its intent to seek approval at an early date for Bill C-25, an Act to amend the *Agricultural Stabilization Act*, and to proceed without delay to individual commodity plans pursuant to the legislation for all commodities, whether named or others.

Maintain Crop Insurance

Crop insurance offers to agricultural producers a means of purchasing protection against production risks. Crop insurance is currently funded on a tripartite basis by the federal and provincial governments, and by producers via their insurance premiums. While the question remains whether producers should receive *ad hoc* assistance for losses due to natural risks where they could have purchased protection via crop insurance, the federal government reaffirms its commitment to these highly effective programs. At the same time, the federal government will be indicating to the provincial governments that it wishes to renegotiate the cost shares, with a view to a more equitable balance of financial obligations between the three parties.

Dairy Support Program

The federal government, through the Canadian Dairy Commission, participates in a national supply management program with industrial milk and cream producers. Changing circumstances are affecting the industrial milk industry. In order to ensure consistency with a market-oriented approach to agriculture and with the minimization of subsidy measures, the government will consult with producers and consumers in the design of a new long-term dairy policy.

Maintain Some Programs

There is a wide range of current programs which the review identified as valuable to the agricultural industry and well managed. One is Agriculture Canada's program of **International Services and Co-ordination** which ties that department's activities and expertise into Canada's international aid, trade, and development programs. Other such areas are the programs of Agriculture Canada to assure the protection of **Animal Health** and of **Plant Health**. Major efforts are undertaken in these fields to safeguard Canada's livestock and poultry populations, and the health of crop and forestry resources, with resulting enhancement of domestic and export trade. The *Western Grain Stabilization Act* has been effective in helping to manage economic risk, and it has proved a useful model for government-producer commitment to the stabilization of other commodities. Bill C-25 follows that model on a tripartite basis and is currently before Parliament. The market stabilizing impact of the **Agricultural Products Board** has proved useful when perishable products face temporarily disrupted market conditions. Overall, these and many other programs have been confirmed as serving their objectives well, and will be maintained.

Indian and Native Programs

More than 100 programs for Status and Non-status Indians, Métis and Inuit were reviewed by the fourth study team. The majority of these programs are administered by the Department of Indian Affairs and Northern Development. In addition, funds devoted substantially to Native people are identifiable in Transport Canada, Health and Welfare Canada, Employment and Immigration Canada, Canada Mortgage and Housing Corporation, the departments of Regional Industrial Expansion, Fisheries and Oceans, the Secretary of State, the Solicitor General, Justice and the Public Service Commission.

The study team review considered a list of programs with a view to the needs of the client groups and to grouping programs by objectives and by aboriginal status (i.e., Indian, Inuit and Métis). The Ministerial Task Force asked for advice and conclusions on a profile of programs which is understandable and accessible to Indians and Native people and where decision making can be decentralized to those in direct contact with the clients.

The Prime Minister announced in April that the Minister of Indian Affairs and Northern Development will chair a Cabinet sub-committee to consider policies of the government for aboriginal peoples. This sub-committee of the Cabinet Committee on Social Development will be an initial forum for discussion of programs and services for aboriginal people. The sub-committee will review the report on Native programs as a priority. The work of the sub-committee will ensure consultation and communication with aboriginal peoples on initiatives related to programs and services.

Overview

This budget document has presented the first results from the Ministerial Task Force on Program Review. The preceding chapters have described the process by which study teams have been created and many of the decisions arising from the report of three of the first four teams.

The Ministerial Task Force has as its major objectives better service to the public and sound, prudent management of taxpayers' monies. In order to achieve these objectives, many specific program changes have been put forward, each based on assessments carried out by the mixed study teams.

Study team members were guided by terms of reference from the Ministerial Task Force. They were asked to advise on a profile of government programs in each department which would be simpler, more understandable and more accessible to their clientele, and where decisions could be made, as far as possible, by those in direct contact with client groups. In addition, teams were asked, where appropriate, to identify areas where duplication existed between federal and provincial governments, or where there existed areas of duplication, fragmentation or overlap among the programs and activities of federal departments and agencies. Advice was sought on which programs might be eliminated, which could be reduced in scope, which could be changed or consolidated, and which required no changes because their basic objectives were sound, and they were well run.

In order to highlight the main thrusts of the many detailed program changes arising from the work of the first three study teams, **Table 2** gives an overall classification of the initiatives that are being undertaken.

New study teams will be formed in the coming months to deal with programs which have not yet been reviewed. In addition some aspects of certain programs already reviewed have been deferred in order to benefit from the different perspectives of new teams. Teams that are now about to be formed are:

- Natural Resources;
- Transportation;
- Culture and Communications;
- Education and Research;
- Justice System;
- Health and Sports;
- Citizenship, Labour and Immigration.

This progressive approach will assure the Government of Canada that all federal programs and services are reviewed thoroughly when the work of the Task Force is completed.

Table 2

Summary Classification of Proposals and Changes from the First Three Study Teams

Type of Program Change	Study Team		
	Services and Subsidies to Business	Job Creation and Training	Agriculture
Increased Cost Recovery	9	–	6
Streamline or Rationalize	16	12	4
Terminate	9	1	3
Consolidate or Reorganize	31	4	–
Improve or Extend	51	7	10
Privatize or Devolve to the Provinces	7	–	2
Subject to Further Review	16	24	7
No Change	25	25	15

Note: Each program change may have more than one classification.

Appendices

Table of Contents

Appendix 1: Private Sector Advisory Committee 49

Appendix 2: Study Teams That Have Reported:

- Services and Subsidies to Business 55
- Job Creation and Training Programs 61
- Agricultural Programs 66
- Native Programs 71

Appendix 3: Study Teams in Process:

- Real Property Management 85
- Regulatory Programs Review 91
- Government Procurement 98
- Veterans Affairs Programs 105
- The Canada Assistance Plan 110
- Housing Programs 114
- Programs of the Minister of the Environment 119
- Major Surveys and Related Information Systems 126

Appendix 1
Private Sector Advisory Committee

Private Sector Advisory Committee

Chairman: Mr. Philip Aspinall
Canadian Institute of Chartered Accountants

Members: Mr. Austin Thorne
Canadian Federation of Labour

Mr. Robert Baldwin
Canadian Labour Congress

Mr. Jerry Heffernan
Business Council on National Issues

Mr. Ted Netten
Canadian Association of Management Consultants

Mr. Peter Riggin
Canadian Manufacturers' Association

Mr. Harold P. Milavsky
Canadian Chamber of Commerce

Mr. Ronald J. Farano
Canadian Federation of Independent Business

Mr. Geoffrey Hale
Canadian Organization of Small Business

Mr. Jan d'Ailly
le Conseil du patronat

Mr. Richard Bourbeau
le Groupement d'entreprises québécoises

Mr. Louis Laberge
Quebec Federation of Labour

Appendix 2
Study Teams That Have Reported

Study Team on Services and Subsidies to Business

Team Members

Team Leader:	Mr. Harry Swain Assistant Deputy Minister (Plans) Regional Industrial Expansion Ottawa, Ontario
Deputy Team Leader:	Mr. Jack Walsh Vice-President DuPont Canada Mississauga, Ontario
Team Members:	Mr. Tom Hierlihy Partner Thorne Riddell Mississauga, Ontario
	Mr. Don Layne Assistant Vice-President – Economics Federal Business Development Bank Montreal, Quebec
	Mr. George Jones Manager, Government Sales Hewlett-Packard Ottawa, Ontario
	Ms. Ellen M. Carson Director, Evaluation and Audit Consumer and Corporate Affairs Hull, Quebec
	Mr. Patrick Ellis Senior Vice-President (ret'd) Bank of Montreal Halifax, Nova Scotia
	Mr. Robert Trbovich Manager, Evaluation Department of National Defence Ottawa, Ontario

Mr. John Inns
Senior Evaluation Manager
Regional Industrial Expansion
Ottawa, Ontario

Ms. Tricianne Burke-Smith
Manager, Assessment and Special Projects
Consumer Goods, Services and Resource Processing Branch
Regional Industrial Expansion
Ottawa, Ontario

Mr. Donald Thornton
General Director
Canadian Export Operations
General Motors
Oshawa, Ontario

Mr. Gabriel Voyer
Director General
Regional Industrial Expansion
Montreal, Quebec

Mr. Dave West
Manager, Tax Department
Imperial Oil
Toronto, Ontario

Dr. Carmelita Boivin-Cole
Group Chief
Official Languages Branch
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Dr. Michael Konecny
Senior Program Evaluation Policy Officer
Program Evaluation Branch
Office of the Comptroller General
Ottawa, Ontario

Mr. John Wynne
Plumbers and Pipefitters Union
Local 170
Burnaby, British Columbia

Mr. Tom O'Sullivan
Exchange Officer from Australian Department of the Prime Minister and Cabinet
Privy Council Office
Ottawa, Ontario

Professional Support:

Mr. Ed Hahn
Director, Program Evaluation Branch
Regional Industrial Expansion
Ottawa, Ontario

Mr. Steven Montague
Senior Evaluation Manager
Program Evaluation Branch
Regional Industrial Expansion
Ottawa, Ontario

Ms. Marta Morgan
Junior Officer
Economic and Regional Development Policy Secretariat
Privy Council Office
Ottawa, Ontario

Mrs. Beverly Albright
Administrative Officer
Native Economic Development Program
Regional Industrial Expansion
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for a Mixed Study Team on Services and Subsidies to Business
(November 26, 1984)

Terms of Reference

The programs, or groups of programs include 57 subsidies or incentives, and 155 programs providing services to business. The 57 subsidy programs cost a total of $4.5 billion in grants and contributions, and $7.7 billion in federal revenues, and directly involve 11,440 person-years. The 155 service programs cost $713 million in grants and contributions, $1,966 million in salaries, and $1,507 million in operations and maintenance costs; they directly involve 56,860 person-years of federal staff.

A number of programs that have been included in the inventory have probably been too broadly defined by departments and are not an exclusive service or subsidy to business, but rather of broader application. The study team will therefore examine the list closely with a view to restricting its examination to those programs that are of direct relevance as a service or subsidy to business. The team will also consult with those who are engaged in policy reviews requested by the Minister of Regional Industrial Expansion.

Based on an appropriately modified list of business programs, the Ministerial Task Force on Program Review seeks advice and conclusions regarding a profile of government programs in each department which is simpler, more understandable and more accessible to their clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups. Included in this advice could be observations regarding:

- programs that might be eliminated;
- programs that could be reduced in scope;
- groups of programs that could be consolidated;
- programs whose basic objective is sound but whose form should be changed;
- a summary overview of the legislation that would be required to implement any of these program changes;
- the resource implications of any recommended program changes, including increased costs or savings and the number and location of either increases or decreases in staff.

By means of background information to its conclusions the Study Team is asked to obtain answers to three sets of questions or concerns regarding beneficiaries; efficiency and overlap; and gaps and omissions.

Beneficiaries – The main beneficiaries of federal subsidies and services to business; and more specifically –

- The overall distribution of groups of firms benefiting from federal direct spending programs and tax expenditures by size of firm (or corporation), industrial sector, and geographic location;
- the tax status and (book) profit/loss position of groups of firms receiving government grant and tax benefits;
- the principal direct (and if different) indirect beneficiaries of government programs for R&D and innovation, including intramural research, subsidized external research, subsidies, and tax expenditures;
- beneficiaries of more than one federal program;
- beneficiaries of federal programs who are also beneficiaries of provincial programs.

Efficiency and Overlap

- Programs which are particularly troublesome to beneficiaries in terms of red tape, paper work, and delays;
- illustrative cases where a business is a beneficiary of several subsidy or service programs, including tax expenditures and programs of provincial governments, and
  - the programs are complementary,
  - the programs seem to work at cross-purposes, and/or
  - the programs involve substantial duplication or overlap – for example IRDP and DIPP on one side and tax incentives for R&D on the other;
- cases illustrating broader concerns where a program directed to business seems to work at cross-purposes to initiatives directed to other major government objectives such as job creation;
- cases where several overlapping programs might be consolidated into one.

Gaps and Omissions

- Direct spending or tax expenditure programs which should be taken into account in this review of subsidies and services to business but are not in the list of programs.

Linkage With Policy Reviews

At the moment several consultation papers are being prepared with respect to certain aspects of Subsidies and Services to Business. These are: Small Business, R&D and Innovation, and Regional Development. Once published, these papers will serve to stimulate discussion and consultation between the private sector and responsible Ministers on possible future policy options. Although the study team will undoubtedly want to examine and take note of these papers as they become available, the team's central task will be to advise the Ministerial Task Force.

Composition of Study Teams

The study team shall be led by a senior government official at the EX 4-5 level, who will be appointed in consultation with the department(s) most closely affected by this program assessment. The team Director will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The Director will be supported by 4 or 5 seconded government officers and a matching number of private sector representatives nominated through the Private Sector Advisory Committee. The team, or its Director, shall meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisors at their request.

Work Program

In view of the multiplicity of programs that fall within the general category of "Services and Subsidies to Business", it may be desirable to assign specific tasks to sub-teams dealing with specific subjects, departments or agencies. To this end, the study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a detailed work plan showing precisely which programs are recommended for review at this time and what sub-teams ought to be organized for that purpose.

The study team shall have access to any evaluations or evaluative tools departments have with respect to programs covered by this review.

Reporting Schedule

The study team is requested to report its initial findings to the Ministerial Task Force on February 1, 1985. In addition, the Task Force will receive brief progress reports on the work of this and other study teams at all regular meetings.

Communication With Departments

Ministers of those departments directly affected by this review will be advised which programs under their jurisdiction will be included.

Study Team on Job Creation and Training Programs

Team Members

Team Leader:	Mr. Ken Wyman Senior Advisor to the Chairman Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Ottawa, Ontario
Deputy Team Leader:	Mr. James Ford Manager Cold Rolling and Coated Products Division Dofasco Hamilton, Ontario
Private Sector Members:	Mr. Robert Munnings President Industrial Safety Shoe Company
	Mr. Tony Tennessy Director Operating Engineers Training Facility British Columbia
	Mr. Michael Rygus Retired Canadian Vice-President International Association of Machinists and Aerospace Workers Ottawa, Ontario
	M. Yvon Bédard Directeur Formation de conseils d'administration Groupement québécois d'entreprises Inc.
Public Sector Members:	Mr. Jim Blain Chief, Program Evaluation Employment and Immigration Ottawa, Ontario

Mr. Ron Corbeil
Senior Liaison Officer
Program Evaluation Branch
Office of the Comptroller General
Ottawa, Ontario

Dr. Ian Dawson
Director, Evaluation Branch
External Affairs
Ottawa, Ontario

Mr. Stuart Watson
Senior Program Analyst
Program Branch
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Professional Support:

Mr. David Neuman
Special Advisor to the Executive Director
Employment Services
Employment and Immigration
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for a Mixed Study Team on Job Creation and Training Programs
(December 6, 1984)

Terms of Reference

There are 65 programs directed in whole or in part to job creation, training and employment services. Sixty-three of these programs in total involve 8,810 person-years, nine departments, $1.7 billion in grants and contributions, and $220 million in federal revenue costs. In addition, a portion of the unemployment insurance program is directed to worksharing while a portion of Canada Assistance Plan is under consideration for job creation or wage subsidy activities.

The study team will examine the list of programs closely with a view to structuring its examination with respect to programs providing direct job creation, targeted job creation (e.g., handicapped workers), employment services (e.g., Directory of Employers), and training. The team will also consult with those who are engaged in a review of policies and programs requested by the Minister of Employment and Immigration.

Based on an appropriately modified list of programs, the Ministerial Task Force on Program Review seeks advice and conclusions regarding a profile of government programs in this domain which is simpler, more understandable and more accessible to its clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups. Included in this advice could be observations regarding:

- Areas of duplication between the federal and provincial governments with respect to job creation and training, and with respect to the federal jurisdiction;
- programs that might be eliminated;
- programs that could be reduced in scope;
- groups of programs that could be consolidated;
- programs whose basic objective is sound but whose form should be changed;
- a summary overview of the legislation that would be required to implement any of these program changes;
- the resource implications of any recommended program changes, including increased costs or savings and the number and location of either increases or decreases in staff.

By means of background information to its conclusions the study team is asked to obtain answers to three sets of questions or concerns regarding beneficiaries; efficiency and overlap; and gaps and omissions.

Beneficiaries

- The principal beneficiaries of training, employment service, and job creation programs;
- geographical distribution of training and job creation projects in relation to local unemployment levels;
- permanency of jobs created;
- the question of "cycling" between job creation programs and other social measures such as unemployment insurance and training programs;
- extent to which training programs have been related to the requirements of industry, and have led to permanent employment;
- are programs appropriately targeted?

Efficiency and Overlap

- Programs which are particularly troublesome to beneficiaries in terms of red tape, paper work, and delays;
- illustrative cases where individuals or groups of individuals have benefited from a multitude of job creation measures including those offered by provincial governments, and where:
    - the programs are complementary;
    - the programs involve substantial duplication or overlap;
- cases where programs could be delivered more efficiently by private sector organizations;
- number and location of regional offices of CEIC;
- approaches used by other countries (e.g., Germany, UK, USA, France, Australia) to the delivery of programs such as those covered by this review.

Gaps and Omissions

- Direct spending or tax expenditure programs which should be taken into account in this review but are not in the list of programs.

Linkage with Consultation Papers

At the moment a consultation paper is being prepared on training. Once published, this paper will serve to stimulate discussion and consultation between

the private sector and responsible ministers on possible future policy options. Although the study team will undoubtedly want to examine and take note of this paper when it is available, the team's central task will be to advise the Ministerial Task Force.

Composition of Study Teams

The study team shall be led by a senior government official at the EX 4-5 level, who will be appointed in consultation with the department most closely affected by this program assessment. The team director will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The director will be supported by three seconded government officers and a matching number of private sector representatives nominated through the Private Sector Advisory Committee. The team, or its director, shall meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisors at their request.

Work Program

In view of the multiplicity of programs that fall within the general category of job creation and training, it will be desirable to assign specific tasks to sub-teams dealing with specific subjects. To this end, the study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a detailed work plan showing what sub-teams will be organized for that purpose.

The study team shall have access to any evaluations or evaluative tools departments have with respect to programs covered by this review.

Reporting Schedule

The study team is requested to report its initial findings to the Ministerial Task Force on March 1, 1985. In addition, the Task Force will receive brief progress reports on the work of this and other study teams at all regular meetings.

Communication with Departments

Ministers of those departments directly affected by this review will be advised which programs under their jurisdiction will be included.

Study Team on Agricultural Programs

Team Members

Team Director:	Mr. Jan d'Ailly Past-President St. Lawrence Sugar Montreal, Quebec
Team Deputy Director:	Mr. Peter Caskey Director General Environmental Strategies Environment Protection Service Environment Canada Ottawa, Ontario
Private Sector Members:	Mr. Jim Stringham Executive Vice-President and Chief Financial Officer Ralston-Purina Rexdale, Ontario
	Dr. Matt Kuhn Assistant Vice-President Bell Northern Research Ottawa, Ontario
	Mr. Paul Stewart Agricultural Specialist Canadian Imperial Bank of Commerce Ottawa, Ontario
	Mr. Mac Runciman Past-Chairman United Grain Growers Winnipeg, Manitoba
Public Sector Members:	Dr. Martin Ulrich Director Program Evaluation Policy Division Office of the Comptroller General Ottawa, Ontario

Mr. Don Dobson
Senior Analyst
Office of the Comptroller General
Ottawa, Ontario

Professional Support:

Dr. John Dingwall
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Mr. Douglas Kuntze
External Affairs
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team on Agricultural Programs
(December 17, 1984)

Terms of Reference

There are 88 programs directed in whole or in part to the agricultural sector. These programs in total involve 14,223 person-years, 16 departments and agencies, $1.5 billion in grants and contributions, and as well as significant federal revenue costs.

The study team will examine the list of pcwith a view to structuring its examination with respect to programs providing price stabilization, insurance, or subsidies, programs of research, finances, marketing boards, and programs of marketing and market development, and initial observations regarding agricultural food inspections. The team will also consult with those who are engaged in a review of policies requested by the Minister of Agriculture.

Based on an appropriately modified list of programs, the Ministerial Task Force on Program Review seeks the advice and conclusions of the team regarding a profile of government programs in this domain which is simpler, more understandable and more accessible to its clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups. Included in this advice could be observations regarding:

- Areas of duplication between the federal and provincial governments in the agricultural sector, and duplication among federal programs, and hence:
  - programs that might be eliminated;
  - programs that could be reduced in scope;
  - groups of programs that could be consolidated;
  - programs whose basic objective is sound but whose form should be changed;
- possible improvements to federal-provincial communication and program co-ordination;
- a summary overview of the legislation that would be required to implement any of these program changes;
- the resource implications of any recommended program changes, including increased costs or savings and the number and location of either increases or decreases in staff.

By means of background information to its conclusions the study team is asked to obtain answers to three sets of questions or concerns regarding beneficiaries; efficiency and overlap; and gaps and omissions.

Beneficiaries

- The geographical distribution of the beneficiaries of each major agricultural program on either side of "the farm gate";
- the distribution of beneficiaries up to the farm gate and beyond farm gate, by size (with appropriate indicators or measures) and business characteristics (such as whether incorporated);
- the purpose and benefits of the various programs of agricultural research, including the overall allocation of research effort across commodities or groups of beneficiaries;
- the value to beneficiaries of measures other than cash transfers, such as supply management, loans and the possibility of contingent liabilities, and publicly provided infrastructure.

Efficiency and Overlap

- Programs which are particularly troublesome to beneficiaries in terms of red tape, paper work, and delays;
- illustrative cases where individuals or groups of individuals have benefited from several agricultural programs, including those offered by provincial governments, and where:
  - the programs are complementary;
  - the programs involve substantial duplication or overlap;
- programs whose results could be achieved more efficiently through private sector organizations, or by government programs structured more along the lines of private insurance principles;
- cases where two different kinds of programs or activities effectively overlap, for example:
  - subsidies and supply management;
  - price stabilization and special income tax averaging;
  - marketing boards and commodity exchanges (grains).

Gaps and Omissions

- Direct spending or tax expenditure programs which should be taken into account in this review but are not in the list of programs.

Linkage with Consultation Papers

At the moment a consultation paper is being prepared on agriculture. Once published, this paper will serve to stimulate discussion and consultation between the private sector and responsible ministers on possible future policy options. Although the study team will undoubtedly want to examine and take note of this paper when it is available, the team's central task will be to advise the Ministerial Task Force.

Composition of Study Teams

The study team shall be led by a senior private sector executive who will be appointed in consultation with the department most closely affected by this program assessment. The team director will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The director will be supported by three seconded government officers and a matching number of private sector representatives nominated through the Private Sector Advisory Committee. The team, or its director, shall meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisors at their request.

Work Program

In view of the multiplicity of programs that fall within the general category of agriculture, it will be desirable to assign specific tasks to sub-teams dealing with specific subjects. To this end, the study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a detailed work plan showing what sub-teams will be organized for that purpose.

The study team shall have access to any evaluations or evaluative tools departments have with respect to programs covered by this review.

Reporting Schedule

The study team is requested to report its initial findings to the Ministerial Task Force on February 15, 1985, with a final report within three months after initiation. In addition, the Task Force will receive brief progress reports on the work of this and other study teams at all regular meetings.

Communication with Departments

Ministers of those departments directly affected by this review, will be advised which programs under their jurisdiction will be included.

Study Team on Native Programs

Team Members

Team Leader:

Mr. Jim Collinson
Assistant Secretary to the Cabinet
Aboriginal and Constitutional Affairs
Office of Federal-Provincial Relations
Ottawa, Ontario

Private Sector Members:

Mr. Peter Baird
Conexus Research Group Inc.
Ottawa, Ontario

Mr. Patrick Brascoupé
Vice-President
Apikan Ltd.
Maniwaki, Quebec

Mr. Glenn Sundstrom
Calgary, Alberta

Public Sector Members:

Mr. Tom Clarke
Director
Financial Policy and Research
Department of Indian Affairs
and Northern Development
Ottawa, Ontario

Dr. E.R. Daniels
Director
Policy Co-ordination
Department of Indian Affairs
and Northern Development
Ottawa, Ontario

Mr. Glenn Fields
A/Director General
Northern and Special Programs
Regional Industrial Expansion
Saskatoon, Saskatchewan

Ms. Judith Moses
Machinery of Government
Privy Council Office
Ottawa, Ontario

Professional Support:

Ms. Chantal Morin
Administrative Assistant
Program Branch
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Mixed Study Team on Native Programs
(January 8, 1985)

Background

Some 106 programs, estimated to cost in the order of $2.2 billion in 1984/85 are directed in whole or in part toward native peoples by the Government of Canada. These involve 7,850 person-years in the direct employ of the federal government, largely in INAC. In addition, substantial funds are identifiable in Secretary of State, NHW, CEIC, CMHC, DRIE, DFO, Transport Canada, Solicitor General, PSC and Justice for this client group.

The 1981 Census enumerated an aboriginal population of approximately 552,000 persons, divided into four categories:

- Status Indians – 350,000 (577 Bands);
- Inuit – 27,000;
- Non-status Indians – 75,000; and
- Métis – 100,000.

This population is significantly different than the general Canadian population because of its age structure and socio-economic and cultural characteristics. Nationally, 52 per cent of aboriginals are under 20 years of age compared to 32 per cent for the rest of the population. While the growth rate has declined dramatically in the past ten years it still remains twice the national average. This population has much lower than average educational attainment and, subsequently, high unemployment with those employed tending to be concentrated in low-skill occupations. Only 22 per cent of the adult aboriginal population has training beyond high school compared to 40 per cent of the rest of the Canadian population. The age-structure, high growth rates and low educational attainment all point to a significant and ongoing policy concern.

It is noted that many of the figures used are only "best estimates": simply because, with the exception of the members of Registered Indians (which could change if some Non-status Indians are reinstated), no one really knows the total population size (estimates for Métis range from 100,000 to over 1 million). As well, given the comprehensive nature of INAC's mandate, there are likely duplications and gaps in programs and perhaps even double counting of some expenditure estimates. Provincial expenditures, even where the federal government may have jurisdiction, may in fact be substantially higher than provincial governments may realize.

Finally, one may ask whether some programs are in place for Native people because they are Native or because they are poor and disadvantaged.

Terms of Reference

The study team will examine the list of programs closely with a view to structuring its approach to include an assessment of the needs of the client group, categorizing programs by objectives (e.g., local government, education, housing, economic development, social assistance, core political funding, etc.) and by aboriginal status (i.e., Indian, Inuit and Métis) and will consult with those currently reviewing policies and programs in the relevant departments and central agencies; more specifically in INAC, Secretary of State, DRIE, CEIC, FPRO, DFO, NHW, Transport and Justice.

Based on an appropriately modified list of programs, the study team will provide the Ministerial Task Force on Program Review advice and conclusions on a profile of government programs which is understandable and accessible to the clientele, and where decision making is decentralized to those in direct contact with the clients. Included in this advice could be observations on, as appropriate:

- areas of duplication between federal and provincial governments (taking note of federal and provincial jurisdiction);
- areas of duplication and fragmentation between federal departments and agencies;
- programs that might be eliminated;
- programs that could be reduced in scope;
- programs whose basic objective is sound but whose form could be changed;
- alternative implementation mechansims and program combinations for increased efficiency, combined with appropriate accountability provisions;
- a summary overview of the legislation that would be required to implement any of these program changes, including changes to the *Indian Act* to facilitate program implementation;
- the resource implications of any recommended program changes, including increased costs or savings and the number and location of either increases or decreases in staff.

As background to its conclusions, the study team is asked to obtain answers to four sets of questions or concerns regarding beneficiaries; efficiency and overlap; gaps and omissions; and broad fiscal projections.

Beneficiaries

- The principal beneficiaries of the programs;

- the geographical distribution of expenditures in relation to demographic realities and need;
- the impact of the programs on needed structural change;
- the appropriateness of the targeting (and allocation of program funds).

Efficiency and Overlap

- Problem areas due to red tape, delays, etc.;
- the useful life of infrastructure and operational considerations;
- illustrations of overlap in terms of duplication vs complementarity of various programs including provincial programs;
- cases where private sector or third party program delivery could be more efficient, and appropriate means for ensuring accountability;
- number and location of INAC offices;
- approaches in other countries (U.S.A., New Zealand, Australia, Greenland);
- provincial programming.

Gaps and Omissions

- Other programs not presently in the inventory but which should be taken into account in this review.

Broad Fiscal Projections

- Projections of prospective costs of major pending liabilities.

Composition of the Study Team

The study team will be led by a senior government official at the EX-5 level, who will be appointed in consultation with the department most affected by this program assessment (INAC). The team director will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The director will be supported by three seconded government officers and a matching number of private sector representatives nominated in consultation with the Private Sector Advisory Committee. The Team, or its director, shall meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisors at their request.

Reporting Schedule

The study team is requested to report April 26, 1985.

Communications with Departments

Ministers of those departments directly affected by this review will be advised which programs under their jurisdiction will be included. These terms of reference have been developed in consultation with the Secretary of the Treasury Board and the Deputy Minister of Indian and Northern Affairs.

Annex

Socio-Economic Circumstances of Canada's Aboriginal Peoples

Introduction

This annex presents some basic data on the demographics and socio-economic circumstances of Canada's aboriginal population. There are limitations inherent in any discussion of the characteristics of aboriginal peoples – while there is little dispute about the numbers and circumstances of status Indians and Inuit, there is a lack of specific information on the Métis and Non-status Indian (MNSI) population. This results partly from a question of ancestry and self-identification; there is no legal or broadly accepted definition of who constitutes this group and, therefore, the estimated population varies depending on the source.

Indians

- A **Status Indian** is a person registered or entitled to be registered as an Indian according to the *Indian Act*. In 1984 there are estimated to be 350,000 Status Indians made up of 577 bands of varying sizes. Approximately 50 per cent of the Status Indians in Canada are treaty Indians who belong to a body or band of Indians who were signatories to a treaty with the Crown.

- **Non-status Indians** generally include Indian people or those descended from them who, for one reason or another, have lost their right to be registered as Indians as defined by the *Indian Act*. This group (about 75,000 self-identified for the 1981 Census) includes Indian women who have lost their status through marriage to non-Indian men.

Inuit

- The Inuit (approximately 27,000 persons) are the aboriginal inhabitants of northern Canada, who generally reside in the Northwest Territories, although some live in northern Quebec (5,000) and Labrador (2,000). The federal government's power under section 91 (24) of the *Constitution Act, 1867* to make laws in respect to "Indians, and Lands reserved for the Indians" was interpreted to extend to Inuit by the Supreme Court of Canada in 1939. However, Inuit are not covered by the *Indian Act*.

Métis

- There are two broad definitions of Métis. Some maintain that the term refers to those of mixed European and aboriginal ancestry who descended from the historic Métis community of western Canada. Others say the term refers to anyone of mixed European and aboriginal ancestry who identifies as Métis, as distinct from Indian or Inuit. The 1981 Census counted approximately 100,000 Métis, based on self-identification.

General

Much of the information which follows has been extracted from the 1981 Census of Canada. The population estimates for aboriginal peoples in the Census are based on a sample of the population using the principle of self-identification and consequently it is not possible to state definitely that the Census "accurately" determined the number of aboriginal peoples or their circumstances. While there remains a significant debate on the numbers partly because of the definitional problems described above, there appears to be a consensus that the Census accurately portrays the socio-economic circumstances of all aboriginal groups.

Geographic Distribution

- Eighty per cent of the aboriginal population lives in provinces west of Quebec.
- Eighty-four per cent of the Métis and Non-status Indian population lives in the Prairie provinces.
- Sixty per cent of Status Indians live on reserves and an additional 10 per cent on Crown land. These are generally situated in either rural or remote locations. The majority of other Status Indians live in the major metropolitan centres in western Canada. For example, 33 per cent of aboriginal peoples residing in Alberta live in Edmonton and Calgary.
- MNSI tend to be more urban with 60-70 per cent living in urban areas.
- The proportion of off-reserve Indians has been rising steadily in the past two decades from 15 per cent in 1966 to 30 per cent in 1983.

Population

- The aboriginal population is significantly younger than the national population. Fifty-two per cent of aboriginals are under 20 years of age compared with 32 per cent for Canada. Only 3.5 per cent of this population is 65 and over compared with ten per cent for the nation.
- Age structure has important labour force implications. In the Prairies, for example, one in six children under the age of 15 years is of aboriginal ancestry. The working age aboriginal population is expected to grow at an

annual rate of 2.9 per cent – nearly three times the corresponding rate for the remainder of the population. It is estimated that by 1991, one in four people entering the labour force in western Canada will be of aboriginal ancestry and for Manitoba and Saskatchewan, the ratio is nearly one in two.

- Fertility rates for Status Indians have been falling in concert with national rates but still remain twice the Canada average.

Education

- Seventy per cent of the aboriginal population have less than high school graduation compared to 45 per cent for the national average. Thirty-eight per cent have less than grade eight compared to 20 per cent for the country as a whole.
- Approximately 20 per cent of Indian students complete high school compared to a national rate of 75 per cent.
- Participation rates for Indians 14-18 years in secondary schools is around 30 per cent.
- Accessibility to secondary schools is constrained for much of the aboriginal population. Many children from remote or rural communities must leave home to attend high school.

Labour Force

- The working age segment comprises 57 per cent of the total aboriginal population compared with 68 per cent for the nation.
- Participation in the labour force differs dramatically between aboriginal peoples and the rest of the population.

Reported Labour Force Participation Rates
(Per Cent of Working Age Population)

	Male		Female	
	Native	Other	Native	Other
Man.	55.2	78.8	31.8	53.4
Sask.	56.3	79.2	31.5	49.3
Alta.	65.2	85.2	39.6	58.7
B.C.	66.9	78.6	43.2	53.0
Yukon	65.1	87.4	48.5	71.1
N.W.T.	54.7	91.7	39.7	72.9

Source: 1981 Census of Canada.

- Unemployment rates for aboriginal peoples are significantly higher than for the rest of the population. In western and northern Canada, the rates are at least twice as high, varying between 25 and 55 per cent.
- Seasonal employment is common. Of those who were employed in 1980, just over half of the male aboriginal work force worked 40 to 52 weeks.
- Aboriginal males are concentrated in construction-related occupations and are under-represented in managerial, technical and professional fields. Aboriginal women are more likely to work in service occupations and less likely to have clerical jobs than other women.

Income

- Average individual aboriginal incomes were approximately two-thirds of the national average in 1980.
- The proportion of aboriginal income in the form of government transfer payments is double that of other Canadians, constituting the second largest source of income for aboriginal peoples.
- Aboriginal peoples in rural areas are twice as dependent on transfer payments as aboriginal peoples living in urban areas.

Family Status

- Aboriginal families and households are larger than those of other Canadians and are more apt to include extended family members.
- Household income is lower than for other Canadians and does not necessarily rise as the number of family members increases, as it does for the rest of the population.
- The rate of single parent households is twice that of the general population.
- The number of status Indian children in care (i.e., under the protection of a child welfare authority) is five times the national rate.

Housing

- Nearly 50 per cent of Indian families live in crowded conditions.
- Less than 50 per cent of Indian houses are fully serviced with sewer and water compared to a national rate of 90 per cent.

Crime

- In 1979, Status Indians comprised 70 per cent of all admissions to federal penitentiaries in the Prairie provinces.
- About 70 per cent of Status Indians can expect to be incarcerated in a provincial correctional centre by age 25 compared to eight per cent for other Canadians.
- Most crimes committed by Indians involve drunken driving, theft and robbery.
- The juvenile delinquency rates for Indians is three times the national rate.

Health

- Indians use hospitals 2-2.5 times more than the national population but on average stay slightly less time.
- Accidents, violence and poisonings account for over one-third of all Indian deaths, more than three times the national rate. Suicides are still very high, six times the national rate, and particularly in the 15-24 age group.
- High infant mortality rates persist, approximately 60 per cent higher than the national rate, attributed to respiratory ailments and infectious and parasitic diseases reflecting poor housing, and lack of sewage disposal and potable water.

Appendix 3
Study Teams in Process

Study Team on Real Property Management

Team Members

Team Leader:	Mr. Edward Elford, C.A. Senior Vice-President Trizec Corporation Calgary, Alberta
Deputy Team Leader:	Mr. Al Clayton Director Bureau of Management Consulting Department of Supply and Services Ottawa, Ontario
Private Sector Members:	Mr. John Band Vice-President Barnicke Real Estate Toronto, Ontario
	Mr. Bill Niles Senior Financial Officer Canron Inc. Toronto, Ontario
	Ms. Gloria Fougère Controller Quebec Division Marathon Realty Co. Ltd. Montreal, Quebec
Public Sector Members:	Mr. Paul Migus Senior Advisor Program Branch Treasury Board Secretariat Ottawa, Ontario
	Colonel David Edgecombe Director Construction Engineering Requirements Department of National Defence Ottawa, Ontario

Dr. Hari Johri
Director
Bureau of Management Consulting
Department of Supply & Services
Ottawa, Ontario

Mr. David Carter
Director
Corporate Policy & Strategic Planning
Department of Public Works
Ottawa, Ontario

Professional Support:

Mr. Ted Tunis
Principal Consultant
Bureau of Management Consulting
Department of Supply and Services
Ottawa, Ontario

Mr. Jean Petitclerc
Director
Management Consulting Services
Department of Labour
Ottawa, Ontario

Dr. Tony Quon
Assistant Director
Bureau of Management Consulting
Department of Supply and Services
Ottawa, Ontario

Mr. William Lye
Assistant Director
Bureau of Management Consulting
Department of Supply and Services
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team on Real Property Management
(January 9, 1985)

Background

The federal government, on behalf of the Crown, is the largest real property manager in Canada. It is estimated that the value of real property holdings is between $40 and $60 billion, annual operating and capital expenditures are $2.0 billion and some 17,000 person-years are directly involved with property management functions. Seventy-four programs, within 18 different departments and agencies are directed in whole or in part to real property management.

Real property programs serve a variety of purposes and uses and are managed through several different forms of organization. Real property programs included within this review can be divided into three categories:

- Common Service – This category includes programs whose primary purpose is to manage accommodation as an administrative support to other programs, examples include the accommodation programs of Public Works, External Affairs (overseas property), Correctional Service (penitentiaries) and National Defence (bases).

- Direct Program Delivery – This category includes programs for which the management of real property is an integral part of the delivery of services to the public. Generally, these programs concern the economic infrastructure (airports and ports) or the social infrastructure (museums and parks, and property held in trust by the Crown for Indian Bands).

- Property Development – This category includes programs whose primary purpose is the control or development of real property for broader socio-economic reasons; examples include the National Capital Commission and the Public Works Lands Company.

These terms of reference have been reviewed by the Deputy Ministers of Public Works, Transport, National Defence, Environment, and the Secretary of the Treasury Board.

Purpose

The Ministerial Task Force on Program Review seeks information and advice regarding improvements to the efficiency and effectiveness of real property

management. The review will encompass all government organizations, with the exception of Crown corporations which manage real property as part of their commercial operations. Included in this advice could be observations regarding:

- groups of property functions or programs which could be privatized, consolidated, reduced in scope or eliminated;
- changes in the organization of government for the management of real property;
- changes in real property management policies or practices;
- legislative actions that would be required to implement any changes;
- as far as possible, the resource implications of any changes, including impacts upon costs and the number of staff.

As outputs of the review, the study team is asked to provide basic facts on the nature of real property activities of the federal government, to identify major issues and concerns related to real property and to outline observations and advice on these issues and concerns. In developing these outputs, the study team is asked to provide information regarding:

Delivery Structure

- Principal organizations and programs responsible for real property management within the federal government;
- resources (capital, operational, human) expended by organization and by regional distribution;
- advantages and disadvantages of privatization or the use of Crown corporations, and other special organizations to manage real property and carry out major construction programs;
- use of municipal-provincial-federal "port authorities" to manage federal real property;
- use of revenue dependency concepts in real property management;
- overlaps between provincial and federal government real property management programs;
- approaches used by the private sector, provinces and other countries to deliver similar programs;
- the legislative base and existing conflicting objectives and impediments for efficient and effective real property management.

Efficiency and Overlap

- Lines of responsibility among government organizations including:
  - the responsibility between Public Works and other departments and agencies within the National Capital Region;
  - the relative responsibilities of Treasury Board, Public Works and other program organizations for real property management;
- multiplicity of design and construction responsibilities and organizations across several government organizations and the implications for accountability;
- duplication and overlap of property administration staff between tenants and Public Works;
- advantages and disadvantages of expanded use of contracting out to the private sector for property management services;
- complex processes which effect the planning, approval and execution of acquisition and construction programs;
- management of accommodation standards to ensure control of tenant demand and improved utilization of accommodation;
- relationship between investment decisions for renovation, replacement or acquisition and government accounting and resourcing practices;
- asset management: the scheduling by departments of surplus properties and their disposal by Public Works Canada.

Gaps and Omissions

- Programs which should be taken into account in this review but are not in the list of programs assigned for review.

Linkages with Other Program Reviews

As a common service, real property management is an element of all government programs. Many of the programs are or will be subject to review by other study teams under the Ministerial Task Force. When a potential for overlap of study teams exists (for example, the review of the **Small Craft Harbours** Program), the two teams will develop work programs to avoid duplication.

Composition of Study Team

The study team will be led by a senior executive from the private sector. The team director will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector

Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The team director will be supported by three government executives, a matching number of private sector representatives and other public sector officers seconded to provide research assistance to the team. The team, or its director, shall meet with the Public Sector Advisor and Private Sector Liaison Advisor at their request.

Work Program

To cover the many programs and organizations involved in property management, the study team will be divided into sub-teams responsible for specific programs and for specific cross-program functional topics. Early in the review, the study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a revised list of programs and detailed workplan indicating the organization and activities of the Team.

Access to Information and Data Sources

The study team will have access to evaluations, reviews and reports on real property management programs prepared over the past several years, as well as any other existing information and data from central agencies and service and program organizations. A review of this information will be conducted by the study team and if additional data are required, central agencies and service and program departments will be requested by the study team, on behalf of the Ministerial Task Force, to collect such data.

Reporting Schedule

The study team is requested to report its initial findings to the Ministerial Task Force on April 30, 1985. In addition, the Ministerial Task Force will receive brief progress reports on the work of the study team at all regular meetings.

Study Team on Regulatory Programs Review

Team Members

Team Leader:

Mr. Anthony Campbell
Co-ordinator
Office of Regulatory Reform
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Private Sector Members:

Mr. James R. Conrad
President
James Conrad Management Services Ltd.
Toronto, Ontario

Mr. C. Reginald Cook
Vice-President (ret'd)
Administrative and Associate Secretary
The Molson Companies Ltd.
Toronto, Ontario

Mr. John Leroy Olsen
President & Chief Executive Officer (ret'd)
Phillips Cables Limited
Brockville, Ontario

Mr. Robert Peel
Union Business Manager
258 International Brotherhood of
Electrical Workers
Vancouver, British Columbia

Mrs. Beryl Plumptre
Reeve
Village of Rockcliffe
Ottawa, Ontario

Ms. Tayce Wakefield
Government Relations Administrator
General Motors of Canada
Oshawa, Ontario

Public Sector Members:

Mr. John F. Blakney
Commerce Officer
Bureau of Competition Policy
Consumer & Corporate Affairs
Ottawa, Ontario

Mr. Anthony W. Burgess
Formerly Deputy Project Manager
A Base Review of Air Transport Administration
Transport Canada
Ottawa, Ontario

Mr. Brian D. Carter
Special Advisor to the Assistant Deputy Minister
Economic Analysis & Fiscal Policy
Department of Finance
Ottawa, Ontario

Ms. Clara Dunning
Manager of Communic
Office of Regulatory Reform
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Mr. Arthur Graham
Senior Policy Advisor
Federal Statutes Compliance Project
Department of Justice
Ottawa, Ontario

Mr. Lee McCabe
Senior Economist
Office of Regulatory Reform
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Mrs. Julianna Ovens
Senior Analyst
Office of Regulatory Reform
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Mr. Denis M. Watson
Director General
Northern Affairs Program
Indian and Northern Affairs
Ottawa, Ontario

Professional Support: Ms. Ann Dale
Manager of Communications
Office of Regulatory Reform
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team on Regulatory Programs Review
(January 8, 1985)

Terms of Reference

In addition to programs already included in the terms of reference of other study teams, there are some 115 federal regulatory programs. These additional regulatory programs are administered by 11,400 person-years in 33 departments and agencies at a direct cost to the government of $1.7 billion. These programs impose substantial indirect costs on the economy and are frequently perceived as excessive insofar as they obstruct growth and job creation or unduly limit the freedom of private individuals.

The study team will examine the federal regulatory system including a comprehensive list of regulatory programs. In so doing, it will bear in mind the objectives of the Ministerial Task Force on Program Review and, in particular, its interest in developing a profile of government programs, including regulatory programs, which is simpler, more understandable and more accessible to their clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups.

With regard to the regulatory system, the study team will provide a report with its observations and advice concerning the efficiency, appropriateness and adequacy of

(a) the system as a whole, with special emphasis on regulatory prior assessment, approval and review procedures;

(b) private sector co-ordination and consultation practices;

(c) interdepartmental and intergovernmental co-ordination and consultation procedures;

(d) enforcement and compliance under existing regulations and consistency of administration.

With regard to its review of regulatory programs, the study team will address both the substance and administration of each program with a view to identifying what either the team, the private sector or provincial/territorial governments consider "problem programs" as judged first of all against the criterion of economic development; that is:

(a) does the program directly or indirectly constitute an obstacle to economic development or job creation?

and judged further against any or all of the following criteria:

(b) appropriateness – what is the program supposed to do, is it doing it and is a regulatory program (i.e., subordinate legislation) the best way to solve the problem?

(c) adequacy – does achievement of the program's objective solve the problem it was directed at?

(d) relevance – has the program become obsolete?

(e) efficiency – can the program be done cheaper?

(f) cost/benefit – do the administrative and/or indirect socio-economic costs appear to outweigh the program's benefits?

(g) overlap/duplication – is there actual or perceived conflict or waste in relation to provincial/territorial programs?

(h) consistency – are the rules commensurate with the risk and magnitude of the harm (problems) and are they applied on an equitable and consistent basis?

(i) entrepreneurship – does the program stifle entrepreneurial initiative or create undue uncertainty, red tape or delays in the market place?

(j) good citizenship – does the program detract from good citizenship or otherwise bring regulatory administration into ill-repute?

(k) differential impact of regulatory regime on small or large corporations.

In conducting its examination, the study team should consult as appropriate with departments and private sector representatives and take full account of ongoing activities or initiatives which are relevant to the regulatory review. The team is expected to indicate to ministers:

- where problems may exist in specific programs and the system as a whole, and
- what course or courses of follow-up action are open to further evaluate or remedy these problems.

A perceived "problem program" falling entirely within the responsibility of a single minister should be reported as such to the Ministerial Task Force with any observations that might assist the responsible minister to address the problem. However, where the study team identifies a regulatory problem area crossing departmental boundaries, it should seek to provide detailed suggestions on possible action plans for resolving the problem.

Except insofar as it might detract from the overall coherence of its review, the study team need not pursue regulatory programs which other team leaders have undertaken to examine within the scope of their terms of reference. However, these instances should be noted in the study team's report.

In reporting, the study team should provide details of the legislative and resource implications of any recommended program changes. In addition, the team should draw attention to regulatory developments or approaches in other countries which may be relevant to the study.

The study team will not address issues concerning the procedures or relationship to government of regulatory agencies except to identify problem areas, since these questions are the subject of a separate study.

Linkage with Consultation Papers

Cutting horizontally across governmental activities as this study does, it will no doubt deal with issues to be covered by consultation papers. The team should examine and take note of these papers and, in its own consultations, ensure that the distinct focus of the regulatory review study is emphasized to prevent any confusion with consultations being conducted in any other context.

Composition of Study Teams

The study team will be led by A. Campbell, Co-ordinator, Office of Regulatory Reform in the Treasury Board. He will report as appropriate through the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The director will be supported by the staff of the Office of Regulatory Reform with up to three additional seconded government officers and a matching number of private sector representatives nominated through the Private Sector Advisory Committee. The team, or its director, shall meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisors at their request.

Work Plan

The study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a detailed work plan reflecting these terms of reference.

The study team shall be afforded access to any evaluations or other relevant analysis which departments have with respect to programs covered by this review.

Reporting Schedule

The study team is expected to report its initial findings to the Ministerial Task Force on April 15, 1985. It will provide regular progress reports.

Communication with Departments

The study team will initiate appropriate liaison and consultation arrangements with departments whose programs are affected by this study.

The Secretary of the Treasury Board and the Deputy Ministers of Justice, Transport, and Consumer and Corporate Affairs have been consulted on the proposed terms of reference.

Study Team on Government Procurement

Team Members

Team Leader:	Mr. Eric H. Shelton Division Vice-President Alberta Gas Transmission Division NOVA Corporation Calgary, Alberta
Deputy Team Leader:	Mr. Samuel Wex Director General Petroleum Incentives Administration Department of Energy, Mines and Resources Ottawa, Ontario
Private Sector Members:	Mr. Michael Wood Partner Woods Gordon Ottawa, Ontario
	Mr. Ronald W. Neville Director Business Development Spar Aerospace Limited Toronto, Ontario
	Mr. Dean Collis Manager Raytheon Canada Limited Waterloo, Ontario
	Mr. Donald Cripps President Janes Stationary Inc. Barrie, Ontario
	Mr. Dan Backs Secretary-Treasurer ALTA/NWT Council of Labour Canadian Federation of Labour Edmonton, Alberta

Public Sector Members:

Mr. Noel Bhumgara
Director General
Sciences and Professional Services
Department of Supply and Services
Hull, Quebec

Colonel Robert Little
Department of National Defence
Ottawa, Ontario

Mr. Robert Gillespie
Director
Major Public Procurements
Department of Regional Industrial Expansion
Ottawa, Ontario

Mr. Don Chilibeck
Group Chief Services
Policy Implementation and Review Division
Treasury Board Secretariat
Ottawa, Ontario

Professional Support:

Mr. Lee McCormack
Senior Liaison Officer
Program Evaluation Branch
Office of the Comptroller General
Ottawa, Ontario

Mr. Frank Podruski
Senior Policy Analyst
Department of Regional Industrial Expansion
Ottawa, Ontario

Mr. Murray Wires
Engineering Procurement Officer
Department of Supply and Services
Hull, Quebec

Mr. Ron Kane
Acting Director
Corporate Planning and Support Branch
Department of Supply and Services
Ottawa, Ontario

Administrative Support:

Mrs. Marie Renaud
Administrative Assistant
Petroleum Incentives Administration
Department of Energy, Mines and Resources
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team on Government Procurement
(April 3, 1985)

Federal government procurement of goods and services is big business. The public sector in Canada (at all levels) purchases more than $50 billion in goods and services annually, of which more than $6 billion is procured by Supply and Services Canada (SSC), a similar amount by departments and agencies, and a further $9 billion by Crown corporations. The procurement process involves to some degree or other virtually every major organization of the federal government. The economic effects of the purchases of the federal government reach all parts of the country and extend into all sectors of the Canadian national economy.

Government contracting policy derives from the *Financial Administration Act* and other acts of Parliament and is enunciated in Treasury Board Regulations and Policy Directives. The central feature of the government procurement process is the use of a common service agent SSC to purchase nearly all its goods and an important portion of its services. The Supply Program Objective as found in the Main Estimates is "To acquire and provide goods and/or services required by departments and agencies, taking into account the contribution of Supply to the realization of National Objectives, and to provide services for the disposal of Crown-owned materiel, all in the most economical manner". The principal elements of the statutory framework within which the Supply Program operates are the *DSS Act*, *DPA* and the *Surplus Crown Assets Act*. A number of Orders in Council also apply as well as several Memoranda of Understanding. With respect to procurement, SSC and other departments are governed by regulatory, policy and procedural controls to ensure conformance with national objectives, prudence and probity and fairness and equity in dealing with suppliers. A small number of programs which are related in one way or another to government procurement are an important part of the system. Examples of the latter include the make or buy policies and programs respecting R&D or the "in-house" produced services ranging from printing to audit services, management consulting and translation.

A second common service agent, Public Works Canada, performs similar functions in respect of real property management. The governing policy, procedures and activities of Public Works Canada are presently under review by the study team on real property management and, hence, are outside the scope of this review.

The study team will seek advice and provide recommendations on improvements to the efficiency and effectiveness of current government procurement policies, processes and programs. In examining government procurement, the study team will bear in mind the objectives of the Ministerial Task Force on Program Review and in particular its interest in making the procurement system simpler, more

understandable and more accessible in order to provide better service, less red tape and greater efficiency.

The review will focus **primarily** on the procurement activities of federal departments and agencies. To the extent only that meaningful observations and conclusions can be drawn in a 90-day period, the study team may be able to inform itself about selected aspects of the procurement activities of the larger Crown corporations.

With regard to its specific issue focus, the study team will provide a report with its observations and advice in respect of the three major themes detailed below:

(a) **Better Management of the Procurement System** – whether there is potential for significant **service improvement** to client departments as a result of achieving greater overall operating efficiency or reducing "red tape"; whether there is potential for improvements with respect to departments' responsibilities for requirements definition, product evaluation and acceptance; whether greater observance of **probity and prudence** is possible; whether there is potential for greater economy or financial savings through increased **contracting out** to the private sector of any of the wide range of centralized or special purpose services presently provided internal to a department or from one department to a client group of others. In these areas the Study Team may address specific questions like the problems faced by operating departments, such as DND and MOT in their interaction with policy departments and common service agencies; opportunity to effect better expenditure management procedures (to reduce what some perceive to be imprudent year-end spending); whether organizational re-arrangements would be beneficial, such as privatization of certain in-house-produced services; or the desirability of increasing or reducing (as the case may be) the ability of client departments to contract for goods or services independent of SSC.

(b) **The Potential for Reduction of Barriers to Government Market Access** – whether, for example, private suppliers to government (large or small, central or regional) are faced with a procurement system that is unnecessarily complex, costly or centralized in its activity, thereby inhibiting fair and equitable access to the government market. In this area the team may address the relative cost of doing business with government, the question of whether government specifications may be too demanding or unrealistic in a commercial sense, the existing policy on competitive tendering (and its impact on various sectors, large and small business and the regions) or the question of whether more regional or "on the spot" purchasing could or should be undertaken by SSC and its client departments.

(c) **The Use of Procurement as a Lever for the Attainment of National Objectives** – modern day governments have used, and continue to use, government procurement as an instrument of national economic and social policy.

Government policy has evolved to a point where the focus is placed not only on the procurement of best value goods and services but also on the use of federal purchasing power as a lever to effect other social and economic objectives – among them job creation, enhancement of technological capability, access to foreign markets and industrial and regional development. These other objectives may involve significant trade-offs and recently there has been considerable work in attempting to define both what they mean in operational terms and to implement strategies to achieve them. The study team will review the present situation in order to advise on (i) the extent to which the procurement system has supported (and can continue to support) these various objectives, (ii) the nature of operational conflicts and inefficiencies (if any) arising from an attempt to procure lowest cost goods and services while furthering other related objectives, and (iii) the potential for and desirability of clarifying the policies and concomitant roles and responsibilities of the major players (esp. DRIE and SSC) in this process.

As a related but separate matter, the use of procurement for national defence – security reasons will be examined. The Department of National Defence (DND) accounts for a major portion of all federal procurement spending (exclusive of Crown corporations) and procurement policy is closely related to the attainment of national security objectives as well. Under the *Defence Production Act*, SSC has a significant role to play with respect to the organization of industry for Defence. The study team will focus on whether and how defence-related procurement policy could be shaped to promote the definition, development and maintenance, over the long term, of a domestic industrial capacity to supply **certain products** (as may be identified by DND) **of strategic importance** to defending the nation.

In undertaking this work, the team will rely heavily on both the views of DND, SSC and DRIE, and on any recent study reports pertinent to this matter.

In conducting its examination, the study team will consult as appropriate with public and private sector representatives and take full account of any ongoing activities and initiatives that are relevant to government procurement. The team is expected to indicate to ministers:

a. where serious problems may exist in the system as seen from outside as well as within government;

b. what course or courses of follow-up action are open to further evaluate or remedy these problems, including, an indication of –

   1. possible changes in procurement management policies or practices,

   2. legislative amendments that could be required to implement any changes,

3. groups of procurement functions that could be privatized,

4. possible changes in the organization of government for the management of the procurement system; and

c. where dollars might be saved in the procurement system or where efficiencies (doing more for the same dollars) might be gained.

In conducting this review, the study team will be mindful of the distinctions in policy and process that are presently applied to:

a. major Crown procurements of goods whose value is in excess of $100 million;

b. goods procurements of less than $100 million at various thresholds in value; and

c. the procurement of services at various thresholds of value.

The advice and recommendations of the study team will take account of the differing treatment presently applied to these various categories of procurement activity.

Linkage with Other Program Reviews

Cutting horizontally across government activities as this study does, it will no doubt deal with issues covered by other program reviews or individual departmental initiatives. The team will identify for the Ministerial Task Force in its detailed work plan any procurement-related issues or programs that have been reviewed by previous Task Force teams or are in the process of being reviewed by Ministers through other means. In general the study team will **not** focus its attention on such issues or programs, unless it is the judgment of the team that important procurement-related questions were not addressed in the initial review and that a "second opinion" would be useful for ministers.

As noted above, any matters of this type would be specifically highlighted in the study team's detailed work plan, or amendments thereto, as such issues or programs present themselves.

Composition of the Study Team

The study team will be led by a senior executive from the private sector and a deputy team leader from the public sector. The team leader and deputy will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force and will consult with the Private Sector Advisory Committee. The team leader and deputy team leader will be supported by four government executives, five private sector representatives and other public sector

officials seconded to provide professional support to the team. The team, or its leader and deputy team leader, will meet with the Public Sector Advisor and Private Sector Liaison Advisor as needed.

Work Plan

The study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a detailed work plan reflecting these terms of reference.

Access to Information and Data Sources

The study team will have access to evaluations, audits, reviews and reports on procurement activities prepared over the past several years, as well as any other existing information and data from central agencies and service and program organizations. A review of this information will be conducted by the study team and if additional data are required, central agencies and service and program departments will be requested by the study team, on behalf of the Ministerial Task Force, to collect such data.

These terms of reference have been reviewed by the Deputy Ministers of Supply and Services, National Defence, Transport, Regional Industrial Expansion and International Trade and by the Secretary of the Treasury Board.

Reporting Schedule

The study team is expected to report its initial findings to the Ministerial Task Force on June 28, 1985. It will provide regular reports, including a written progress report on approximately May 15, 1985.

Study Team on Veterans Affairs Programs

Team Members

Team Leader:	Mr. David Steele Assistant Deputy Minister Department of Supply and Services Ottawa, Ontario
Private Sector Members:	Mr. George Neufeld Manager Currie, Coopers and Lybrand Ottawa, Ontario
	Mr. Ed Boston Director Deloitte, Haskins and Sells Toronto, Ontario
Public Sector Members:	Mr. Claude Lafrance Temporary Assignment Pool Treasury Board Secretariat Ottawa, Ontario
	Ms. Elayne van Snellenberg Privy Council Office Ottawa, Ontario
Professional Support:	Mrs. Monique Mahoney Administrative Assistant Department of Supply and Services Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team on Veterans Affairs Programs
(March 1, 1985)

Introduction

The Veterans Affairs portfolio provides a number of services to veterans and others who are eligible for Civilian War Pensions or Allowances with the objective of "providing support for the economic, social, mental and physical well-being of veterans and their dependants and other eligible persons." (For simplicity, the term "Veterans" will be used to describe all persons eligible under the Acts which form part of the Veterans Affairs portfolio.) The services consist of disability pensions being paid to 143,000 veterans and survivors, war veterans' allowances being paid to 86,000 veterans and survivors and various health services being provided as required to the 86,000 persons on War Veterans Allowances. As well, the Bureau of Pensions Advocates assists about 8,000 persons with the preparation of their application for pensions or allowances and the Veterans Land Administration manages 28,500 accounts under the *Veterans Land Act*.

These services are provided by five independent legal entities, namely the Department of Veterans Affairs, War Veterans Allowance Board, Canadian Pension Commission, Pension Review Board and the Bureau of Pensions Advocates. Together, they administer 23 Acts of Parliament with associated regulations. Their combined budgets for 1984/85 are $1.5 billion and 4,171 person-years.

The operation of the pensions program is presently under review as a result of the "Special Committee to Study Procedures under the Pension Act" (the Marin Committee) which received a number of submissions. This Committee has analysed the submissions and identified 62 issues. As well, it commissioned a Touche, Ross report on the pension process. Since then, the Minister of Veterans Affairs has received letters and/or submissions from another 150 individuals and/or organizations. A departmental Task Force now has the objective of implementing immediate solutions to the problems identified.

The Veterans Affairs portfolio is at an important turning point. The average age of eligible veterans is now over 65 years of age and their needs are those of senior citizens together with added complications due to the effects of war service. While the present legislation has been adjusted at regular intervals in the past, a new look at the services and benefits and the ways in which they are delivered in relation to the future needs of an aging clientele would appear to be the main problem facing the Veterans Affairs portfolio at this time.

Terms of Reference

The Ministerial Task Force on Program Review seeks advice and conclusions regarding a profile of the Veterans Affairs portfolio which is simpler, more understandable and more accessible to its clientele and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups. Included in this advice could be observations regarding:

- the appropriateness of the present legislative and institutional framework having regard to the particular needs of veterans at this point in their life cycle;
- the work of the departmental Task Force in addressing the problems identified by the "Special Committee" and suggestions regarding any activities which should be added to the Task Force's responsibilities;
- areas of duplication of services between federal and provincial governments or between different departments and agencies of the federal government;
- groups of services that could be consolidated;
- services whose basic objective is sound but whose form should be changed;
- a summary overview of the legislation that would be required to implement any of these changes;
- the resource implications of any recommended program changes including increased costs or savings and the number and location of either increases or decreases in staff.

By means of background information to its conclusions the study team is asked to obtain answers to four sets of questions or concerns regarding beneficiaries; efficiency and overlap; gaps and omissions; and financial projections to the year 2000 A.D.

Beneficiaries

- The principal beneficiaries of the Veterans Affairs portfolio and their relationship to the total veterans population;
- new or expanded services which may be required to meet the needs of the veteran population;
- a comparison of the services provided with those provided by the federal and/or provincial governments to an ordinary citizen with equivalent problems.

Efficiency and Overlap

- Services which are particularly troublesome to beneficiaries in terms of red tape, paperwork and delays;

- illustrative cases where a beneficiary may qualify in a number of ways for Veterans Affairs services and/or other federal or provincial services and where:
  - the services are complementary;
  - the services are similar;
- cases where the services can be delivered more efficiently by private sector organizations;
- number and location of all Veterans Affairs offices;
- approaches used by other countries, in particular the U.S. (and the conclusions of the Grace Commission), to caring for veterans.

Gaps and Omissions

- Any omissions in cataloguing of the services and/or benefits being provided to veterans such as special income tax exemptions.

Financial Projections

- Projections to the year 2000 A.D. for the costs of the services and benefits provided under the Veterans Affairs portfolio under a number of scenarios such as different mixes of health services, different degrees of "harmonization" with Old Age Security and Guaranteed Income Supplement and simpler pension processing procedures.

Linkage with other Studies

At the moment, besides the Task Force on the issues identified by the Special Committee, the Department of Veterans Affairs is preparing plans to make adjustments to the allowances and health services to reflect the fact that this year half the veterans will become 65 years of age or older. As well, the Veterans Allowances are in process of being "harmonized" with Old Age Security and Guaranteed Income Supplement. The project team will ensure that their work does not duplicate anything now being done by the department and that they will use any relevant results from the department studies.

Composition of Study Teams

The study team is being led by a senior government official who has been appointed in consultation with the Minister and Deputy Minister of Veterans Affairs. The team director will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The director will be supported by 1-2 seconded government officials and a matching number of private sector representatives nominated through the Private Sector

Advisory Committee. The team, or its director, will meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisors at their request.

Work Program

After a review of available material on evaluations, assessments, etc., in the department, a detailed work plan will be established.

Reporting Schedule

The study team is requested to report its initial findings to the Ministerial Task Force by May 31, 1985. In addition, the Task Force will receive brief progress reports on the work done at all regular meetings.

Communications with Departments

Ministers of those departments directly affected by this review will be advised which programs under their jurisdiction will be looked at during the project.

Study Team on the Canada Assistance Plan

Team Members

Team Leader:	Mr. Bill Bindman Acting Comptroller General of Canada Treasury Board Secretariat Ottawa, Ontario
Private Sector Members:	Dr. Ronald S. Hikel Principal Thorne Stevenson & Kellogg Edmonton, Alberta
	Mr. Des Byrne Manager Thorne Riddell Ottawa, Ontario
	Mr. D'Arcy Coulson Personal Contractor Ottawa, Ontario
Provincial Public Sector Members:	Mr. Vern Hollett Deputy Minister Public Works and Services Government of Newfoundland and Labrador St. John's, Newfoundland
	Mr. John Noble Deputy Minister Ministry of Human Resources Province of British Columbia Victoria, British Columbia
Professional Support:	Mr. Sam Morel Director of Personnel Privy Council Office Ottawa, Ontario

Mr. Roger Saulnier
Manager, Staff Relations and Compensation
Privy Council Office
Ottawa, Ontario

Ms. Sandra Pett
Research Officer
Health and Welfare
Ottawa, Ontario

Mrs. Monique Mahoney
Administrative Assistant
Department of Supply and Services
Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team on the Canada Assistance Plan
(March 1, 1985)

Introduction

The Canada Assistance Plan (CAP) is a social welfare activity operated by provinces, territories and municipalities across Canada. As such, it cannot be treated in the same manner as other Task Force projects covering programs by the federal government, owing to sensitivities in terms of federal/provincial relations.

CAP is a federal cost-sharing mechanism which funds 50 per cent of certain social assistance services administered within the provinces and territories. Much (not all) of this funding is demand-driven since Canadians who pass a needs test and other conditions are automatically entitled to social welfare assistance. The 1985 federal estimates for CAP exceed $4 billion, about three-quarters of which flows directly to about 2 million individuals. This is up from $3.2 billion in estimates for 1983/84 and expected to rise further, though less steeply, in the next several years. Some 50,000 people, in effect an entire industry, work throughout Canada in the provision and administration of CAP-related activities.

This proposed review of CAP is not the first examination of that plan. CAP was started in the mid-1960s with substantial provincial input and became the subject of much discussion and no little controversy from the time of its inception, although it is generally thought to be an example of successful federal/provincial collaboration. A major joint review was done in the mid-1970s. CAP was included in the focus of the Breau Committee on Federal/Provincial Fiscal Arrangements (1981). In that year also, a joint federal/provincial task force reviewed those aspects of CAP deemed unsatisfactory or disfunctional (review of CAP and the Vocational Rehabilitation of *Disabled Persons Act*). Other studies, we suspect, have been made by various provinces.

These other studies are mentioned to indicate that CAP is not easily susceptible to major changes. Alternative mechanisms such as guaranteed annual wages have been considered. Many of the recommendations reached in earlier examinations have not been implemented. It is difficult to establish a uniform view of CAP among all interested parties. We plan to acquaint ourselves fully with these materials as part of this project.

Terms of Reference

As stated earlier, CAP should be approached differently from other projects. This project should not be a review of provincial/territorial efficiency or performance in

the delivery of CAP services. Rather it is proposed as a project **to acquaint ministers with provincial views and opinions** and to reassure them that CAP appears to be operating consistently with its aims and according to the law. These purposes are expressed in the following terms of reference, which have been reviewed with officials of Health and Welfare and Finance:

- To provide ministers with an understanding of CAP, e.g., the intent of the Plan, how it fits into the context of related federal social programs, and the main constraints and sensitivities associated with it.

- So far as an examination of this kind and duration can determine, to satisfy ministers either that CAP is achieving its intended purposes according to the law or that this cannot safely be presumed.

- To acquaint ministers with the major perceptions of CAP within the provincial/territorial social services communities. At a minimum, these are to be drawn from key individuals in provincial ministries of social services and finance. However, some perceptions from representative social services agencies are also needed.

  In this connection, particular attention will be paid to those perceptions which appear to be prevalent in all or most of the provinces and territories, e.g., those which appear consistent across Canada.

- To determine whether any suitable alternative mechanisms have been identified or which are apparent which might achieve the purposes of CAP more effectively.

- If feasible, to ascertain the current fiscal implications of CAP for federal and provincial treasuries, including some implications as might be apparent to provincial authorities in their respective areas.

- To recommend to ministers in the light of findings any additional steps which may be required.

Study Team on Housing Programs

Team Members

Team Leader:	Mr. James Shapland Senior Vice-President Administration Markborough Properties Ltd. Toronto, Ontario
Deputy Team Leader:	Mr. Reg McLemore Director Planning Policy and Research National Capital Commission Ottawa, Ontario
Private Sector Members:	Mr. John Cole Business Manager International Brotherhood of Electrical Workers, Local 2309 Fredericton, New Brunswick
	Mr. Colin Hefferon Principal Planner Corporate Forecasting Group The City of Edmonton Edmonton, Alberta
Public Sector Members:	Ms. Joyce Potter Director, Program Evaluation Canada Mortgage and Housing Corporation Ottawa, Ontario
	Mr. Douglas Stewart Senior Program Evaluation Manager Department of Communications Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team on Housing Programs
(April 2, 1985)

Terms of Reference

There are 23 programs directed in whole or in part to housing. Other housing-related programs have been evaluated by the study teams on services and subsidies to business and native programs. These 23 programs are estimated to cost $2.0 billion in 1984/85, and involve four departments and agencies. In addition, tax expenditures amount to an estimated $4.1 billion.

The study team will examine the 23 programs with a view to making any necessary additions or deletions. It will structure its examination by type of program, as follows:

(a) Programs designed to provide adequate housing for low-income groups;

(b) programs designed to promote the effective operation of the mortgage and housing markets;

(c) programs designed to maintain and improve housing standards;

(d) programs designed to promote energy conservation in the residential sector;

(e) programs through which the government uses the housing sector as an economic lever.

The Ministerial Task Force on Program Review seeks advice and conclusions regarding a profile of government programs which is simpler, more understandable and more accessible to its clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups. Included in this advice could be observations regarding:

- areas of duplication between the federal and provincial governments;
- programs that might be eliminated;
- programs that could be reduced in scope;
- groups of programs that could be consolidated;
- programs whose basic objective is sound but whose form should be changed;
- a summary overview of the legislation that would be required to implement any of these program changes;

- the resource implications of any recommended program changes, including increased costs or savings and the number and location of either increases or decreases in staff.

By means of background information to its conclusions, the study team is requested to obtain answers to three sets of questions and concerns regarding beneficiaries; efficiency and overlap; and gaps and omissions.

Beneficiaries

- The principal beneficiaries of housing programs;
- the geographical distribution of expenditures in relation to demographic realities and need;
- the appropriateness of the targeting, and differences in targeting resulting from the application of programs by provincial and municipal governments;
- beneficiaries of federal programs who are also beneficiaries of provincial programs.

Efficiency and Overlap

- Programs which are particularly troublesome to beneficiaries in terms of red tape, paper work and delays;
- illustrative cases where individuals or groups have benefited from several programs including tax expenditures and programs of provincial and municipal governments, (including rent control) and:
  - the programs are complementary,
  - the programs seem to work at cross purposes,
  - the programs involve substantial duplication or overlap;
- cases where programs could be delivered more efficiently at the provincial or municipal levels;
- cases where programs could be delivered more efficiently by private sector organizations;
- past federal intervention in promoting the effective operation of the mortgage and housing markets, and the effectiveness of such interventions;
- areas where the federal government has played a role in assuring that minimum housing standards apply across the country;
- the manner in which the federal government has used the programs as economic levers, the impact of such use on the housing market and the potential for such use in the future;

- the cost-effectiveness of energy conservation programs and their impact on housing costs and standards;
- the degree to which federal housing expenditures stem from past commitments and are thus locked in;
- number and location of CMHC offices across the country.

Gaps and Omissions

- Direct spending or tax expenditure programs which should be taken into account in this review but are not in the list of programs assigned for review.

Linkage with Consultation Papers

A consultation paper on housing has been released by the minister responsible for CMHC and is serving to stimulate discussion and consultation between the private sector and responsible ministers on possible future policy options. The study team has examined this paper and will follow the consultation process closely. However, the team's central task will be to advise the Ministerial Task Force along the lines set out above.

Composition of Study Teams

The study team will be led by a senior private sector executive. The team director will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The director will be supported by two seconded government officers and a matching number of private sector representatives nominated through the Private Sector Advisory Committee. The team, or its director, will meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisor at their request.

Work Program

It will be desirable to assign specific tasks to sub-teams dealing with specific subjects. To this end, the study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a detailed work plan showing the sub-teams and the major activities.

The study team will have access to any evaluations and evaluative tools departments have with respect to programs covered by this review.

Reporting Schedule

The study team is requested to report its findings to the Ministerial Task Force by July 8, 1985. In addition, the Task Force will receive brief progress reports on the work of this and other study teams at all regular meetings.

Communication with Departments

Ministers of those departments directly affected by this review will be advised which programs under their jurisdiction will be included.

Study Team on Programs of the Minister of the Environment

Team Members

Team Leader:	Mr. George H.C. Layt Senior Vice-President (ret'd) Stelco Toronto, Ontario
Deputy Team Leader:	Mr. Clint Edmonds Regional Director General Environment Canada Halifax, Nova Scotia
Private Sector Members:	Mr. David Brooks Principal Marbek Resource Consultants Ottawa, Ontario
	Mr. Doug Cook Manager Environment Co-ordination Imperial Oil Limited Toronto, Ontario
	Mr. Alistair Crerar Chief Executive Officer Alberta Environmental Council Edmonton, Alberta
	Ms. Bernice Goldsmith Professor, Faculty of Engineering Concordia University Montreal, Quebec
	Mr. Jim MacDonald Canadian Labour Congress (ret'd) Ottawa, Ontario

Public Sector Members:	Mr. Ward Falkner Associate Director General Department of Fisheries and Oceans Vancouver, British Columbia
	Mr. Jim Maxwell A/Director General Environmental Conservation Service Environment Canada Hull, Quebec
	Mr. James McCulloch Director General Atmospheric Environment Service Environment Canada Downsview, Ontario
	Mr. Kim Shikaze A/Regional Director Environmental Protection Service Environment Canada Toronto, Ontario
	Mr. George Yeates Director General Program Management Directorate Parks Canada Hull, Quebec
Administrative/ Evaluation Support:	Mr. Peter O'Hara Director, Federal-Provincial Relations Corporate Planning Group Environment Canada Ottawa, Ontario

Terms of Reference for the Study Team for the Review of Programs of the Minister of the Environment
(April 3, 1985)

Background

The Ministerial Task Force on Program Review, as part of its overall study, has requested that a review be undertaken of the programs of the Minister of the Environment. This exercise does not duplicate or replace any of the recently completed or current reviews, including the Inquiry on Federal Water Policy, the Parks Canada A-base review, the LeBlond study and the Auditor General's review of departmental programs and operations. These latter exercises are concerned with specific policy or operational issues. The current review is undertaken with a view to producing a program profile which is effective and relevant in its response to both present and future needs, as well as being simpler, more understandable and more accessible to its clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups. It is the intention, moreover, to make use of the information already collected through previous studies.

Terms of Reference

There are 34 programs of the Minister of the Environment directed to issues related to environmental and heritage conservation and protection. These programs in total involve 10,230 person-years and $766.5 million in annual operating, capital, grants and contributions costs. This represents 95.4 per cent of the department's budget and 92.6 per cent of person-years authorized. Some of the programs and services also generate considerable revenues.

The study team will provide the Task Force with its advice and conclusions regarding a profile of government programs, which is simpler, more understandable and more accessible to their clientele, and where decision making is decentralized as far as possible to those in direct contact with client groups.

The study team will provide a report with its observations on and advice concerning:

- means, where feasible, to improve responsiveness to clients, users and the public affected by government action through increased decentralized or consolidated delivery;
- programs to identify structures which may be simpler, more understandable and improve public accessibility;

- relationship of the Minister of Environment's programs to programs of other federal departments, provincial and territorial governments, universities and business in order to remove any duplication or irritants;
- programs where objectives are sound but the form of delivery should be changed, with particular emphasis on privatization;
- existing delivery mechanisms to determine if increased efficiency is feasible;
- current programs and legislation to determine possible gaps inhibiting the effective and/or efficient realization of the federal mandate.

Included in the advice offered by the study team could be observations regarding:

- programs that might be eliminated, reduced in scope, consolidated, restructured and added in order to avoid duplication, increase efficiency, remove burdens and fill gaps and improve service to the public (programs include policies, legislation, regulation, services, and tax expenditures);
- possible improvements to federal-provincial communication and program co-ordination;
- a summary overview of the legislation that would be required to implement any of these program changes;
- the resource implications of any recommended program changes, including increased costs or savings and the number and location of either increases or decreases in staff;
- approaches in other countries which may be relevant to the study.

To reach its conclusions about the best means of achieving the government's goals, the study team is asked to obtain answers to four sets of questions or concerns regarding beneficiaries/impact; efficiency; gaps; and fiscal projections.

Beneficiaries/Impact

- Who are the clients for each program and are they using the services? Are the programs appropriately targeted? What are the indicators for reflecting the benefits received? Who pays for these benefits? What are the revenues raised?
- What is the existing geographical distribution of the beneficiaries of major environmental services and initiatives, e.g., park establishment and investment, recipients of weather and climate services? Are programs regionally sensitive?
- Which programs impose a regulatory impact and how does this affect economic performance? This includes the effects created by the process of compliance – e.g., red tape, paper work and delays – as well as specific compliance objectives.

- What is the purpose of the various programs of research, including the overall allocation of research effort across sectors and groups of beneficiaries?

- Which programs impact directly or indirectly on the Canadian economy; what is the distribution between short- and long-term costs and benefits; which economic sectors are affected, e.g. acid rain abatement and forestry, fishing and construction?

- How are the programs coordinated with provincial, territorial, municipal, university and private sector programming and how can benefits derived by these sectors be improved within the policy of fiscal restraints? (Illustrative examples should be used.)

Efficiency/Effectiveness

- What is the appropriateness and adequacy of each current program, i.e., what is it supposed to do, is it doing it and is it doing it in the best way to solve the problem?

- Which programs have goals or activities which could be achieved more efficiently through private sector organizations or other delivery mechanisms such as Crown corporations or independent agencies?

- Do any programs duplicate work already done by other federal government departments, provincial governments and the private sector? Are there any programs that could be carried out more efficiently by consolidation with other federal programs, provincial programs, or should be carried out under provincial mandate?

- Which federal programs or group of programs could achieve greater productivity through rationalization of mandates, legislation and resources?

- Are there existing or potential economic markets for greater cost recovery and what are the implications?

- Are regulatory programs consistent, i.e., are the rules commensurate with the risk and magnitude of the harm (problem) and are they applied on an equitable and consistent basis?

- Are any programs at cross purposes with other existing programs and, if so, how can this situation be resolved?

- Do some programs provide obstacles to economic development and growth or impediments to entrepreneurship?

- Are any programs obsolete?

Gaps

- What environmental areas or issues, while part of the federal mandate, require further programming to meet government objectives?

- Does the government have sufficient and effective mechanisms to respond to international threats or issues with an international dimension?
- Does the government have sufficient and effective mechanisms to identify and respond to future threats and issues?

Fiscal Projections

- Given the current programs, what are the expected future demands for funding? (Scenarios along with a range of future demands for funding could be used.)

Linkage with Consultation Papers and Other Ongoing Studies

At the moment an Inquiry on Federal Water Policy and a review of the department's public consultation process are being undertaken. If consultation papers are prepared, they will serve to stimulate discussion and consultation between the private sector and responsible ministers on possible future policy options. Although the study team will undoubtedly want to examine and take note of these reviews and any other consultation papers or studies, the team's central task will be to advise the Ministerial Task Force along the lines set out above. Except insofar as it might detract from the overall coherence of its review, the study team need not pursue programs which other team leaders have undertaken to examine within the scope of their terms of reference. However, these instances should be noted in the study team's report. Contact will be made with the study teams on Real Property Management, Agricultural Programs, and Regulatory Programs to decide on necessary linkages.

Composition of the Study Team

The study team shall be chaired by a senior private sector executive who will be appointed in consultation with DOE. The vice-chairman will be a senior official from DOE. The chairpersons will report to both the Public Sector Advisor and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. The chairpersons will be supported by five seconded government officers and a matching number of private sector representatives. A small secretariat will be provided to support the team; all to be located in the department, with costs to be borne by DOE. The team, or its chairpersons, shall meet with the Public Sector and Private Sector Liaison Advisors and the Private Sector Advisory Committee at their request.

Work Program

In view of the multiplicity of programs that fall within the general category of environmental and heritage protection and conservation, it will be desirable to assign specific tasks to sub-teams dealing with specific subjects. To this end, the

study team will submit for consideration by the Ministerial Task Force a detailed work plan showing what sub-teams will be organized for that purpose.

The study team shall have access to any evaluations or evaluative tools that departments have with respect to programs covered by this review, as well as material recently prepared by DOE for the Minister of Environment's own program review.

Reporting Schedule

The study team is requested to develop a work plan by April 15, 1985 and to report its initial findings to the Ministerial Task Force by the end of May 1985. A final report will be submitted by July 10, 1985. In addition, the Task Force will receive brief progress reports on the work of this and other study teams at all regular meetings.

Communication with Departments

The study team is expected to identify, from the point of view of service to the public, any possibilities it finds for improvement, for example, by consolidating programs within the federal government, and to advise on further actions it thinks are needed to develop these possibilities. The Task Force will expect the study team to have consulted with any department with an interest in any area identified. Ministers of those departments which depend on services from the Department of Environment or are otherwise linked in some way to the activities of the Department of Environment will be advised of the Terms of Reference of this study.

Study Team on Major Surveys and Related Information Systems

Team Members

Team Leader:	Mr. James M. Stanley President Maritime Resource Management Services Amherst, Nova Scotia
Deputy Team Leader:	Mr. Richard Groot Director Geographical Services Energy, Mines and Resources Canada Ottawa, Ontario
Private Sector Members:	Mr. Doug MacKay Former Chairman of the Board and General Manager Kenting Earth Sciences Limited Ottawa, Ontario
	Mr. Paul Deacon Vice-President MacLean Hunter Limited Ottawa, Ontario
Public Sector Members:	Mr. David A. Worton Assistant Chief Statistician of Canada Statistics Canada Ottawa, Ontario
	Dr. Alan Walton Director General Central Region, Ocean Science and Surveys Fisheries and Oceans Burlington, Ontario
	Mr. Ray Fichaud Regional Director, Quebec Region Atmosphere Environment Services Montreal, Quebec

Terms of Reference for the Study Team on Major Surveys and Related Information Systems
(May 2, 1985)

Purpose

The Major Surveys study team will review the major national survey programs and related information dissemination systems. These programs and systems describe the people of Canada, their activities, and the environment in which they live and work. A preliminary examination of these surveys indicates that they deliver a great deal of essential information at a relatively modest cost. The purpose of the Major Survey study team is to evaluate the various programs and to propose means for improving their public utility, efficiency, and effectiveness. The review will encompass present and emerging needs and will take into account the potential offered by developing technology, and the emergence of capabilities in other levels of government, the private sector and educational institutions.

Background

From the earliest days of Canada's evolution, surveys of national resources were considered essential tools for the orderly development and administration of the new country, including considerations of public safety, and to attract settlers and capital. For example, the census, geological, topographical and early hydrographic surveys began before confederation and later grew into major systematic national surveys reflecting national standards of integrity and reliability.

Today the Government of Canada spends at least three-quarters of a billion dollars each year, and employs more than 10,000 persons annually, in surveying and in processing and distributing the results from the major and related surveys.

Over the years the major surveys have generated large banks of valuable data which constitute a substantial cumulative investment on the part of Canadian taxpayers. Canada will continue to need accurate and timely information from the major surveys to plan effectively, monitor and evaluate its development, to administer its internal affairs and to attract investment capital. New and powerful computer-based analytical techniques are now available to support such activities. But these impose more stringent demands on data quality and organization.

The Government of Canada must increasingly ensure that the investments made in the major surveys generate maximum returns. The results must meet the needs of a multiplicity of purposes, they must be readily accessible to users and be kept up to date as cost effectively as possible.

Similarly, the major surveys must be forward thinking in anticipating user needs, and in identifying the need for integration of surveys, as well as the development of standards for the exchange of survey data between agencies and the different levels of government. Thus there will be some assurance that duplication in data gathering is minimized and mutual consistency and maximum interchangeability and integration will be achieved.

The complexity of issues facing all sectors of Canadian society does not allow for a simplistic view of the world as a series of individual disciplines to be surveyed. From the point of view of data collection, management and dissemination, differentiation between federal, provincial or municipal data is becoming less meaningful. We deal with data about the same Canadians, the same land and infrastructure except perhaps in more or less detail. Therefore it will be in the national interest that co-ordinated, if not integrated, efforts in major surveys are made between all levels of government.

A serious concern emerging from the use of new technology is the need to protect the privacy of individual Canadians in the context of linking information from different sources. This suggests the need for great care in considering the potential of various administrative data bases for secondary purposes.

Opportunities for the technology and service industry may exist in the development and implementation of major data collection and data management techniques. Similarly, universities and industrial research capacities in Canada could make a significant contribution. Their potential participation in achieving the national survey tasks will be deliberately explored.

The study team will be considering these issues as it conducts its review of federal programs relating to the major surveys.

Terms of Reference

The Ministerial Task Force on Program Review seeks the advice and recommendations of the study team regarding the major survey programs of the federal government with the ultimate goals of establishing simpler, more understandable and more accessible programs for those served. Emphasis will be placed upon decentralizing program activities as far as possible to those who are in direct contact with client groups. Included in the advice given could be observations regarding:

- the overall requirement for, and benefits derived from, the major surveys in Canada;
- opportunities to co-ordinate and consolidate major survey programs within the federal government;
- considerations relating to historical continuity and internal consistency of survey information;

- the potential for secondary use of administrative data bases to supplement or possibly replace survey activity, and the possible mechanisms to realize that potential;
- duplication in federal program expenditures;
- programs that might be eliminated;
- programs that could be reduced in scope;
- programs whose basic objectives are sound but whose form should be changed;
- alternative approaches for achieving efficiencies in surveys information gathering, management and dissemination tasks;
- programs which could be, either in whole or in part, more efficiently and effectively delivered by private sector organizations;
- possibilities and mechanisms for improved federal-provincial and private sector consultation, co-ordination and program integration;
- the legislation that would be required to implement proposed program changes;
- resource implications of any proposed program changes, including increased costs or savings and the number and distribution of proposed staff increases or decreases.

The study team will conduct a review of those programs assigned for review and any related programs deemed appropriate for review as its examination of the major surveys proceeds.

As background to its conclusions and recommendations, the study team is asked to obtain and evaluate information about:

Beneficiaries

Considering the Task Force's mandate to bring better service to the public and greater efficiency to the government, the study team will examine:

- Current legislation articulating the benefits and mandate of the information development activities of departments of government;
- the users and the kinds and extent of use of information generated by the major surveys;
- the geographic and sectoral distribution of the users of information generated by the major surveys;

- the utility, quality and timeliness of delivery of products and services experienced by the clientele;
- possible implications of the distinction between information developed in response to specific, well-defined needs and information developed as a basis for the more general understanding, analysis, anticipation and formulation of the problems and opportunities facing society;
- the capability of the private sector to conduct major surveys and the extent to which it has been used.

Efficiency and Overlap

In the context of the most cost-effective delivery of services to users, the study team will review:

- the quality of planning and consultation occurring to ensure continuing program relevance;
- considerations relating to the efficiency of program operation and alternative modes of program delivery;
- the emphasis on research and development functions relating to the major surveys and the management thereof;
- the effectiveness of updating information bases and the frequency required for repeat information gathering cycles;
- the amount of inter-program sharing, integration and co-operation in methodology and classification systems development, technology development and information dissemination within the federal government;
- the federal government information publication and dissemination procedures related to the major surveys;
- the overlaps and linkages within major surveys being conducted in the federal government and by the provinces and industry, including the possibility of using provincial data bases and major federal administrative information data bases to complement or replace parts of existing major surveys;
- survey and information dissemination approaches being used by the provinces and by other countries (e.g., U.S.A., U.K., Australia, E.E.C. and Japan).

Gaps and Omissions

The study team may review other programs or parts of programs which emerge during the course of its investigations as requiring examination under the major survey theme.

Access to Information, Other Reviews and Consultation

The study team will have access to all reviews, studies, or evaluations or evaluation tools relating to the programs included in this review. Consultation will be sought with those currently conducting departmental program reviews, including the reviews of other Task Force study teams which relate to Major Surveys.

Composition of the Study Team

The study team will be led by Jim Stanley, President of Maritime Resource Management Service Inc., a Maritime regional Crown corporation. The team leader will report to both the Public Sector and the Private Sector Liaison Advisor serving the Chairman of the Task Force. In addition, the teams will consist of a deputy team leader and six other members with a balanced senior management representation from government, and the private sector. Part-time support officers for special assignments and an administrative assistant will be seconded from the federal public service.

Work Program

Upon approval of its Terms of Reference, the study team will submit a work plan for consideration by the Ministerial Task Force showing the activities to be undertaken by the study team and the schedule for accomplishing the work required.

Communications with Departments

Ministers of departments directly affected by this review will be advised which programs under their jurisdiction will be included. In addition, the study team will initiate appropriate liaison and consultations with deputy ministers and senior managers whose programs are affected by the study.

These Terms of Reference have been reviewed by the Deputy Ministers of Energy, Mines and Resources, Fisheries and Oceans, Environment, Agriculture, Supply and Services, Health and Welfare, National Revenue (Taxation), Labour, by the Auditor General and the Chief Statistician for Canada, and by the Secretary of the Treasury Board.

Reporting Schedule

The study team is requested to report its findings on or before July 31, 1985. In addition, the Ministerial Task Force will receive brief progress reports at regular meetings.

Nouvelles initiatives de gestion

Résultats initiaux du Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes

L'honorable Erik Nielsen
Vice-premier ministre

Mai 1985

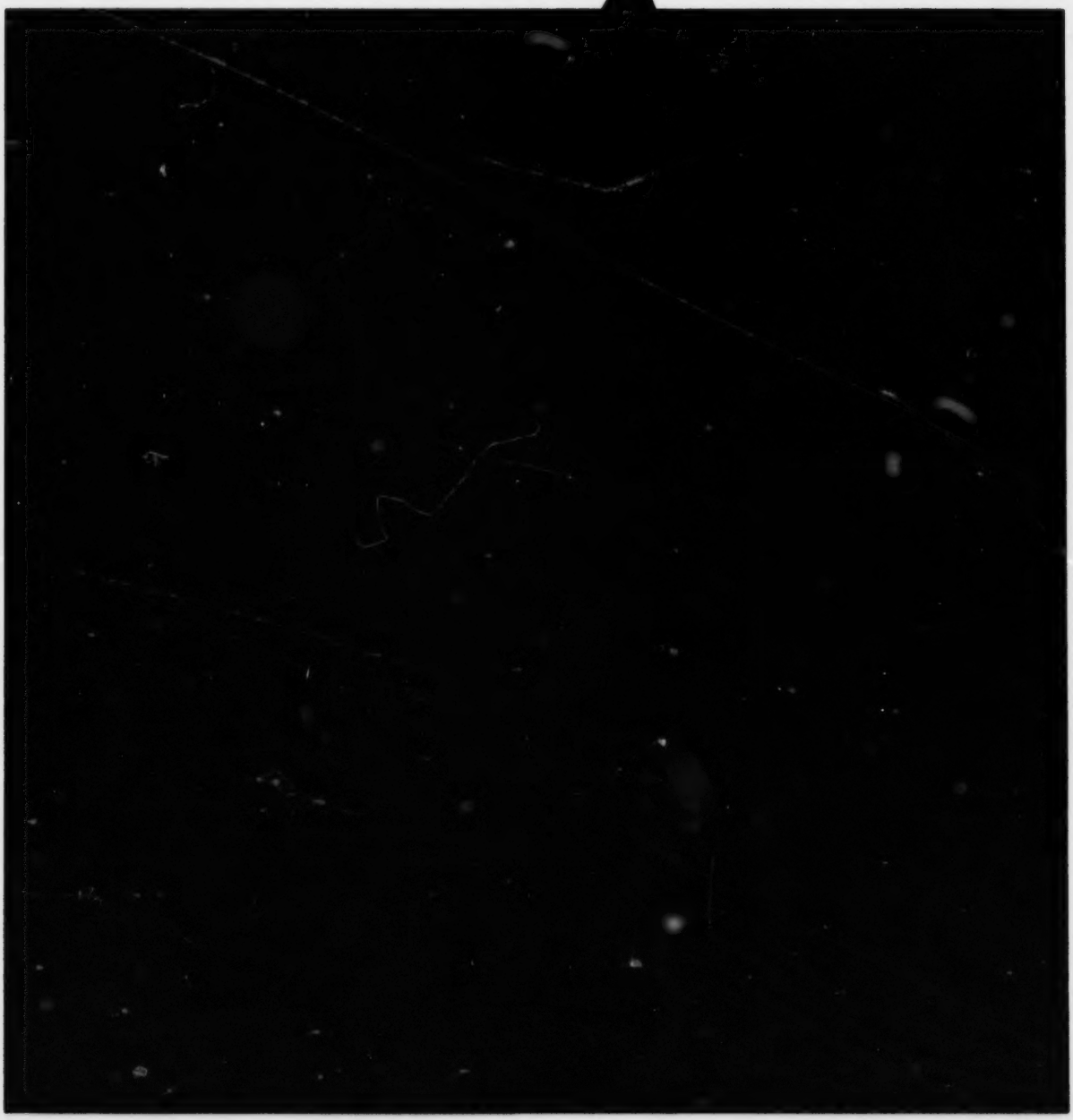

Canada

Nouvelles initiatives de gestion

Résultats initiaux du Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes

L'honorable Erik Nielsen
Vice-premier ministre
et président du Groupe de travail
ministériel chargé de l'examen des programmes
Mai 1985

Deputy Prime Minister | Vice-premier ministre

CANADA

C'est pour moi un grand plaisir de présenter le premier rapport officiel faisant le point sur les activités du Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes.

Ce Groupe de travail a été chargé par le Premier ministre, en septembre 1984, d'examiner les programmes fédéraux dans le but de réorganiser la structure des programmes gouvernementaux pour la rendre plus simple, plus facilement compréhensible et plus accessible à leur clientèle respective. Les nouvelles initiatives de gestion décrites dans ce document, qui représentent les résultats initiaux de l'examen, visent principalement à améliorer le service fourni au public et la gestion des programmes fédéraux. Le gouvernement se propose d'établir une nouvelle série de programmes comportant des objectifs précis, des tâches bien définies et des fins liées à l'intérêt public.

Ces décisions du gouvernement du Canada ne sont pas sans avoir d'importantes répercussions. Elles représentent un nouveau départ; un grand nombre d'autres décisions seront prises et annoncées tout au long de l'exercice 1985-86, quand les examens des programmes restants seront achevés. Ainsi, la confiance que les Canadiens ont placée dans le gouvernement se reflète dans les mesures prises pour assurer le renouveau de l'économie.

L'un des principaux objectifs du Groupe de travail est de réduire, de concert avec les provinces, les chevauchements et doubles emplois entre les programmes fédéraux et provinciaux. Simultanément, il importe de s'assurer que les programmes fédéraux tiennent compte des différences qui sont en bonne partie à l'origine de la vitalité du Canada.

Au nom du Groupe de travail ministériel et du gouvernement du Canada, je rends hommage à la contribution apportée par les représentants du secteur privé à l'examen des programmes, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts, à titre de membres du Comité consultatif du secteur privé et des divers Groupes d'étude. Leur apport est inestimable et renforce l'engagement pris par le gouvernement à l'égard de la consultation.

Erik Nielsen

L'honorable Erik Nielsen
Vice-premier ministre
et président du Groupe de travail
ministériel chargé de l'examen des programmes

Table des matières

Introduction 1

Grandes initiatives nouvelles 3

Description du processus 5

Services et subventions aux entreprises 11
- Encouragements à l'industrie 12
- Petite entreprise 14
- Expansion du commerce et des marchés 15
- Infrastructure et services publics 20
- Recherche et développement 24

Programmes de formation, de création d'emplois et d'emploi 31
- Programmes de formation 32
- Création d'emplois 33
- Programmes d'emploi 34
- Programmes d'adaptation de la main-d'œuvre 35

Programmes agricoles 37
- Programmes de développement 38
- Programmes d'inspection et de réglementation 41
- Programmes de gestion des risques économiques 41
- Programmes de soutien de l'industrie laitière 42
- Maintien de certains programmes 42

Programmes destinés aux Indiens et aux autochtones 43

Vue d'ensemble 45

Annexes 47

Introduction

Dans la gestion de toute entreprise, il est sage de réévaluer de temps à autre les objectifs et de les comparer à la réalité.

Les comparaisons peuvent être rassurantes ou bien confirmer la nécessité d'apporter des changements dans des domaines que, de par leur expérience, les responsables de l'entreprise sont portés à examiner. Des examens de ce genre sont depuis longtemps la règle dans l'industrie et le commerce et ils commencent à devenir chose plus courante dans la gestion des fonds publics. Les évaluations des programmes fédéraux ont cependant été parfois limitées sur le plan de leur portée et de leur objectivité.

Il y a longtemps qu'on aurait dû au Canada se pencher avec une attention particulière sur la gestion des programmes à l'échelle nationale. La complexité extraordinaire de l'administration fédérale et son découpage vertical en une vaste gamme d'institutions plus ou moins importantes ont empêché jusqu'ici que l'on procède à un réexamen des programmes de cette envergure. C'est pour cette raison, ainsi que pour répondre aux nombreuses instances publiques reçues par ce gouvernement aussi bien avant qu'après son entrée en fonction, que le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes a été formé par le Premier ministre du Canada en septembre 1984.

Le Groupe de travail placé sous l'autorité du Vice-premier ministre, l'honorable Erik Nielsen, comprend aussi le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, le ministre de la Justice, l'honorable John Crosbie, et le président du Conseil du Trésor, l'honorable Robert de Cotret.

Dans le cadre de son premier budget, le gouvernement dépose le premier rapport officiel faisant le point sur les activités du Groupe de travail ministériel. Ce rapport rend compte des premières constatations qui se dégagent d'un travail sans équivalent dans l'administration publique. Le Groupe de travail avait, et continue d'avoir, pour mandat de présenter à l'attention du Cabinet un ensemble de propositions visant à instaurer une nouvelle structure des programmes fédéraux. Ce nouvel ensemble se composera de programmes mieux structurés de manière à pouvoir être mieux gérés et servir plus efficacement les Canadiens.

Le mandat rendu public le 18 septembre 1984 demandait au Groupe de travail «de réorganiser la structure des programmes gouvernementaux dans tous les ministères pour la rendre plus simple, plus facilement compréhensible et plus accessible à leur clientèle respective et là, où ce sera possible, de conférer de plus grands pouvoirs de décision à ceux qui traitent directement avec les groupes-clients». Les ministres formant le Groupe de travail ont entrepris d'améliorer la

gestion des programmes et des services fédéraux et de veiller à leur rationalisation de façon qu'ils soient logiques non seulement pour les responsables de l'administration publique, mais aussi pour les Canadiens auxquels ils sont destinés.

Le Vice-premier ministre a annoncé le 16 novembre 1984 la création d'un Comité consultatif du secteur privé chargé de seconder les ministres. Ce comité a été établi afin d'assurer une plus grande objectivité, de faire des consultations une partie intégrante du processus d'examen et d'apporter des idées nouvelles pour gérer l'administration publique du Canada.

Les nouvelles initiatives de gestion du gouvernement, qui émanent du Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes, sont reflétées dans ce budget. Trois des examens effectués portent sur des domaines présentant une unité fonctionnelle dans la mesure où ils correspondent à de grands secteurs de l'économie. Il s'agit des domaines suivants: les services et subventions aux entreprises; la formation, la création d'emplois et l'emploi, et l'agriculture.

Ces domaines jouent un rôle-clé dans la politique économique du gouvernement et font partie des axes prioritaires qui ont été soulignées avec insistance dans le discours du Trône, dans l'exposé économique de novembre du ministre des Finances et lors de la Conférence des premiers ministres sur l'économie tenue à Régina. Les recommandations portent sur des aspects importants de la priorité accordée par le gouvernement au renouveau économique, au rétablissement du sens des responsabilités financières dans des domaines auparavant délaissés et à l'élimination des obstacles à la croissance économique. Nombre des mesures proposées par les groupes d'étude, recommandées par le Groupe de travail ministériel et acceptées par le Cabinet sont annoncées dans ce document budgétaire: certaines sont mises en oeuvre dans des Avis de motions de voies et moyens et des initiatives du Conseil du Trésor décrites dans des documents budgétaires connexes; d'autres encore seront précisées et mises en application séparément par chacun des ministres responsables.

À l'issue de ce processus, une nouvelle structure des programmes fédéraux devrait restaurer la confiance des Canadiens dans leur administration publique. Et ce regain de confiance conduira au renouveau économique et à la création d'emplois. Il importe en effet que les programmes de l'État complètent et renforcent le rôle du marché, et non qu'ils en faussent les signaux.

Grandes initiatives nouvelles

Les mesures annoncées dans le budget inaugurent les nombreux changements qui résulteront du réexamen des programmes mené depuis un an. Elles comportent bien des innovations qui prennent la forme des initiatives suivantes.

La question du «cumul»

Un ensemble complexe de subventions, d'encouragements fiscaux, de programmes de garantie de prêts et d'autres mécanismes permettant de subventionner les investissements des entreprises s'est établi au Canada au fil des années. Grâce à ce système mis en place au gré des besoins, un projet d'investissement peut bénéficier non seulement d'une aide fédérale au titre de plusieurs programmes, mais également d'encouragements fiscaux offerts aux sociétés, sans compter le soutien accordé par les provinces. Ces diverses formes d'aide peuvent être cumulées. Le budget traite d'un aspect de cette question, et le gouvernement consultera les provinces et l'industrie au sujet d'autres changements possibles.

Programmes améliorés d'emploi

Les programmes fédéraux d'emploi sont des instruments fondamentaux pour un gouvernement soucieux de l'employabilité de ses citoyens. Ces programmes devraient être destinés aux personnes qui en ont le plus besoin et conçus de manière à doter les travailleurs des aptitudes qui correspondent aux besoins de notre économie. L'examen des programmes a montré qu'il fallait veiller davantage à satisfaire à ces deux impératifs. Dans le cadre de la nouvelle stratégie du marché du travail, les changements apportés aux programmes fédéraux de formation visent principalement à renforcer l'orientation économique de la formation et à tenir mieux compte des besoins du marché dans les cours financés par des fonds fédéraux. Les programmes de création d'emplois bénéficieront d'une meilleure orientation en faveur des chômeurs chroniques, d'une plus grande participation du secteur privé, d'une adaptation aux besoins régionaux et d'une harmonisation avec les programmes provinciaux.

Stratégie pour une agriculture concurrentielle

Le secteur agro-alimentaire doit constamment accroître sa productivité et se moderniser pour soutenir une vive concurrence internationale. De nouvelles techniques applicables à l'agriculture apparaissent à un rythme accéléré. Les

producteurs et les entreprises de transformation au Canada ne doivent cesser de s'adapter à l'évolution du climat des affaires s'ils veulent rester compétitifs. L'agriculteur canadien doit gérer de nos jours d'importants investissements: pour réussir, il doit maintenant en connaître autant sur les investissements et les techniques modernes de gestion que sur l'élevage et la culture. Le gouvernement sait parfaitement que les programmes destinés au secteur agro-alimentaire doivent être conçus et administrés selon les règles applicables à l'entreprise, tout en faisant confiance à l'initiative du secteur privé pour améliorer encore les performances de ce secteur très concurrentiel et de plus en plus moderne de l'économie. La clé de voûte de cette politique sera constituée par de nouvelles stratégies de développement des produits pour l'agriculture.

Description du processus

Le Groupe de travail a commencé son examen des dépenses et des programmes publics dans le cadre des grandes priorités économiques du gouvernement. Cet examen est l'un des principaux outils dont dispose le Cabinet pour prendre en main l'administration, éliminer les lourdeurs bureaucratiques et améliorer le service au public.

Le Groupe de travail a recensé au début près d'un millier de programmes fédéraux fournissant services, subventions ou autres avantages aux Canadiens. Cet inventaire des programmes a permis d'établir une première série de priorités. L'évaluation de cette partie de l'inventaire des programmes a débuté en décembre.

Le processus d'examen présente un certain nombre de caractéristiques importantes: quand le Groupe de travail aura terminé son examen, tous les programmes fédéraux auront été étudiés; tant les dépenses directes que les mesures fiscales sont examinées; de plus, on aura bénéficié, pour l'étude des programmes et services fédéraux, des connaissances et de l'expérience d'un échantillon représentatif de membres du secteur privé, qui auront joint leurs talents à ceux du secteur public.

La **figure 1**, qui donne une vue d'ensemble des programmes répertoriés, indique l'ampleur des programmes fédéraux examinés par le Groupe de travail et le regard neuf que ce dernier leur porte.

Sur l'axe horizontal, les programmes ont été répartis en quatre grandes catégories selon leurs principaux bénéficiaires: les particuliers et les familles, les entreprises, les autres organismes (en grande partie provinciaux) et les programmes bénéficiant à plus d'un de ces trois groupes, par exemple, le service météorologique. L'importance donnée aux bénéficiaires des programmes reflète l'une des lignes de force du Groupe de travail, soit le service au public.

L'axe vertical de la **figure 1** indique l'ampleur des prestations fournies par les programmes, en milliards de dollars par an. Pour chaque groupe de bénéficiaires, la valeur totale des prestations ou avantages a été répartie entre trois catégories de programmes: les dispositions fiscales, les programmes statutaires et les programmes non statutaires. De ceux-ci, les programmes non statutaires sont les plus nombreux. Ils emploient le gros de la fonction publique, mais l'ensemble des prestations correspondantes est relativement faible. Ils représentent les nombreux programmes discrétionnaires d'octroi de subventions ainsi que de prestation directe de services. Les programmes statutaires sont bien moins nombreux et beaucoup plus importants en moyenne. Ceux qui bénéficient aux particuliers et aux familles, par exemple, comprennent les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse.

Les programmes statutaires et non statutaires constituent généralement le support de l'activité financière de l'État telle qu'elle est représentée par exemple dans le budget annuel des dépenses et dans les comptes publics. Cependant, à ces programmes de dépenses directes, se superposent à la **figure 1** les coûts liés à un nombre appréciable de dispositions fiscales. Ces dernières ne sont pas très nombreuses, mais elles se traduisent par des avantages comparables, et même parfois supérieurs, à ceux des programmes statutaires.

Ces importants encouragements fiscaux et dispositions préférentielles constituent la troisième catégorie de programmes visée par l'examen. Ces mesures prennent généralement la forme d'exemptions, d'exonérations, de crédits d'impôt, de taux spéciaux d'imposition et de reports d'impôts. Elles ont pour but d'encourager certaines activités économiques (comme la recherche et le développement) ou d'accorder un régime préférentiel, par exemple aux personnes âgées. Elles sont étudiées parallèlement aux programmes de dépenses directes afin de déterminer les chevauchements éventuels et les possibilités d'amélioration de l'efficacité.

L'examen simultané du coût de ces mesures fiscales et des dépenses directes représente une innovation importante dans la gestion financière du gouvernement fédéral. Le Vérificateur général demande avec une insistance croissante, depuis quelques années, qu'on tienne plus explicitement compte de l'effet des dispositions fiscales qui ont, jusqu'à maintenant, opéré sur les recettes publiques une ponction importante, mais en grande partie cachée. La démarche adoptée par le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes, le document à venir

Figure 1

Avantages tirés des programmes fédéraux par grand groupe de bénéficiaires et catégorie de programmes

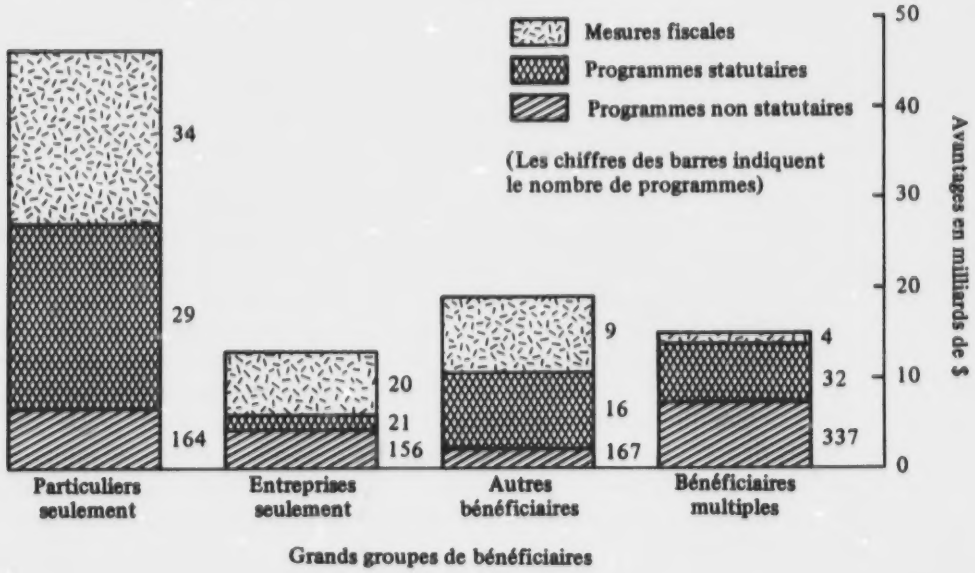

intitulé *Compte du coût des mesures fiscales sélectives* et le document d'étude connexe sur le processus budgétaire témoignent de l'intention du gouvernement de traiter ces dispositions fiscales comme une partie intégrante de sa politique globale de gestion financière.

Le **tableau 1** présente tous les groupes d'étude approuvés jusqu'ici par le Groupe de travail, l'état d'avancement de leurs travaux et l'ampleur des tâches qui leur ont été confiées. Ces dernières vont d'un seul programme, dans le cas du Groupe d'étude sur le Régime d'assistance publique du Canada, à près de 200 programmes dans le cas de celui chargé des services et subventions aux entreprises. Certains programmes sont étudiés sous plusieurs angles, de sorte qu'un même programme peut figurer plusieurs fois dans le tableau. Il reste également un certain nombre de programmes dont l'examen doit être confié à de nouveaux groupes d'étude, qui ne sont pas encore déterminés.

Comme l'indique le **tableau 1**, quatre groupes d'étude ont maintenant terminé leur rapport. Une évalu tion franche et critique de près de 400 programmes, représentant environ $20 milliards, a été menée à bien. Huit autres groupes sont à l'oeuvre — certains approchant du terme de leur travail, d'autres commençant tout juste leur examen détaillé. Tous les examens au niveau des groupes d'étude doivent être terminés d'ici novembre.

Les groupes d'étude ont déjà fait apparaître une foule de «vestiges du passé», souvent conçus au gré des circonstances et liés à un problème unique, sans égard ou presque aux autres programmes visant des problèmes semblables. Un examen attentif a fait ressortir le gaspillage, le dédoublement ou l'inefficacité d'un grand nombre de programmes.

Une caractéristique importante des groupes d'étude est que leur mandat ne correspond généralement pas à la structure des ministères. Cela est conforme au souci premier du Groupe de travail, à savoir le service au public. L'organisation des groupes d'étude en fonction de groupes communs de bénéficiaires ou d'objectifs liés reflète la façon dont les programmes de l'État sont généralement perçus par le public. Cette méthode permet aussi de déceler beaucoup plus facilement les chevauchements et doubles emplois entre programmes.

Un autre innovation importante du processus d'examen est le rôle joué par le secteur privé. Ce rôle prend plusieurs formes. L'une d'elles est la création d'un Comité consultatif du secteur privé. Font partie de ce comité des représentants de la Fédération canadienne du travail, du Congrès du travail du Canada, de l'Institut canadien des comptables agréés, du Conseil d'entreprises sur les questions d'intérêt national, de l'Association canadienne des conseillers en gestion, de l'Association des manufacturiers canadiens, de la Chambre de commerce du Canada, de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, de l'Organisation canadienne des petites entreprises, du Conseil du patronat, du Groupement des entreprises québécoises et de la Fédération du travail du Québec.

Ces organismes ont proposé des personnalités éminentes et compétentes du milieu des affaires, de l'industrie, du monde ouvrier et des professions libérales dans toutes les régions du Canada, pour faire partie du comité. Ces personnes ne sont

Tableau 1

Ampleur et état d'avancement des examens de programmes menés par les groupes d'étude

Groupe d'étude et état d'avancement	Nombre de programmes examinés	Nombre de ministères ou organismes fédéraux visés	Coût total des programmes ($ milliards) en 1984-85	Années-personnes (milliers)
1. Rapport final terminé				
Services et subventions aux entreprises	172	29	11.2	33.9
Création d'emplois, formation et emploi	66	10	2.8	8.4
Agriculture	42	16	3.2	11.6
Programmes des autochtones	106	11	2.4	6.1
2. Travaux en cours				
Gestion des biens immobiliers	52	16	3.8	29.2
Programmes réglementaires	146	43	3.1	24.2
Regime d'assistance publique du Canada	1	1	3.8	0.1
Programmes destinés aux anciens combattants	8	1	1.5	3.6
Acquisition	–	–	–	–
Logement	23	9	5.9	0.3
Environnement	34	2	0.5	8.9
Grandes enquêtes et systèmes de l'information	45	10	0.9	17.5
3. Groupes à former				
Ressources naturelles	58	6	3.7	2.5
Transport	104	11	4.0	18.7
Culture et communications	89	23	2.5	18.2
Éducation et recherche	40	22	5.1	2.5
Système judiciaire	73	22	1.8	29.8
Santé et sports	28	11	10.6	5.1
Citoyenneté, travail et immigration	79	14	0.6	6.0

Remarque: Certains programmes sont examinés par plus d'un groupe d'étude. Les programmes répertoriés n'ont pas encore tous été attribués à des groupes d'étude. Les années-personnes correspondant aux sociétés de la Couronne et aux mesures fiscales ne sont pas incluses.

pas rémunérées et leur opinion est transmise directement au Groupe de travail ministériel par un conseiller spécial chargé de la liaison avec le secteur privé, M. Darcy McKeough.

Chaque secteur d'examen des programmes déterminé par le Groupe de travail ministériel est confié à un groupe d'étude mixte. Les groupes comptent de 10 à 20 personnes, selon la complexité des programmes à examiner et le nombre des ministères fédéraux visés. La direction de chaque groupe d'étude est confiée à une personne exerçant de hautes responsabilités soit dans la fonction publique fédérale, soit dans le secteur privé; à peu près la moitié des membres des groupes d'étude sont des personnes proposées par le Comité consultatif du secteur privé. Les groupes débattent de leurs conclusions avec un échantillon de bénéficiaires des programmes, le Comité consultatif du secteur privé et le conseiller de la fonction publique auprès du Groupe de travail, M. Peter Meyboom. Les groupes d'étude présentent leur rapport aux ministres du Groupe de travail, qui fait des recommandations au Cabinet. Ce sont ces recommandations, éventuellement modifiées avant d'être approuvées par le Cabinet, qui sont décrites dans les chapitres qui suivent.

Services et subventions aux entreprises

Les décisions relatives aux services et aux subventions aux entreprises sont fondées sur l'examen de 172 programmes fédéraux coûtant dans l'ensemble quelque $11.2 milliards par an et nécessitant les services d'environ 34,000 fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Les bénéficiaires comme les administrateurs des programmes ont été consultés lors de l'examen. Dans ses consultations des milieux d'affaires, le Groupe de travail a relevé un certain nombre de préoccupations importantes, notamment: la nécessité de ne pas obérer la ressource la plus rare de toutes, le temps des entrepreneurs; l'accès au capital; l'équité du régime fiscal; et, en particulier pour la petite entreprise, une infrastructure facilement accessible de services de gestion et de renseignements commerciaux. Les décisions prises par le gouvernement répondent à ces préoccupations.

Le diagnostic posé par le Groupe de travail est que l'État a donné «à droite et à gauche», une expression qui décrit le système d'encouragements à l'industrie qui s'est développé au fil des années, avec des chevauchements entre les mesures fiscales et les programmes de dépenses. Probablement du fait que ces deux domaines font l'objet de mesures de contrôle, de règles et de procédures différentes, le Groupe de travail a conclu que la main gauche ignorait ce que faisait la main droite, d'où un système où nul, sinon quelques experts, n'arrive à se retrouver.

Les initiatives décrites ci-après comportent un certain nombre de mesures, notamment:

- la réduction du cumul de l'aide directe de l'État et des encouragements fiscaux aux investissements en développement industriel et en recherche;
- l'abolition des exemptions de taxe de vente dont la justification initiale a disparu;
- l'élaboration d'une approche intégrée des investissements fédéraux en recherche et développement;
- la mise à jour de la législation d'encadrement du commerce;
- le renforcement des programmes de commercialisation à l'étranger;
- la rationalisation et la rentabilisation de divers programmes d'infrastructure.

Le processus d'examen entrepris par le Groupe de travail ministériel a pour but de rendre les services fournis au public canadien plus simples, plus compréhensibles et

plus rationnels, tout en visant l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques. Ainsi, lorsque l'examen d'un programme révèle que ses objectifs restent valables, que les chevauchements avec d'autres programmes ne constituent pas un problème important et que sa prestation est relativement efficace, le programme est maintenu sans modification, sous réserve bien entendu d'une évaluation périodique normale.

Encouragements à l'industrie

Le principal thème de l'examen des services et subventions aux entreprises est qu'un système complexe de subventions, d'encouragements fiscaux, de programmes de garantie de prêts et d'autres formes d'aide aux investissements des entreprises a été mis en place en fonction des besoins au fil des années. Ce système n'est pas bien coordonné; un projet d'investissement particulier peut bénéficier non seulement d'une aide fédérale au titre de plusieurs programmes ministériels, mais également d'encouragements fiscaux offerts aux sociétés, sans compter le soutien fourni par les provinces. Ces diverses formes d'aide peuvent être cumulées. En conséquence, il peut arriver que, dans certains cas, un investisseur privé n'a à assumer que 10 pour cent des coûts du projet.

La question du cumul

Le gouvernement se soucie du cumul des encouragements publics; il étudiera cette question et consultera à ce sujet les provinces et l'industrie.

Dans ce contexte, le budget renferme une disposition qui porte sur un aspect de cette question.

Examen des encouragements fiscaux aux sociétés

Le Groupe de travail a examiné plusieurs encouragements fiscaux importants aux sociétés, notamment le crédit d'impôt à l'investissement, l'amortissement accéléré et le taux réduit d'imposition applicable aux petites entreprises ainsi qu'aux bénéfices de fabrication et de transformation. La principale conclusion est que ces encouragements fiscaux doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi. Dans ce contexte, le ministre des Finances a déposé avec le budget un document d'étude qui fournit des renseignements sur l'incidence des encouragements prévus dans le régime d'imposition directe des sociétés. Le document expose, à des fins de discussion, une solution de rechange qui consisterait à offrir un nombre plus restreint de dispositions fiscales précises, jumelées à un abaissement général des taux d'imposition des sociétés.

Aide au développement industriel et régional

Le Programme de **développement industriel et régional** (PDIR) vise à promouvoir l'expansion des industriels et des régions en soutenant les initiatives du secteur privé. Il accorde une importance particulière aux projets qui offrent les plus grandes possibilités de retombées économiques, de croissance soutenue et de compétitivité internationale. Pour que l'aide fournie tienne compte de la situation économique régionale, la nature et le niveau du soutien varient selon les régions.

L'appui de l'État à l'innovation industrielle, pour encourager le développement de nouveaux produits et procédés, constitue une haute priorité. Toutefois, le programme global de soutien sera réexaminé dans le but d'éviter le chevauchement de l'aide apportée par le biais de programmes tels le programme d'**aide à la recherche industrielle** (PARI) et les encouragements fournis par le régime fiscal.

Clarification des buts du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense

Avec le temps, le Programme de **productivité de l'industrie du matériel de défense** (PPIMD) en est venu à être considéré de plus en plus comme un programme de développement économique général, bien que son objectif officiel était d'aider les industries à vocation exportatrice oeuvrant dans le domaine de la défense. D'autres programmes, tels le Programme de **développement industriel et régional** (PDIR), sont conçus expressément dans le but de promouvoir le développement industriel en général. Pour réduire les chevauchements, on réorientera à l'avenir le PPIMD vers son objectif promis. Le gouvernement envisagera aussi la possibilité de conclure avec chaque entreprise bénéficiaire un protocole d'entente précisant la contribution financière du gouvernement fédéral, du secteur privé (et des provinces) aux projets particuliers soutenus par le PPIMD.

Rationalisation de l'aide à l'industrie navale

Les subventions à la production prévues par le Programme d'**aide aux constructeurs de navires** (PACN) sont en cours d'élimination. Cependant, un autre élément du PACN, celui des **subventions à l'amélioration de la productivité**, offre des subventions allant jusqu'à 50 pour cent des investissements en installations et matériel dans les chantiers navals. Au rythme actuel d'investissement, les crédits déjà accumulés permettront de soutenir l'amélioration de la productivité pendant sept ans encore. L'industrie navale bénéficie, outre du PACN, de droits tarifaires (allant jusqu'à 25 pour cent), de primes dans le cas de la politique d'acquisition du gouvernement et d'une possibilité d'amortissement accéléré pour les acheteurs de navires construits au Canada, sans compter l'aide provinciale. Étant donné l'ampleur de l'aide et le niveau élevé des **subventions à l'amélioration de la productivité**, comparativement au soutien normalement accordé aux autres industries, les crédits relatifs aux travaux commencés ou aux contrats signés après le 30 juin 1985 seront annulés. L'industrie navale continuera évidemment d'avoir accès aux autres programmes de subvention, comme le Programme de développement industriel et régional.

Simplification du Programme des machines: protection tarifaire et remise des droits de douane

Les fabricants canadiens de machines bénéficient d'une protection tarifaire contre les importations. Pour que les utilisateurs de machinerie n'en souffrent pas trop, ces droits sont remis lorsqu'il n'existe aucune capacité de production au Canada. Les pratiques actuelles tendent à imposer un fardeau inutile aux secteurs tant privé que public. L'administration quotidienne du programme de remise sera transférée à Revenu Canada – Douanes et Accise (qui se charge de la perception des droits à l'importation). Le ministère de l'Expansion industrielle régionale donnera des avis sur les capacités de production au Canada. Des mesures seront élaborées afin de réduire les délais et la paperasserie.

Exemptions de la taxe de vente

Le nombre d'articles manufacturés exonérés de la taxe fédérale de vente ou taxés à un taux réduit a augmenté. Il en est résulté une dégradation de l'assiette de cette taxe et la nécessité de relever le taux de cette dernière sur les articles qui y demeurent assujettis. Ces exemptions ont également créé un réseau complexe de cas tangents et d'inéquité. Les exemptions accordées à certains articles ont donné lieu à des pressions en vue d'exemption aussi de la taxe, des biens semblables ou des marchandises du même genre. En l'absence de dispositions d'expiration, les exemptions ont également eu tendance à perdre leur justification préliminaire.

À la suite de l'examen effectué par le Groupe de travail, deux exemptions de taxe de ce genre sont visées dans l'ensemble plus vaste des modifications qu'il est proposé d'apporter à la fiscalité indirecte dans le budget. Il s'agit de l'abolition des exemptions spéciales bénéficiant aux produits de beauté et de santé, et l'exigence que la taxe sur les biens livrant concurrence sur le lieu de construction soit calculée en fonction du prix de vente plutôt que sur le coût des matériaux seulement.

Petite entreprise

La petite entreprise apporte une contribution appréciable au bien-être économique du Canada, et son apport à l'emploi ainsi qu'au développement régional pourrait être encore plus considérable. Aussi le gouvernement a-t-il amorcé une série de consultations avec les petites entreprises dans le but de régler les questions qui les intéressent. Les observations communiquées guident les ministres dans l'élaboration d'une politique efficace de la petite entreprise.

Le budget instaure un climat économique favorable et stable dans lequel la petite entreprise pourra prospérer. Il comporte aussi un certain nombre d'initiatives précises visant à stimuler et à soutenir les investissements des petites entreprises. Le gouvernement a déjà pris des mesures pour étendre et rendre plus efficace la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, aux termes de laquelle l'État souscrit

l'octroi de prêts aux petites entreprises par des institutions financières privées, et le budget traite du programme d'**obligations pour le développement de la petite entreprise**, qui doit expirer à la fin de 1985.

Suppression du Programme sur la réassurance des prêts

Ce programme instauré en 1979 offre une réassurance aux sociétés d'assurance-crédit du secteur privé, qui assurent à leur tour les prêts consentis à des entreprises commerciales. L'évolution des marchés financiers depuis la conception de ce programme, notamment l'arrivée des banques de l'Annexe B et le raccourcissement de l'échéance des prêts en raison des taux d'intérêt élevés, a fait disparaître la raison d'être de ce programme. Comme il n'a pas été utilisé, il est supprimé.

Fusion du Fonds d'expansion des entreprises et des propositions spontanées

Le **Fonds d'expansion des entreprises** (FEE) vise à stimuler l'établissement de sources canadiennes pour les acquisitions du gouvernement en aidant les fournisseurs potentiels à mettre au point les produits voulus.

Le Programme des **propositions spontanées** poursuit un objectif parallèle. Il complète la politique d'adjudication du gouvernement en encourageant le secteur privé à présenter des soumissions de travaux scientifiques et techniques pour des produits ou des études qui relèvent du mandat des ministères ou organismes fédéraux. Ce programme, qui a permis de tirer efficacement partie des compétences du secteur privé pour améliorer les activités et la productivité dans l'administration publique, apporte des avantages directs aux deux parties.

Par ailleurs, il semble que nombre des projets bénéficiant de l'aide du FEE auraient pu être mis au point par le processus normal d'exploitation des possibilités commerciales dans le secteur privé. À l'occasion, ils auraient pu être soutenus par des programmes plus généraux de développement économique comme le Programme de **développement industriel et régional** (PDIR) ou le programme d'**aide à la recherche industrielle** (PARI). Cependant, l'un des aspects importants du FEE est l'octroi d'une aide aux entreprises, et en particulier aux petites entreprises, afin de mettre à l'essai les techniques nouvelles en situation réelle d'exploitation. Il s'agit là d'une étape cruciale dans la pénétration des marchés. Par conséquent, le **Fonds d'expansion des entreprises** sera supprimé, mais son élément d'aide aux petites entreprises canadiennes pour des projets innovateurs de démonstration dans le cadre des activités gouvernementales sera fusionné avec le Programme des **propositions spontanées**.

Expansion du commerce et des marchés

Le Canada est un grand pays commerçant et le commerce extérieur est important pour les Canadiens, puisque plus du quart de la production canadienne de biens et de services est négociée sur le marché international. Le contexte du commerce

international risque d'évoluer considérablement au cours de la prochaine décennie et de poser des défis de plus en plus considérables pour la vente des produits canadiens. Des possibilités nouvelles s'offriront également. Il s'agira dans une large mesure d'accroître la compétitivité de l'industrie canadienne pour lui permettre de surmonter les obstacles et d'exploiter les possibilités nouvelles. Simultanément, il faudra veiller à ce que les activités d'expansion du commerce mises en œuvre par le gouvernement fédéral demeurent bien orientées et efficaces. Dans ce but, le gouvernement entreprend de vastes consultations afin d'obtenir l'avis des Canadiens sur la meilleure façon d'assurer et d'améliorer l'accès aux marchés extérieurs ainsi que sur le soutien efficace du financement des exportations des entreprises canadiennes. Il est indispensable que tous les secteurs de la société, les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les milieux patronaux et le monde ouvrier, travaillent de concert à la promotion des exportations canadiennes.

Le Groupe de travail a formulé un certain nombre d'observations et de suggestions judicieuses dans ce domaine, en particulier au sujet des chevauchements et des doubles emplois entre les programmes fédéraux ainsi qu'entre les activités fédérales et provinciales. Aussi le gouvernement propose-t-il des changements qui visent à réduire les dédoublements et à accroître l'efficacité de certains programmes existants de développement du commerce.

Activités de développement du commerce international

Après les dirigeants des entreprises privées, c'est le ministère des Affaires extérieures qui est le principal responsable de la promotion du commerce extérieur au Canada. Il aide les exportateurs canadiens aussi bien au pays que par l'entremise des représentants commerciaux en poste à l'étranger. D'autres ministères fédéraux, comme le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et Océans, disposent également de représentants à l'étranger afin de commercialiser et de promouvoir les produits de certains secteurs de l'économie. La plupart des provinces maintiennent aussi une certaine représentation internationale.

Les ministres élaboreront des propositions, tenant compte des points de vue exprimés lors des consultations en cours, en vue de renforcer et de coordonner les divers programmes, ainsi que d'accroître leur efficacité dans le contexte commercial actuel.

Programmes d'expansion des exportations et des projets de promotion

Ces programmes présentent des chevauchements considérables. Le Programme d'**expansion des marchés d'exportation** (PEME) vise à soutenir le développement des exportations canadiennes en partageant les risques financiers avec les entreprises qui veulent obtenir de nouveaux débouchés à l'étranger.

Le Programme des **projets promotionnels** (PPP) offre une aide financière et des services de planification pour la participation à des foires commerciales, à des missions et à des visites d'acheteurs et de délégations de gouvernements étrangers. Le fusionnement du PEME et du PPP devrait permettre d'économiser sur les frais généraux, de mieux recouvrer le coût des programmes et d'utiliser les fonds publics d'une manière qui maximise les retombées des exportations.

Coopération industrielle et aide technique

Nombre d'entreprises canadiennes ne savent pas trop comment s'y prendre pour exporter, même dans les pays développés. Exporter dans les pays du Tiers-Monde est encore plus complexe. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) administre un programme de **coopération industrielle** afin d'encourager le secteur privé canadien à participer au développement industriel des pays en voie de développement, tout en recherchant des débouchés extérieurs pour les produits et services canadiens. Le gouvernement a décidé de récupérer une plus forte proportion des coûts du programme auprès des entreprises privées qui utilisent ce dernier de façon fructueuse. Il existe un certain chevauchement entre le Programme de **coopération industrielle** et le Programme d'**aide technique à frais récupérables** administrés par le ministère des Affaires extérieures. Les deux programmes seront fusionnés en vue d'une plus grande efficacité. Des mesures seront également prises pour réduire les chevauchements avec les autres activités d'expansion des exportations.

Système de repérage des débouchés

Ce système, couramment désigné sous le sigle **BOSS**, permet aux acheteurs canadiens et étrangers de repérer les fournisseurs éventuels au Canada. Il aide également les fournisseurs à repérer les utilisateurs de produits et à accroître leurs débouchés. Il ressort de l'examen que ce programme pourrait être rendu plus efficace et plus accessible aux utilisateurs potentiels, ce qui accroîtrait sa contribution au développement des ventes de produits canadiens. Aussi le réseau informatique d'accès aux renseignements du système sera-t-il étendu à certaines missions commerciales canadiennes aux États-Unis. On procédera à cette extension du réseau à titre d'essai. De plus, on accroîtra la masse de renseignements emmagasinés dans le système en invitant plus systématiquement les fournisseurs canadiens à y inscrire leurs produits.

Récupération des coûts du programme de défense des Affaires extérieures

Ce programme vise à développer les débouchés des produits canadiens de défense et des techniques de pointe connexes en menant des négociations directes avec les gouvernements étrangers pour obtenir un accès à leur marché et en négociant avec le personnel militaire et les membres de l'industrie de défense des pays étrangers pour élaborer des projets en coopération. Les négociations de gouvernement à

gouvernement font nécessairement partie des affaires dans ce secteur extrêmement concurrentiel. Dans le cadre d'un effort général visant à faire accepter les coûts des services publics à ceux qui en tirent des avantages commerciaux, on élaborera une méthode de récupération, lorsque la chose est possible, du coût de ce service.

Conquête des marchés de communications

L'objectif est de rendre les sociétés canadiennes des secteurs de pointe plus concurrentielles lorsqu'elles soumissionnent pour des projets internationaux, en couvrant jusqu'à 50 pour cent des dépenses non répétitives de mise au point ou de modification des produits destinés aux marchés extérieurs. Le régime fiscal offre des encouragements à ce genre d'activité, et plusieurs autres programmes font double emploi avec celui-ci, notamment le Programme de **développement industriel régional**, le Programme de **productivité de l'industrie du matériel de défense**, le Programme d'**expansion des marchés d'exportation** et le Programme de **développement technologique au service des marchés de communications**. Des mesures seront prises afin de réduire les doubles emplois entre ces programmes.

Aide à la collaboration avec l'étranger en matière de technologie nouvelle

Le ministère de Affaires extérieures comme celui des Communications aide les chercheurs et les ingénieurs canadiens à se tenir à la pointe du progrès technologique grâce à des contacts avec des spécialistes d'autres pays. Les programmes comprennent le **Fonds catalyseur** et le **Fonds de collaboration internationale pour la recherche sur les nouvelles technologies d'information**. Des mesures seront prises afin d'éliminer les chevauchements.

Prorogation du Programme «Pensons canadien»

Selon les prévisions actuelles, le programme **Pensons canadien**, devrait expirer au cours de l'exercice 1985-86. Son objectif, qui est de sensibiliser le consommateur et de l'encourager à acheter des produits fabriqués au Canada, demeure valable. Aussi le programme sera-t-il reconduit en 1986-87. Cependant, un examen attentif des besoins en ressources a révélé que les objectifs du programme pourraient être atteints au moyen de ressources financières et humaines moins importantes que prévues initialement.

Privatisation du Conseil national de l'esthétique industrielle

Le Conseil national de l'esthétique industrielle a pour but de promouvoir une bonne conception des produits de l'industrie canadienne sur le plan esthétique. Cependant, c'est la commercialisation des produits dans un cadre concurrentiel qui est le plus susceptible de sensibiliser les entreprises canadiennes à l'importance de l'esthétique industrielle. Si l'industrie juge qu'un organisme canadien

d'esthétique industrielle est nécessaire à cette fin, elle devrait être disposée à le financer. Le gouvernement invitera les organismes professionnels d'esthétique industrielle, de même que les associations industrielles, à établir à cette fin un organisme géré et financé par le secteur privé. La participation financière de l'État se limitera à un financement partiel des bourses ou prix d'esthétique industrielle offerts par le secteur privé.

Intégration des organismes d'examen des importations

Les divers organismes existants d'examen des importations ont des mandats comparables et pourraient partager les compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Aussi le gouvernement propose-t-il d'intégrer le **Tribunal canadien des importations**, la **Commission du tarif** et la **Commission des textiles et du vêtement**. Le mécanisme d'accès facile que constitue actuellement la Commission du tarif sera maintenu. Les ministres élaboreront une proposition détaillée afin de mettre en oeuvre cette décision de principe.

Tourisme

Le tourisme est une industrie très importante au Canada. C'est pourquoi le gouvernement se propose d'élaborer une stratégie complète de développement de l'industrie touristique canadienne; il a entrepris à cette fin une série de consultations auprès des provinces et du secteur privé. Les principales questions qui se posent dans ce domaine ont été exposées dans le document de consultation publié par le ministre d'État (Tourisme) sous le titre *Le tourisme demain.*

L'aide fédérale à l'industrie touristique passe par Tourisme Canada. Elle prend la forme de campagnes de publicité faisant la promotion du Canada auprès des touristes en puissance et d'un encouragement à la mise au point de «produits» touristiques. Les activités de commercialisation et de promotion donnent lieu à des chevauchements considérables entre les programmes fédéraux et provinciaux ainsi que, dans une certaine mesure, avec le secteur privé. Il importe de commercialiser efficacement les atouts touristiques du Canada. Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie touristique complète, Tourisme Canada mettra à l'essai d'autres formules de promotion internationale, notamment en confiant plus de contrats au secteur privé.

Le gouvernement fédéral a convenu, aux termes des **Accords de développement économique et régional** conclus avec les provinces, d'un certain nombre d'ententes auxiliaires en matière de tourisme; par ces accords, le gouvernement fédéral s'engage à soutenir la mise en place d'installations touristiques. En règle générale, cette mise en place devrait se faire sous l'impulsion des investissements privés plutôt que des décisions du gouvernement fédéral. Dans toutes les ententes auxiliaires futures en matière de tourisme, le gouvernement s'efforcera de laisser au secteur privé et aux provinces le financement des installations, sauf lorsque des disparités régionales justifient une aide fédérale. Cette question sera débattue avec

les provinces au cours de la négociation détaillée des diverses ententes auxiliaires en matière de tourisme.

Infrastructure et services publics

L'infrastructure et les services publics sont souvent pris pour acquis. On ne prend conscience de leur existence que lorsqu'ils sont réduits, qu'ils disparaissent ou qu'ils perturbent le cours normal de notre vie quotidienne. Il comprennent, entre bien d'autres choses, le dragage de nos canaux et ports, les subventions aux services de traversiers, les règles assurant le fonctionnement harmonieux et équitable du marché et de la circulation des biens entre pays, et le recueil des données nécessaires à la prise de décisions dans les secteurs privé et public.

L'examen de ces programmes a permis au Groupe de travail de définir un certain nombre de mesures qui permettraient d'accroître l'efficacité, de réduire les tâches imposées aux entreprises et de mieux tenir compte des besoins du Canada.

Mise à jour et rationalisation de la législation d'encadrement du commerce

Lorsque l'on considère le volume de ses dépenses, le ministère de la Consommation et des Corporations semble avoir relativement peu d'importance, mais son influence est grande sur la vie des Canadiens et les activités commerciales. L'application des lois et des règlements d'encadrement du commerce peut favoriser ou perturber le jeu du marché. Ce cadre légal est cependant de plus en plus dépassé. La *Loi sur les brevets* date de 1935, la *Loi sur la faillite* n'a subi que de légères modifications depuis 1949 et la *Loi sur les droits d'auteur* a été instituée en 1924, à une époque où l'on n'imaginait pas l'existence du photocopieur, du magnétophone à cassettes, du magnétoscope et de l'ordinateur personnel.

Le gouvernement présentera des propositions législatives qui apporteront des changements de fond et des modifications administratives aux lois sur la faillite, sur les brevets et sur les droits d'auteur, à la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes*, à la *Loi sur les marques de commerce* et à la *Loi sur les dessins industriels*.

Avant-projet de loi sur l'examen des brevets

Le Bureau des brevets, au ministère de la Consommation et des Corporations, est chargé d'administrer la *Loi sur les brevets* sous tous ses aspects. L'examen des brevets donne lieu à des dédoublements d'efforts considérables entre les pays, d'où un mouvement à la formation d'unions internationales en matière de brevets.

Au Canada, environ 80 pour cent des demandes de brevets ont déjà été présentées aux États-Unis. Les 20 pour cent restants sont dans une large mesure des demandes déjà acceptées dans d'autres pays, moins de 500 brevets étant déposés

chaque année uniquement au Canada. Par conséquent, on réduirait sensiblement les doubles emplois et les dépenses si le Canada adhérait au *Traité de coopération en matière de brevets* et acceptait les résultats des examens effectués à l'étranger.

Le gouvernement proposera les modifications législatives voulues pour que le Canada puisse adhérer au traité. Après la modification de la *Loi sur les brevets*, il mettra fin à l'examen de ces derniers dans l'administration fédérale et confiera à contrat à des autorités internationales de recherches l'examen des brevets déposés d'abord au Canada. On renforcera la diffusion de renseignements sur les brevets en utilisant mieux les réseaux existants de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) du Conseil national de recherches.

Récupération accrue des coûts du Programme de gestion du spectre

Le spectre des fréquences électromagnétiques servant aux télécommunications est une ressource finie, qu'il convient de gérer avec prudence pour en assurer une attribution et une utilisation efficaces. Son utilisation possède une grande valeur commerciale. Les frais de la gestion du spectre devraient être récupérés auprès des usagés titulaires de licences, y compris les sociétés d'État provinciales, auxquelles l'exploitation des fréquences attribuées rapporte des sommes considérables. Les techniques et les compétences mises au point dans l'administration fédérale pour contrôler le milieu électromagnétique au Canada offrent des possibilités appréciables d'exportation; les ministres étudieront la possibilité de vendre à des pays étrangers des systèmes de gestion du spectre.

Accroissement de l'efficacité du Programme des levés et de la cartographie

Ce programme du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources vise à fournir des renseignements géodésiques, topographiques et géographiques utilisés, par exemple, en urbanisme, dans les transports, en matière de défense et pour la sécurité publique. Ce programme comporte le maintien d'un réseau national de bornes de levés et la production de toute une série de cartes et de photographies aériennes.

Le déménagement projeté du Service cartographique à Sherbrooke (Québec) a été étudié attentivement. Ce projet obligerait à installer en double un équipement coûteux et rendrait les services difficilement accessibles à la clientèle. On évalue le coût du déménagement à $82 millions (en dollars de 1983) sur les huit années prévues. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de reporter le projet de déménagement pour le moment.

Pour accroître la rentabilité du service, on révisera le prix actuel de vente des produits des levés et du service cartographique afin de récupérer au moins la totalité des coûts variables de production. Le rôle et l'utilité publique de ce programme font l'objet d'un autre examen, mené par un autre groupe d'étude du Groupe de travail.

Examen de Revenu Canada – Douanes et Accise

Revenu Canada – Douanes et Accise a pour fonction de percevoir des recettes ($17.5 milliards en 1984-85) et de contrôler la circulation des biens aux frontières du Canada.

Il faut tenir compte des préoccupations exprimées par les milieux d'affaires au sujet de la complexité de la législation des douanes et de l'accise et de la paperasserie qui l'accompagne en réduisant les tâches imposées aux entreprises et en rationalisant les activités du ministère.

Le ministre du Revenu national proposera une nouvelle *Loi sur les douanes*. Il fera aussi entreprendre un examen des activités de Revenu Canada – Douanes et Accise en vue de réduire le fardeau administratif qu'elles entraînent.

Accroissement de la consultation sur les programmes de Statistique Canada

Statistique Canada fournit un large éventail de renseignements statistiques aux entreprises, au monde ouvrier, aux chercheurs et à des organismes internationaux, environ 45 pour cent des demandes de renseignements enregistrées émanant du milieu des affaires. Cependant, ces programmes imposent également aux répondants des tâches administratives qu'il convient de réduire et de simplifier.

Le gouvernement établira en conséquence un Conseil national de la statistique où seront représentés tout l'éventail des intérêts et des utilisateurs, et en particulier des petites entreprises qui ont à répondre aux enquêtes. Cet organisme conseillera également le statisticien en chef sur l'établissement des priorités et la rationalisation des programmes de Statistique Canada. Le groupe d'étude sur les grandes enquêtes se penchera sur l'utilité publique des renseignements produits par Statistique Canada.

Division des enquêtes de Travail Canada

Travail Canada assume la responsabilité de l'**Enquête sur les salaires et les conditions de travail** qui permet de recueillir chaque année les taux de rémunération, les heures normales de travail et les conditions de travail. Il s'agit de la seule source nationale de statistiques sur les rémunérations par catégorie d'occupation, de secteur industriel et de localité. Ces données sont utilisées par l'industrie privée, les syndicats et diverses administrations publiques à des fins d'évaluation et de décision. On a pas encore déterminé si le regroupement de cette enquête avec les programmes de Statistique Canada permettrait de la rendre plus économique. Une décision sur le transfert éventuel de l'enquête à Statistique Canada sera prise après la conclusion d'une étude de faisabilité qui est actuellement en cours.

Rationalisation des services côtiers et de traversiers de CN Marine

CN Marine fournit dans la région de l'Atlantique des services côtiers et des services de traversiers relevant du gouvernement fédéral. Les subventions que cette société reçoit pour l'exploitation de ses services de traversier dans la région représentent 50 à 90 pour cent des frais d'exploitation de trajets particuliers. Des études ont permis de déterminer les mesures à prendre pour rendre ces services plus économiques. Cependant, il faut consulter les provinces à ce sujet, en raison de l'importance que ces services ont toujours eu dans la région de l'Atlantique. Le ministre des Transports continuera de veiller à la mise en oeuvre des mesures d'économie et d'efficience adoptées à CN Marine et mettra en place des mécanismes plus efficaces de planification des investissements et de contrôle des coûts.

Rationalisation des services de dragage et des ports pour petits bateaux

Le gouvernement fédéral assure le dragage des chenaux et des ports dans toutes les régions du Canada. Ces activités relèvent de Travaux publics Canada, qui les confie à des exécutants du secteur privé ou utilise sa propre flotte de dragueurs.

Le ministère des Pêches et Océans assure la présence et la gestion de réseaux portuaires régionaux permettant d'abriter les bateaux de pêche commerciale et contribue à la mise en place et à l'administration de ports de plaisance. Les frais d'accostage sont généralement minimes, et la politique en matière de recettes n'est pas uniforme d'un bout à l'autre du pays.

Le gouvernement rationalisera ces services et accroîtra leur rentabilité. Les changements consisteront notamment à établir des catégories de ports pour petites embarcations, un niveau de service de dragage et autres services correspondant à chaque catégorie; à confier une plus grande proportion des travaux de construction portuaire à des exécutants du secteur privé; et à mettre en oeuvre des propositions de récupération accrue des coûts auprès des usagers, dans la mesure du possible, notamment dans le cas du trafic commercial normal et de l'utilisation des services par les plaisanciers. En outre, une bonne partie des services de dragage assurés par Travaux publics sera confiée à des entrepreneurs privés et la flotte fédérale de dragueurs, réduite en conséquence.

Privatisation des cales sèches fédérales

Le ministère des Travaux publics assure l'entretien et la gestion de cales sèches appartenant à l'État à Lauzon (Québec), Selkirk (Manitoba) et Esquimalt (Colombie-Britannique). Ce programme est devenu de moins en moins rentable au fil des ans. Avec le déclin des chantiers navals canadiens, ces installations sont devenues marginalement concurrentielles et ce, bien que les frais d'utilisation de ces cales sèches n'aient pas augmenté.

Dans le cadre d'un certain nombre de mesures de privatisation, le gouvernement fédéral cherchera donc à vendre les installations de Lauzon, de Selkirk et d'Esquimalt à leurs principaux utilisateurs ou à d'autres acheteurs éventuels.

Accords de développement économique et régional

Le Groupe de travail a relevé que les **Accords de développement économique et régional** (ADER) conclues avec les provinces, et les ententes auxiliaires qui s'y rattachent, comptent parmi les instruments les plus puissants et les plus souples dont on dispose pour la planification et l'exécution coordonnée des programmes à l'égard desquels les autorités fédérales et provinciales ont des responsabilités et des intérêts communs. Cependant, les diverses ententes auxiliaires ne permettent pas toujours d'atteindre entièrement leur potentiel. Les ministres fédéraux profiteront des pourparlers qu'ils auront avec leurs homologues provinciaux sur les ADER pour réexaminer les ententes auxiliaires en vigueur, afin de s'assurer que leurs objectifs restent valables et que les dépenses relatives aux ADER sont coordonnées avec celles des autres programmes.

Recherche et développement

Les efforts de recherche et de développement effectués au pays sont l'un des principaux facteurs qui détermineront la compétitivité internationale du Canada. Si nous arrivons à exploiter les possibilités offertes par le progrès technique dans le monde, nous favoriserons la croissance économique et améliorerons le niveau de vie des Canadiens.

Le gouvernement fédéral continuera de jouer un rôle important dans la promotion, le soutien et l'exécution de la recherche et du développement (R&D). La R&D industrielle est favorisée par d'importants encouragements fiscaux. À ces derniers s'ajoutent un grand nombre de programmes de subventions visant à accélérer la diffusion des techniques nouvelles. Les laboratoires fédéraux de recherche situés dans les divers centres du Canada apportent également une contribution appréciable à l'effort de R&D au Canada.

De concert avec les provinces et l'industrie, le gouvernement fédéral élaborera une politique intégrée de R&D. Il remplacera le fouillis de programmes existants par une stratégie rationnelle et fonctionnelle d'investissements en R&D. Il en résultera une amélioration de l'efficacité et de l'équilibre des encouragements fiscaux et des subventions, ainsi qu'une rationalisation des programmes non fiscaux de manière qu'ils soient plus efficaces, accessibles et adaptés aux besoins de la clientèle.

Rationalisation du soutien à la R&D

Outre un certain nombre de changements précis décrits ci-après, le gouvernement se propose d'élaborer de grands axes de rationalisation du soutien à la R&D

industrielle. Les provinces et les autres parties intéressées seront consultées au sujet de ces options.

Il serait souhaitable de combiner, dans la mesure du possible, les meilleurs aspects des programmes d'encouragements fiscaux et de subventions, en particulier la caractéristique d'autocotisation automatique des dispositions fiscales et la possibilité, dans les programmes de subventions, d'accorder une aide aux activités admissibles que l'entreprise bénéficiaire soit ou non imposable. Les initiatives prises dans le budget renforcent l'importance accordée par le gouvernement à cet élément important de l'économie.

Enfin, le gouvernement instituera des changements afin d'accroître l'efficacité de ses programmes de subventions, de recherches et de transfert de technologie et de mieux les adapter aux besoins de leur clientèle.

Renforcement du soutien au Programme d'aide à la recherche industrielle

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) administre des programmes qui ont pour objet d'améliorer les capacités de recherche et de développement de l'industrie canadienne, ainsi que l'accès aux technologies existantes. Le Programme d'**aide à la recherche industrielle** (PARI) offre des contributions, des renseignements techniques et des services consultatifs sur le terrain par l'intermédiaire d'un réseau de spécialistes du CNRC, des organismes provinciaux et d'organismes privés situés dans divers centres au Canada. Le Programme des **projets industrie-laboratoires** (PPIL) vise à promouvoir l'application dans l'industrie des connaissances scientifiques et techniques acquises dans les laboratoires fédéraux.

Le PARI servira d'armature à la création d'un programme consolidé de transfert de technologies qui sera administré par le CNRC et englobera le PPIL, ainsi que les éléments d'innovation de moindre envergure du Programme de **développement industriel et régional** (PDIR) du MEIR. L'industrie jouera également un rôle accru dans les décisions de gestion générale des programmes d'aide à la recherche et au développement industriels du CNRC.

Réorientation de la Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée

La **Société canadienne des brevets et d'exploitation Limitée** favorise le transfert au secteur privé des techniques du domaine public. Elle s'efforcera à l'avenir d'accroître les recettes tirées de l'octroi des droits d'exploitation de la propriété intellectuelle appartenant au gouvernement fédéral et à d'autres institutions publiques participantes, tout en donnant aux entreprises privées canadiennes un droit de préemption à des niveaux concurrentiels de droits d'exploitation. Une commercialisation plus dynamique des techniques brevetées couvertes pas les contribuables devrait accroître sensiblement les recettes du gouvernement fédéral ainsi que celles des provinces et des universités qui veulent participer à cette activité.

Information scientifique et technique

L'**Institut canadien de l'information scientifique et technique** du CNRC tient, sur support imprimé ou en langage-machine, un recueil national de données provenant de toute une série de sources canadiennes et étrangères. Les services de données et d'information sont fournis gratuitement ou à bon marché aux chercheurs, aux universités, à l'entreprise privée et aux diverses administrations publiques.

Il faudra exploiter cette ressource précieuse au maximum si l'on veut que le Canada se tienne à la pointe de l'évolution internationale et réduise l'écart entre la mise au point d'une technique et son application dans l'industrie canadienne. Aussi des mesures seront-elles prises afin d'accroître les recettes et d'incorporer à la banque de données les renseignements sur les brevets qui, jusqu'ici, n'ont pas été suffisamment exploités.

Rationalisation des centres de technologie

Ces programmes ont pour objectif général d'appuyer la mise en place de centres autonomes de démonstration et de diffusion de l'information sur les techniques commercialement exploitables, dans des domaines précis, à l'intention du secteur privé et des autres parties intéressées. Depuis 1967, le nombre des centres de technologie spécialisés a beaucoup augmenté. On compte maintenant plus de 300 centres bénéficiant dans une mesure variable de l'aide directe du gouvernement fédéral.

Outre qu'il entraîne de fortes dépenses, le nombre excessif de centres de technologie se traduit par un dédoublement des efforts et une fragmentation des compétences. Il complique également l'accès des entreprises aux techniques nouvelles. En conséquence, le gouvernement fédéral se propose d'inviter les provinces et les utilisateurs à participer à l'élaboration d'un plan de regroupement et de rationalisation des centres existants.

Rentabilisation de certaines installations du CNRC

Le **Conseil national de recherches du Canada** (CNRC) administre 48 centres techniques et scientifiques au Canada. Ces installations sont utilisées par l'industrie et le secteur public pour mettre à l'essai des machines, des systèmes et des structures, en particulier dans le domaine des transports, ainsi qu'à soutenir des recherches fondamentales en physique, en astrophysique et en science spatiale. Le CNRC établit également les unités de mesure en sciences physiques et fournit un service de mesure et d'étalonnage à cet égard.

Le niveau actuel d'activité pourrait être maintenu à meilleur marché si l'on majorait les droits d'étalonnage et de mesure de façon qu'ils couvrent tous les frais variables qui peuvent être affectés, ainsi qu'une partie des frais généraux et des investissements. Ces changements assureraient une utilisation plus rationnelle des

installations et des services, tout en établissant un climat propice à la privatisation de certains d'entre eux.

Rentabilisation du Laboratoire David Florida

Ce laboratoire du ministère des Communications, situé à proximité d'Ottawa, offre des installations complètes d'assemblage et d'essai d'engins spatiaux et de composantes de ces engins, ainsi que de produits de pointe destinés à l'étranger. Ce secteur extrêmement concurrentiel bénéficie d'un certain nombre d'autres programmes fédéraux d'aide. Aussi révisera-t-on le barème des droits d'utilisation de manière à récupérer la totalité des coûts le plus vite possible, tout en respectant les engagements contractuels en vigueur.

Recherche pour l'innovation et le développement industriel

Les laboratoires du CNRC ont à exécuter des travaux de R&D, à administrer des contrats visant à mettre au point des produits et des procédés industriels, à transférer des technologies à l'industrie et à fournir à cette dernière des conseils et des renseignements scientifiques et techniques. Ce programme, qui a contribué sensiblement au développement industriel par le passé, sera renforcé et réorienté à titre d'élément important d'une politique rationalisée de la R&D à l'échelle de l'administration fédérale. Plus précisément, le soutien des laboratoires et l'aide contractuelle seront rapprochés des besoins de la clientèle grâce à une participation accrue de l'industrie aux décisions de gestion fédérale prises par le Bureau de développement industriel du CNRC.

Réorientation des recherches en bâtiment du CNRC

La Division des recherches en bâtiment du CNRC se penche sur des problèmes particuliers au Canada ou insuffisamment étudiés ailleurs. Elle offre aussi un soutien administratif et technique pour l'élaboration de méthodes nationales d'essai, de codes et de normes tels que le Code national du bâtiment et le Code de prévention des incendies.

Le maintien de la participation active d'organismes fédéraux tel que le CNRC aux recherches en bâtiment est amplement justifié, étant donné la fragmentation de l'industrie et le caractère à long terme de la plupart des travaux de recherches nécessaires. Les efforts globaux du gouvernement fédéral, y compris du CNRC, sont toutefois entravés par la répartition des programmes entre toute une gamme d'organismes fédéraux et par l'absence de données fiables. De plus, l'industrie ne participe pas assez à l'établissement des priorités, au financement et à la gestion des recherches dans ce domaine.

En conséquence, le gouvernement élaborera des propositions afin de préciser les rôles et les priorités des ministères et organismes intéressés, à produire des données plus fiables et à assurer une plus grande participation des intervenants non

fédéraux dans la recherche et les services consultatifs régionaux de la Division des recherches en bâtiment du CNRC. Il mènera ses efforts de concert avec les provinces et les autres parties intéressées.

Recherche fondamentale

Tous les laboratoires du CNRC participent dans une mesure variable au Programme de **compétence nationale en sciences naturelles et en génie**. Ce programme facilite l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques ainsi que la capacité de répondre aux besoins de compétences scientifiques, de connaissances techniques et d'analyse approfondie des problèmes. Les préoccupations précises exprimées par l'industrie font souvent ressortir des lacunes importantes au niveau des connaissances fondamentales, qu'il convient de combler si l'on veut pouvoir trouver des solutions pratiques à long terme.

Le CNRC, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie ainsi que d'autres organismes fédéraux dispensateurs de subventions devront concentrer les ressources disponibles de manière plus efficace sur un plus petit nombre de chercheurs exceptionnellement capables, quel que soit leur lieu de travail.

Recherche sur les problèmes d'intérêt économique et social

Certaines autres recherches effectuées dans les divers laboratoires du CNRC visent à résoudre des problèmes économiques et sociaux en matière de santé, d'énergie, de transport, de qualité de l'environnement, d'alimentation et de forêts. Le CNRC exécute une série de projets pour lesquels il possède les compétences nécessaires, mais qui recoupent également le mandat d'autres ministères fédéraux comme Santé et Bien-être social ou Transport Canada.

On prendra des mesures précises afin de rationaliser et de coordonner ce programme conformément aux politiques et priorités des ministères chefs de file. Ces mesures consisteront notamment à utiliser des protocoles d'ententes à long terme et à confier aux ministres et aux ministères chargés des grandes orientations générales la responsabilité de définir et de financer leurs recherches dans ce domaine.

Réorientation du Conseil des sciences du Canada

Le Conseil des sciences du Canada a été institué en 1966-67 dans le but d'évaluer les besoins scientifiques et techniques du Canada, de sensibiliser le public à ces besoins et de conseiller le gouvernement en matière scientifique et technologique. À titre de foyer de réflexion scientifique, le Conseil a prouvé qu'il était capable d'alimenter des débats utiles sur les grandes questions dans les milieux gouvernementaux, les universités, le secteur privé et, dans une certaine mesure, le grand public. Par contre, certaines de ses activités n'ont guère eu d'effet discernable sur la politique publique ou les investissements privés.

Le rôle du Conseil subit donc une réorganisation de manière à porter plus précisement, et au moyen de ressources sensiblement réduites, sur les demandes relatives aux responsabilités de gestion et d'investissement du gouvernement fédéral dans le domaine des sciences et de la technologie.

Programmes de formation, de création d'emplois et d'emploi

L'examen des programmes de formation, de création d'emplois et d'emploi a porté sur 66 programmes de dépenses directes ayant occasionné des dépenses publiques de $2.8 milliards en cours de l'exercice 1984-85. Cela comprend les programmes de neuf ministères et certaines dépenses du compte de l'assurance-chômage. La grande majorité de ces programmes sont administrés par Emploi et Immigration Canada (EIC).

L'examen s'est appuyé en grande partie sur les évaluations internes de programmes menées dans les ministères, et complétées par une consultation approfondie, dans tout le Canada, des bénéficiaires, des représentants du secteur privé (grandes et petites entreprises et monde ouvrier) et des responsables de programmes. Des groupes d'experts composés de représentants du secteur privé ainsi que des établissements d'enseignement ont été constitués à Halifax, à Montréal, à Toronto et à Vancouver afin de participer au processus d'examen et d'évaluation. L'une des principales constatations a été que le gouvernement fédéral consacrait des sommes considérables à l'achat de services de formation qui n'étaient pas liés aux besoins du marché du travail et dispensait aux bénéficiaires une formation pour des emplois inexistants.

À la suite de cet examen des programmes, divers changements seront apportés par le gouvernement. Certains entraîneront des réductions de crédits. Des regroupements seront effectués lorsque des programmes sont en concurrence auprès de la même clientèle. Les décisions visent à rationaliser les systèmes, à améliorer la gestion des programmes et, surtout, à améliorer le service au public. Dans les cas où l'on ne disposait pas de renseignements suffisants sur des aspects particuliers des programmes, le gouvernement a jugé qu'un examen plus approfondi et un autre rapport au Groupe de travail ministériel étaient nécessaires. Ces examens ultérieurs donneront lieu à de nouvelles améliorations, qui seront annoncées en temps voulu.

Les changements apportés aux programmes fédéraux de formation ont pour principal objectif d'accroître l'orientation économique de la formation et d'établir une meilleure correspondance entre les cours financés par le gouvernement fédéral et les besoins du marché du travail. Les améliorations seront apportées afin d'accroître l'efficacité des programmes de formation et de simplifier leur prestation. Les programmes de création d'emplois bénéficieront d'une orientation plus précise en faveur des chômeurs chroniques, d'une plus grande participation du secteur privé, d'une adaptation aux besoins régionaux et d'une harmonisation avec les programmes provinciaux. Cette orientation découle directement de la nouvelle

stratégie du marché du travail annoncée par le Premier ministre lors de la Conférence des premiers ministres tenue à Régina et à laquelle les provinces ont souscrit. Les programmes fédéraux d'emploi seront rajustés afin d'améliorer le service au public et de réduire les dépenses administratives.

Programmes de formation

Formation en établissement

Pour répondre à la demande dans certains métiers et améliorer l'aptitude au travail des Canadiens, le gouvernement fédéral achète des places dans des cours offerts par les collèges communautaires et les établissements d'enseignement professionnel. L'examen des programmes a révélé que certains des cours achetés ne correspondaient guère aux besoins du marché du travail. Ainsi, certaines personnes reçoivent une formation dans des métiers qui n'offrent aucun débouché.

Le gouvernement fédéral est résolu, lors de la renégociation des ententes fédérales-provinciales en matière de formation, à renforcer le lien entre la formation et les possibilités d'emploi. Aussi s'efforcera-t-il d'accroître la participation du secteur privé à la conception et au choix des cours financés par le gouvernement fédéral. On prendra des mesures immédiates pour améliorer la sélection des stagiaires et mettre l'accent sur les cours de perfectionnement professionnel, afin que les programmes de formation en établissement soient plus efficaces.

Formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée

Le programme de **formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée** vise à fournir des possibilités de formation permanente afin de remédier aux pénuries persistantes et critiques de main-d'oeuvre spécialisée dans certains métiers. Il est ressorti de l'examen que les crédits destinés à ce programme était établis à partir de projections de l'activité économique qui s'étaient révélées trop optimistes. Le nombre des métiers désignés comme présentant une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée a considérablement diminué depuis quelques années. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de limiter les crédits affectés à ce programme. Cette réduction ne devrait pas entraîner de pénuries dans les métiers en question; une partie appréciable des crédits prévus pour le programme n'a pas été utilisée au cours des dernières années.

Caisse d'accroissement des compétences professionnelles

La **Caisse d'accroissement des compétences professionnelles** fournit des capitaux pour l'acquisition ou la modernisation de matériel de formation dans les métiers considérés comme étant d'une importance nationale. L'autorisation de ce programme, qui ne visait à fournir une aide que pendant une période limitée, a expirée le 31 mars 1985 et ne sera pas reconduite. L'achat de matériel de

formation continuera d'être soutenu par le biais des ententes fédérales-provinciales en matière de formation, qui précisent les frais d'amortissement pouvant être récupérés dans la tarification des cours. Cette aide s'ajoute au soutien que le gouvernement fédéral apporte aux provinces en matière d'éducation dans le cadre du **financement de l'enseignement postsecondaire.**

Création d'emplois

Programmes de création d'emplois et de formation

L'examen des programmes a fait ressortir des préoccupations persistantes au sujet de la valeur limitée des résultats produits par les projets actuels de création d'emplois dans le secteur public, auxquels on reproche de ne pas créer des emplois permanents. Dans le secteur privé, on se demande dans quelle mesure les emplois créés sont vraiment nouveaux. Le financement à court terme des programmes en vigueur entraîne des problèmes de planification et d'administration. De plus, les mesures de création directe d'emplois temporaires recoupent dans une mesure appréciable les programmes provinciaux du même genre. Les programmes de création directe d'emplois ont un rôle à jouer tant que le taux de chômage ne diminue pas sensiblement. Cependant, les nouveaux programmes de ce genre devraient être conçus de manière à corriger les lacunes que présentent les activités actuelles.

Le gouvernement mettra donc en oeuvre un programme amélioré de création d'emplois et de formation destiné aux chômeurs chroniques, dans le cadre de la nouvelle stratégie du marché du travail. Ce programme fera une place beaucoup plus large à la participation du secteur privé et aux projets productifs — par opposition à ceux dont l'utilité véritable est douteuse, la priorité devant être accordée au soutien de la création d'emplois dans les petites entreprises et le secteur des services. Parmi d'autres caractéristiques importantes, signalons des ententes fédérales-provinciales qui combineront des mécanismes de création d'emplois et de formation ainsi que des dispositions de financement à long terme d'une durée allant jusqu'à trois ans, offrant la possibilité de réaffecter les crédits entre la formation et la création d'emplois.

Travail partagé

Le programme de **travail partagé** permet aux employeurs aux prises avec une baisse temporaire d'activité de répartir le travail disponible, si le personnel y consent, sur une semaine de travail raccourcie afin d'éviter des mises à pied. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration poursuivra l'examen de ce programme afin de résoudre les problèmes de paperasserie, d'accroissement des coûts de l'assurance-chômage, d'incidence négative sur les avantages sociaux et de restrictions à la participation au programme, que le processus de consultation a mis en lumière.

Programmes d'emploi

Service de placement

Le Programme de **placement** d'Emploi et Immigration Canada (EIC) aide les employeurs à obtenir une main-d'oeuvre qualifiée et les travailleurs à trouver un emploi. Au cours des consultations, des suggestions ont été formulées en vue d'améliorer le service, en particulier le processus de sélection préalable et d'orientation ainsi que la communication entre les préposés au placement et les employeurs. Le programme pourrait être rendu plus sensible aux besoins des employeurs et notamment des petites entreprises. On convient généralement que le gouvernement fédéral doit continuer de jouer un rôle dans le placement professionnel.

En conséquence, le gouvernement a décidé de faire de l'amélioration du service de placement l'une de ses priorités. On s'efforcera d'améliorer la sélection préalable des demandeurs d'emplois, de renforcer les communications entre les préposés au placement et les employeurs, et de mieux diriger les postulants vers les employeurs et les localités qui ne disposent pas facilement de solution de rechange en matière de placement. De plus, on apportera immédiatement des changements au programme en accélérant l'enregistrement sélectif et en mettant en place des systèmes automatisés.

Le gouvernement établira un groupe d'examen indépendant comprenant des représentants du secteur privé, qui sera chargé d'évaluer l'effet de ces améliorations sur le service de placement. Ce dernier fera ensuite l'objet d'une réévaluation, au bout de deux ans.

Service de counselling

On s'efforcera en priorité d'améliorer le service de **counselling** d'EIC en l'orientant mieux vers les clients «difficiles à employer» qui ont besoin d'une aide spéciale et en dispensant aux conseillers une formation qui leur permettra de mieux comprendre le milieu de travail auquel ils préparent leur clientèle.

Besoins du marché du travail

Un certain nombre de systèmes internes d'EIC qui servent à déterminer les besoins existants et futurs du marché du travail feront l'objet d'un examen plus approfondi visant à en améliorer l'efficacité. Les résultats de cet examen seront étudiés dans un proche avenir par le Groupe de travail ministériel.

Conseil et information sur les carrières

Un certain nombre de services de counselling, tels que les centres de **counselling sur l'emploi des femmes** et les **services spécialisés destinés aux jeunes** ont fait l'objet d'un examen; la conclusion en est que ces programmes devraient être maintenus.

Des publications professionnelles, tels que **Carrières Canada** et le **Répertoire des employeurs de diplômés de collèges et d'universités**, jouent un rôle utile, d'après l'examen effectué; aussi seront-elles maintenues.

Centres d'emploi sur le campus

Les **Centres d'emploi du Canada sur le campus** seront rationalisés à compter de 1985-86. Ce programme, qui offre des services de placement et de counselling aux étudiants postsecondaires et aux diplômés dans les campus universitaires et collégiaux est considéré comme recoupant et dans une certaine mesure, concurrençant les services offerts par le réseau normal de Centres d'emploi du Canada ainsi que les bureaux de placement mis en place par les collèges et universités.

Programmes d'échanges et de recrutement de travailleurs étrangers

Un certain nombre de programmes d'échanges internationaux et de recrutement de travailleurs étrangers feront l'objet d'un examen plus approfondi qui visera à déterminer leur conformité à la politique étrangère du Canada et la mesure dans laquelle ils nuisent éventuellement aux Canadiens à la recherche d'un emploi. Les résultats de cet examen seront étudiés d'ici peu par le Groupe de travail ministériel.

Services spécialisés

Plusieurs services spécialisés de placement et de counselling — les **centres d'emploi pour étudiants**, le **Service de main-d'oeuvre agricole**, le Programme **interne d'emploi des autochtones**, les programmes **d'action positive** de la fonction publique destinés aux femmes, aux autochtones et aux handicapés, et les programmes d'emploi des étudiants dans la fonction publique donnent de bons résultats; ils seront donc maintenus.

Programmes d'adaptation de la main-d'œuvre

Emploi et Immigration Canada (EIC) administre actuellement un certain nombre de programmes visant à aider les travailleurs touchés par des fermetures d'usines, des ralentissements d'activité et le changement technologique. Ces programmes offrent une formation, une aide à la réinstallation, des activités de création d'emplois et, dans certains cas, des paiements de maintien du revenu. Nul ne remet en question la nécessité d'une aide publique aux travailleurs qui doivent s'adapter. Cependant, il n'y a aucun besoin d'une telle multitude de programmes chacun doté de son budget, de sa clientèle et de ses avantages particuliers, ce qui peut se traduire par un traitement inéquitable des bénéficiaires.

Le gouvernement a donc décidé, dans le cadre de la nouvelle stratégie du marché du travail, de regrouper en un seul programme d'adaptation de la main-d'oeuvre le **service d'adaptation de l'industrie**, le Programme **modifié d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre** et le Programme **canadien de renouveau industriel** (mesures d'adaptation de la main-d'oeuvre). Ce programme accordera une plus grande place au redéploiement des travailleurs; on ne recourra à des mesures de création d'emplois que dans les cas où elles sont manifestement justifiées et en dernier ressort.

Programmes agricoles

L'examen effectué dans le domaine de l'agriculture a porté sur 40 programmes de dépenses directes représentant $2.7 milliards, ainsi que sur des dépenses fiscales évaluées à plus de $500 millions. Il a touché des programmes d'Agriculture Canada et de ses organismes, de Transport Canada, de Consommation et Corporations Canada, d'Environnement et de Santé et Bien-être social Canada, de même que les programmes des Affaires extérieures qui se rapportent aux céréales et aux oléagineux. Les objectifs visés par Agriculture Canada dans le secteur agro-alimentaire sont la croissance, la compétitivité et la stabilité de l'agriculture; les responsables de l'examen se sont inspirés de ces objectifs dans leur étude des programmes.

L'examen a été effectué au moyen d'entrevues avec des responsables et d'études officielles d'évaluation dans les ministères. On a également sollicité l'avis de Canadiens compétents de divers milieux allant des producteurs agricoles à des dirigeants d'entreprises agro-alimentaires et d'universitaires à des représentants des consommateurs. Les entretiens avec des personnes de l'extérieur de l'administration publique ont été complétés dans certains cas par des lettres et des mémoires détaillés.

Des programmes publics efficaces de développement du secteur agro-alimentaire au Canada doivent être fondés sur une bonne évaluation des possibilités offertes par le marché et de la situation concurrentielle de chaque produit dans chaque région. La consultation des provinces et du secteur privé doit partir de ces réalités. On peut ensuite élaborer des stratégies de développement des produits qui tirent parti des capacités concurrentielles de l'industrie sur des marchés nationaux ou étrangers précis. Cette approche systématique insufflera une vigueur nouvelle à cet important secteur de notre économie. Agriculture Canada et les autres ministères fédéraux intéressés disposent d'une vaste gamme de compétences et de programmes qui seront coordonnés autour de ces stratégies de produits. Cette méthode est celle qui offre les meilleures chances de mettre en oeuvre des programmes de développement bien coordonnés appuyant les initiatives du secteur privé pour le bien du secteur agro-alimentaire et du Canada dans son ensemble.

Le gouvernement réaffirme que ses objectifs fondamentaux dans le domaine considéré sont la croissance, la compétitivité et la stabilité du secteur agro-alimentaire au Canada. Il reconnaît qu'une nouvelle approche est nécessaire à l'atteinte de ces objectifs essentiels; cette approche comporte les éléments suivants:

- le principe voulant que le secteur agricole et les activités et programmes publics soient envisagés dans une optique commerciale, sensible aux réalités du marché;

- l'importance accrue accordée à la coordination et à l'intégration des programmes et services fédéraux qui appuient les initiatives du secteur privé;
- la réorientation des programmes fédéraux qui doivent être tournés vers l'avenir et la rentabilité, et le renforcement de la coopération fédérale-provinciale afin de réduire les distorsions au niveau de la production et de l'investissement et d'éliminer les obstacles à l'accroissement de la productivité;
- la réduction des programmes de subventions qui ne constituent pas des mécanismes d'encadrement fondamentaux pour la gestion des risques économiques ou qui ne contribuent pas à l'atteinte d'objectifs de développement économique bien définis.

Programmes de développement

Renforcement des programmes de commercialisation

Le secteur agro-alimentaire au Canada doit absolument fournir des produits agricoles qui répondent aux besoins précis des marchés nationaux ou étrangers s'il veut maintenir sa vitalité. Le gouvernement reconnaît qu'il y a lieu de mieux coordonner un large éventail de programmes publics pour en faire un ensemble de programmes de développement cohérents et complémentaires. Des stratégies de développement de produits axées sur le marché seront élaborées afin d'encadrer les activités futures; elles permettront de concentrer les analyses de marché, d'orienter la recherche agricole, de refondre les programmes d'infrastructure et d'assurer la cohérence des programmes de développement régional. On prendra également des mesures afin d'améliorer l'aide que le ministère de l'Agriculture apporte à la recherche de débouchés extérieurs pour l'industrie agro-alimentaire du Canada. Cette approche offre des possibilités considérables d'accroissement de la valeur économique et du bien-être financier de ce secteur, comme de toute l'économie canadienne.

Amélioration du développement régional et de la gestion agricole

Le gouvernement est résolu à promouvoir un développement sain de l'agriculture dans tout le Canada. Les possibilités de développement agricole régional seront exploitées grâce à des programmes élargis reposant sur des stratégies globales axées sur le marché. De nos jours, un agriculteur gère souvent un actif de $400,000 ou plus, et sa réussite dépend autant de ses compétences financières que de ses connaissances en agriculture. Le ministère de l'Agriculture renforcera ces travaux d'analyse des questions financières et fiscales touchant l'agriculture, qui sont tellement importantes pour la vitalité de ce secteur. Le gouvernement proposera également des efforts accrus d'aide à la gestion et à la comptabilité des exploitations agricoles de concert avec les provinces, en faisant au besoin appel aux

compétences des organismes de financement agricole, des universités et de la profession comptable. De plus, le ministre de l'Agriculture en coopération avec les provinces, veillera à ce que tous les accords futurs de développement agricole conclus aux termes d'**ententes fédérales-provinciales de développement économique et régional** soient fondés sur des stratégies de développement des produits et soient conformes à ces dernières.

Orientation améliorée de la R&D

Des activités bien orientées de recherche et de développement (R&D), à condition qu'elles soient complétées par un transfert efficace des technologies, joueront un rôle crucial dans l'amélioration de la compétitivité à long terme du secteur agro-alimentaire. Agriculture Canada exécute environ la moitié de la R&D agricole au Canada. Il est manifestement nécessaire d'améliorer l'orientation de l'élément développement de la R&D afin d'obtenir des résultats commercialement exploitables, au profit de l'industrie. Une consultation accrue des groupes de producteurs formant la clientèle de ces activités, une gestion conjointe et un partage des frais de la recherche appliquée amélioreront l'orientation des efforts, tout en assurant l'adoption rapide des résultats des recherches. Il convient également de maintenir une étroite collaboration avec les services provinciaux de vulgarisation.

On ne peut tirer le maximum des ressources actuellement consacrées à la recherche agricole en l'absence de stratégies intégrées de développement des produits. Ces stratégies faciliteront le choix des projets de R&D et permettront de veiller à ce que les autres éléments des programmes du ministère (p. ex. infrastructure commerciale et développement régional) aillent dans le même sens. Le ministère éliminera les recherches jugées peu prioritaires ou les fera financer entièrement par les clients. Le ministère de l'Agriculture élaborera également un plan intégré de gestion des ressources humaines à l'intention de son personnel de recherche.

Maintien du Programme d'introduction de nouvelles cultures

Ce programme fournit une aide financière aux essais de cultures nouvelles dans le secteur privé. Il a permis de passer de la recherche agricole à une commercialisation fructueuse. Agriculture Canada maintiendra le Programme d'**introduction de nouvelles cultures** car il s'inscrit dans l'axe de développement proposé pour le ministère.

Limitation des subventions au transport des marchandises

La Commission canadienne des transports administre un programme de **subvention au transport des marchandises à l'est de Buffalo**. Ce programme subventionne le transport, à l'est de Thunder Bay, des céréales et de la farine de l'Ouest destinés à

l'exportation, ainsi que l'acheminement des céréales et de la farine de l'Ontario qui doit être exportée par voie d'eau, puis par chemin de fer, jusqu'au Bas-Saint-Laurent et aux ports de l'Atlantique. Ces subventions compensent le blocage des tarifs de transport à leurs niveaux de 1966 pour la farine et de 1960 pour les céréales. Il ressort des évaluations effectuées que la situation du marché a sensiblement évolué depuis l'instauration du programme et que son coût dépasse maintenant ses avantages. Le gouvernement proposera des changements afin de limiter les dépenses futures à leur niveau actuel.

Étude de l'aide au transport des céréales fourragères

L'aide au transport des céréales fourragères a contribué à stimuler l'élevage dans le Centre et l'Est du Canada, en réduisant le coût du transport des grains de provende à l'est de Montréal. Dans le cadre de l'examen de la politique canadienne des grains de provende par le gouvernement qui est prévu pour 1985-86, on déterminera si l'aide au transport des céréales fourragères est conforme aux stratégies de développement des produits dans le cas des céréales et du bétail. On étudiera également lors de cet examen les moyens d'accroître le potentiel de production fourragère à long terme dans l'Est du Québec et la région de l'Atlantique à l'aide d'un important programme de développement des céréales.

Récupération du coût des services de la Commission des grains

La **Commission canadienne des grains** établit et fait respecter les normes de qualité applicables aux céréales et aux grains oléagineux au Canada, tout en réglementant l'inspection, le classement et le pesage des céréales. Elle a actuellement pour politique de faire ses frais, mais les possibilités de récupérer entièrement ses coûts ne sont pas entièrement exploitées. La Commission prendra des mesures afin de récupérer la totalité de ses frais d'ici le 31 mars 1986.

Amélioration génétique du bétail

L'examen effectué dans ce domaine a porté sur le Programme de **contrôle d'aptitudes** (PCA), un programme de prêts pour les producteurs porcins et ovins et un programme d'**enregistrement du bétail** de pure race visant à faciliter les ventes au Canada et à l'étranger. Les éleveurs sont les principaux bénéficiaires du PCA, grâce à l'accroissement de leurs ventes et aux prix plus élevés obtenus pour les animaux reproducteurs. Les provinces et les associations d'éleveurs d'animaux de race menant en parallèle leurs propres activités de surveillance de la production, on constate un certain chevauchement. Les activités d'enregistrement et de contrôle pourraient être exécutées de façon plus économique et plus efficace si elles étaient confiées aux provinces et aux associations concernées. Le ministre de l'Agriculture aura des entretiens avec les provinces et les associations au sujet de l'enregistrement des aptitudes génétiques du bétail, en vue de maintenir les mécanismes centraux indispensables à l'exploitation des marchés extérieurs.

Harmonisation de l'aide au développement de la production

Le **Programme d'aide au développement de la production** fournit une aide financière à des foires et expositions agricoles régionales, aux activités des club 4H, aux petites associations d'éleveurs d'animaux de race, au *Federated Women's Institute* et au Conseil canadien du labour. Les provinces apportent également une aide à divers groupes de ce genre. Le ministre de l'Agriculture consultera ses homologues provinciaux de façon qu'à l'avenir l'aide fédérale et provinciale aux foires et aux organisations agricoles soit conçue de façon coopérative et complémentaire.

Programmes d'inspection et de réglementation

On a étudié les plaintes formulées continuellement au sujet des doubles emplois, du manque de cohérence et de la confusion qui règne généralement dans l'esprit du public au sujet des ministères fédéraux chargés de veiller à la qualité et à l'innocuité des aliments. Les provinces disposent également de programmes dans ce domaine. Le gouvernement reconnaît qu'Agriculture Canada, Santé et Bien-être social Canada et Consommation et Corporations Canada exercent tous des fonctions justifiées. Cette approche est fondée si l'on songe à l'éventail des compétences ainsi qu'aux conditions et, partant, aux approches de gestion différentes qui doivent exister en amont du commerce de bétail et au niveau du détail.

Le gouvernement peut cependant clarifier — et il entreprendra de le faire — les programmes fédéraux de qualité et d'innocuité des aliments, afin de réduire les chevauchements et dédoublements et d'améliorer le service au public et l'exercice des responsabilités de l'État envers ce dernier. De plus, le gouvernement créera un organisme consultatif formé d'experts provinciaux et fédéraux ainsi que de représentants du public, qui le conseillera sur les risques et les normes en matière de qualité et d'innocuité des aliments. Enfin, le gouvernement consultera les provinces afin de déterminer les domaines dans lesquels les dédoublements fédéraux-provinciaux peuvent être éliminés, dans la mesure où les normes fédérales de qualité et d'innocuité des aliments sont respectées.

Programmes de gestion des risques économiques

Stabilisation tripartite dans l'agriculture

Les producteurs bénéficient d'une aide à la stabilisation des prix agricoles lorsque ces derniers sont faibles et que leurs coûts de production sont élevés par rapport au passé. Le gouvernement est déterminé à maintenir des mesures saines afin que les producteurs n'aient pas à souffrir indûment de l'instabilité des marchés. À cet égard, il réaffirme son intention de faire approuver dans les meilleurs délais le projet de loi C-25 visant à modifier la *Loi sur la stabilisation des produits agricoles*, ainsi qu'à mettre en oeuvre sans retard les plans relatifs à tous les produits, désignés ou non, qui seraient établis en application de la législation.

Maintien de l'assurance-récoltes

L'assurance-récoltes offre aux producteurs agricoles la possibilité de se protéger contre les risques de production. Elle est actuellement régie par un mode de financement tripartite auquel participent les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les producteurs au moyen de leurs primes d'assurance. Même si la question de savoir si les producteurs devraient recevoir une aide spéciale au titre de pertes dues à des risques naturels lorsque ces producteurs auraient pu se protéger par l'assurance-récoltes, le gouvernement fédéral réaffirme son attachement à ces programmes extrêmement efficaces. Par ailleurs, le gouvernement fédéral indiquera aux provinces qu'il souhaite renégocier le partage des coûts en vue de répartir plus équitablement les obligations financières entre les trois parties.

Programme de soutien de l'industrie laitière

Le gouvernement fédéral participe, par l'entremise de la Commission canadienne du lait, à un mécanisme national de gestion de l'offre avec les producteurs de crème et de lait industriels. L'évolution de la conjoncture touche cette industrie. Conformément à la nouvelle orientation commerciale qu'il veut imprimer à l'agriculture et à sa volonté de réduire les subventions, le gouvernement consultera les producteurs et les consommateurs sur la conception d'une nouvelle politique laitière à long terme.

Maintien de certains programmes

Une vaste gamme de programmes ont été jugés utiles à l'industrie agricole et bien gérés. L'un deux est le Programme de la **coordination des services internationaux** d'Agriculture Canada, qui rattache les activités et compétences du ministère aux programmes internationaux d'aide, de commerce et de développement du Canada. On trouve également dans ce groupe les programmes d'Agriculture Canada qui visent à assurer la protection de la **santé des animaux** et des **productions végétales**. De grands efforts sont déployés dans ces domaines afin de protéger le bétail et la volaille ainsi que l'intégrité des cultures et des ressources forestières, ce qui permet d'accroître les ventes au pays et à l'étranger. La *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* a contribué efficacement à la gestion des risques économiques et a servi de modèle à la participation de l'État et des producteurs à la stabilisation des prix des autres produits. Le projet de loi C-25, qui s'inspire de ce modèle sur un mode tripartite, est actuellement étudié par le Parlement. Le rôle de stabilisation des marchés joué par l'**Office de stabilisation des prix agricoles** a prouvé son utilité dans les cas où des denrées périssables risquent de souffrir de perturbations temporaires du marché. L'examen a permis de confirmer l'utilité générale de ces programmes et de beaucoup d'autres, de sorte qu'ils seront maintenus.

Programmes destinés aux Indiens et aux autochtones

Plus de 100 programmes destinés aux Indiens inscrits et non inscrits, aux Métis et aux Inuit ont été examinés par le quatrième groupe d'étude. La plupart d'entre eux relèvent du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. De plus, des dépenses consacrées en bonne partie aux autochtones sont effectuées à Transport Canada, Santé et Bien-être social Canada, Emploi et Immigration Canada, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, aux ministères de l'Expansion industrielle régionale et des Pêches et Océans, au Secrétariat d'État, au Bureau du Solliciteur général, au ministère de la Justice et à la Commission de la fonction publique.

Le groupe d'étude a étudié une liste de programmes afin de déterminer s'ils répondraient aux besoins des groupes-cibles et s'il y avait lieu de les regrouper par objectif et par statut des bénéficiaires (c'est-à-dire Indien, Inuit et Métis). Le Groupe de travail ministériel a demandé des conseils et des conclusions sur une structure de programmes qui soit compréhensive et accessible aux Indiens et aux autres autochtones, et dans laquelle la prise de décisions puisse être décentralisée et confiée aux personnes qui sont en contact direct avec les bénéficiaires.

Le Premier ministre a annoncé en avril que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien présiderait un sous-comité du Cabinet chargé d'étudier la politique fédérale relative aux autochtones. Ce sous-comité du comité du Cabinet chargé du développement social servira d'instance initiale pour l'étude des programmes et des services destinés aux autochtones. Il étudiera en priorité le rapport sur les programmes des autochtones. Dans le cadre de son travail, le sous-comité communiquera avec les autochtones et les consultera au sujet des initiatives de programmes et de services.

Vue d'ensemble

Ce document budgétaire a présenté les premiers résultats du Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes. Les chapitres précédents ont décrit le processus de création des groupes d'étude et un grand nombre des décisions prises à la suite des rapports produits par les trois des quatre premiers groupes.

Le Groupe de travail ministériel a pour principaux objectifs l'amélioration du service au public et la gestion prudente de l'argent du contribuable. Compte tenu de ces objectifs, un grand nombre de modifications précises de programmes ont été proposées, dans chaque cas à partir des évaluations effectuées par les groupes d'étude mixtes.

Ces derniers ont suivi le mandat que leur avait confié le Groupe de travail ministériel. Ils étaient chargé de donner des conseils sur la réorganisation de la structure des programmes gouvernementaux dans tous les ministères pour la rendre plus simple, plus facilement compréhensible et plus accessible à leur clientèle respective et là où ce serait possible, de conférer de plus grands pouvoirs de décision à ceux qui traitent directement avec les groupes-clients. De plus, on a demandé aux groupes d'étude de déterminer les domaines où il pouvait exister des dédoublements d'activités entre les gouvernements fédéral et provinciaux, ou encore des doubles emplois, une fragmentation ou un chevauchement entre les programmes et activités des ministères et organismes fédéraux. Les groupes d'étude devaient donner des conseils sur les programmes susceptibles d'être éliminés, réduits, modifiés, regroupés ou maintenus sans modification parce que leurs objectifs fondamentaux demeuraient valables et qu'ils étaient bien administrés.

Pour faire ressortir les grandes lignes des nombreuses modifications précises des programmes proposées à la suite des travaux des trois premiers groupes d'étude, le **tableau 2** présente un résumé des initiatives prises.

De nouveaux groupes d'étude seront formés au cours des prochains mois afin d'étudier les programmes qui n'ont pas encore été examinés. De plus, l'évaluation de certains aspects des programmes déjà étudiés a été reportée à plus tard afin de bénéficier des points de vue différents dans les nouveaux groupes d'étude. Les groupes d'étude qui sont sur le point d'être formés examineront les programmes des domaines suivants:

- Ressources naturelles
- Transports

- Culture et communications
- Éducation et recherche
- Système judiciaire
- Santé et sport
- Citoyenneté, travail et immigration

Grâce à cette démarche progressive, tous les programmes et services fédéraux auront été examinés à fond quand le Groupe de travail aura terminé ses travaux.

Tableau 2

Propositions et changements émanant des trois premiers groupes d'étude, classés par grande catégorie

	Groupe d'étude		
Nature des changements	Services et subventions aux entreprises	Création d'emplois et formation	Agriculture
Récupération accrue des coûts	9	–	6
Rationalisation	16	12	4
Élimination	9	1	3
Regroupement ou réorganisation	31	4	–
Amélioration ou prorogation	51	7	10
Privatisation ou transfert aux provinces	7	–	2
Examen ultérieur	16	24	7
Maintien sans changement	25	25	15

Remarque: Chaque modification de programmes peut se retrouver dans plus d'une catégorie.

Annexes

Table des matières

Annexe A: Comité consultatif du secteur privé 51

Annexe B: Groupes d'étude ayant produit leur rapport:
- Servi... ...ubventions aux entreprises 57
- Prog... ...es de formation et de création d'emplois 64
- Progra...mes agricoles 70
- Programmes destinés aux autochtones 76

Annexe C: Groupes d'étude à l'œuvre:
- Gestion des biens immobiliers 91
- Programmes de réglementation 97
- Programmes d'acquisition du gouvernement 104
- Programmes destinés aux anciens combattants 113
- Régime d'assistance publique du Canada 118
- Programmes de logement 122
- Programmes de la ministre de l'Environnement 127
- Enquêtes et levés importants et systèmes d'information connexes 134

Annexe A
Comité consultatif du secteur privé

Comité consultatif du secteur privé

Président: M. Philip Aspinall
Institut canadien des comptables agréés

Membres: M. Austin Thorne
Fédération canadienne du travail

M. Robert Baldwin
Congrès du Travail du Canada

M. Jerry Heffernan
Conseil d'entreprise sur les questions d'intérêt national

M. Ted Netten
Association canadienne des conseillers en gestion

M. Peter Riggin
Association des manufacturiers canadiens

M. Harold P. Milavsky
Chambre de commerce du Canada

M. Ronald J. Farano
Fédération canadienne des entreprises indépendantes

M. Geoffrey Hale
Organisation canadienne des petites entreprises

M. Jan D'Ailly
Le Conseil du Patronat

M. Richard Bourbeau
Groupement d'entreprises québecoises

M. Louis Laberge
Fédération du travail du Québec

Annexe B
Groupes d'étude ayant produit leur rapport

Groupe d'étude sur les services et subventions aux entreprises

Membres

Chef du groupe:	M. Harry Swain Sous-ministre adjoint (Plans) Expansion industrielle régionale Ottawa (Ontario)
Chef adjoint:	M. Jack Walsh Vice-président DuPont Canada Mississauga (Ontario)
Membres:	M. Tom Hierlihy Associé Thorne Riddel Mississauga (Ontario)
	M. Don Layne Vice-président adjoint (Economie) Banque fédérale de développement Montréal (Québec)
	M. George Jones Directeur des ventes au gouvernement Hewlett-Packard Ottawa (Ontario)
	M^me^ Ellen M. Carson Directrice Évaluation et vérification Consommation et Corporations Hull (Québec)
	M. Patrick Ellis Premier vice-président (à la retraite) Banque de Montréal Halifax (Nouvelle-Écosse)

M. Robert Trbovich
Gestionnaire
Évaluation
Défense nationale
Ottawa (Ontario)

M. John Inns
Gestionnnaire principal de
l'évaluation
Expansion industrielle
régionale
Ottawa (Ontario)

M^me^ Tricianne Burke-Smith
Gestionnaire
Évaluation et projets spéciaux
Biens de consommation, services
et transformation des
richesses naturelles
Expansion industrielle régionale
Ottawa (Ontario)

M. Donald Thorton
Directeur général
Exportations canadiennes
General Motors
Oshawa (Ontario)

M. Gabriel Voyer
Directeur général
Programmes industriels régionaux
Expansion industrielle régionale
Montréal (Québec)

M. Dave West
Directeur, Section impôt
Imperial Oil Ltd.
Toronto (Ontario)

M^me^ Carmelita Boivin-Cole
Chef de groupe
Direction des langues
officielles
Secrétariat du Conseil du
Trésor
Ottawa (Ontario)

M. Michael Konecny
Agent principal de la politique d'évaluation des programmes
Bureau du Contrôleur général
Ottawa (Ontario)

M. John Wynne
Plumbers and Pipefitters Union
Section 170
Burnaby (Colombie-Britannique)

M. Tom O'Sullivan
Agent stagiaire du ministère du Premier ministre et du Cabinet australiens
Bureau du Conseil privé
Ottawa (Ontario)

Soutien professionnel:

M. Ed Hahn
Directeur
Direction de l'évaluation des programmes
Expansion industrielle régionale
Ottawa (Ontario)

M. Steven Montague
Gestionnaire principal de l'évaluation
Direction de l'évaluation des programmes
Expansion industrielle régionale
Ottawa (Ontario)

M^me^ Marta Morgan
Agent,
Secrétariat (politique du développement économique et régional)
Bureau du Conseil privé
Ottawa (Ontario)

M^me^ Beverly Albright
Agent administratif
Programme de développement économique des autochtones
Expansion industrielle régionale
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude mixte sur les subventions et les services aux entreprises (le 26 novembre 1984)

Mandat

Les programmes, ou groupes de programmes, comprennent 57 types de subventions ou de stimulants et 155 programmes de services aux entreprises. Les 57 types de subventions coûtent au total $4.5 milliards sous forme de subventions et de contributions, et $7.7 milliards en allégements fiscaux, et ils touchent directement 11,440 années-personnes. Les 155 programmes de services coûtent pour leur part $713 millions sous forme de subventions et de contributions, $1,966 millions en rémunération et $1,507 millions en frais d'exploitation et d'entretien; ils touchent directement 56,860 années-personnes tirées du personnel du gouvernement fédéral.

Un certain nombre de programmes inscrits dans le répertoire ont probablement été décrits d'une façon trop vague par les ministères et ne constituent ni une subvention ni un service exclusif aux entreprises, mais revêtent une portée plus générale. Le groupe d'étude étudiera par conséquent la liste en détail en vue de limiter son examen aux programmes qui ont trait directement à des subventions ou à des services aux entreprises. Il consultera également les personnes qui procèdent actuellement à des examens de politiques à la demande du ministre de l'Expansion industrielle régionale.

En se fondant sur la liste ainsi obtenue des programmes offerts aux entreprises, le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes sollicitera des avis et des recommandations afin d'être en mesure de réorganiser la structure des programmes gouvernementaux dans tous les ministères pour la rendre plus simple, plus facilement compréhensible et plus accessible à leur clientèle respective et, là où ce sera possible de conférer de plus grands pouvoirs de décision à ceux qui traitent directement avec les groupes-clients. Ces avis pourront comporter des observations concernant:

- les programmes pouvant être supprimés;
- les programmes dont on pourrait réduire la portée;
- les groupes de programmes pouvant être fusionnés;
- les programmes fondamentalement valables mais dont la formule devrait être changée;
- un bref aperçu des mesures législatives requises pour mettre en oeuvre les modifications à apporter aux programmes;

- les ressources que supposent les modifications proposées, y compris toute augmentation ou réduction des coûts et le volume et l'emplacement de toute augmentation ou réduction de l'effectif, de même que les régions visées.

Pour étayer ses conclusions, le groupe d'étude est prié d'élaborer des réponses aux trois groupes de questions ou problèmes suivants: bénéficiaires; efficacité et chevauchement des programmes; et lacunes et omissions.

Bénéficiaires — les principaux bénéficiaires des subventions et des services fédéraux aux entreprises, plus particulièrement:

- La répartition globale des groupes d'entreprises bénéficiant de programmes fédéraux d'investissements directs et de dépenses fiscales et ce, par taille de l'entreprise (ou de la société), par secteur industriel et par emplacement géographique.
- La situation fiscale et le bilan des profits et pertes des groupes d'entreprises qui jouissent d'avantages fiscaux et bénéficient de subventions gouvernementales.
- Les principaux bénéficiaires directs ou indirects (s'il ne s'agit pas des mêmes) de programmes gouvernementaux de recherche et développement et d'innovation, y compris la recherche interne, la recherche externe subventionnée, les subventions et les dépenses fiscales.
- Les bénéficiaires de plus d'un programme fédéral.
- Les bénéficiaires de programmes fédéraux qui sont également bénéficiaires de programmes provinciaux.

Efficacité et chevauchement

- Les programmes qui sont particulièrement pénibles pour les bénéficiaires au chapitre de la paperasserie et des retards.
- Des exemples de cas où une entreprise bénéficie de plusieurs programmes de subventions ou de services, y compris les déductions fiscales et les programmes des gouvernements provinciaux, et/où
  - les programmes sont complémentaires,
  - les programmes semblent se contredire, et/ou
  - les programmes comportent une part considérable de double emploi ou de chevauchement — par exemple le PDIR et le PPIMD, d'une part, et des stimulants fiscaux au titre de la recherche et du développement, d'autre part.
- Des exemples de cas représentatifs de préoccupations plus vastes et dans lesquels un programme axé sur l'entreprise semble aller à l'encontre d'initiatives axées sur d'autres importants objectifs gouvernementaux comme la création d'emplois.

- Les cas pour lesquels plusieurs programmes qui se chevauchent peuvent être regroupés en un seul.

Lacunes et omissions

- Les programmes de dépenses directes ou d'avantages fiscaux dont il conviendrait de tenir compte dans le présent examen des subventions et services aux entreprises mais qui ne figurent pas dans la liste des programmes.

Rapports avec les examens de politiques

À l'heure actuelle, plusieurs documents de réflexion sont en voie de préparation en ce qui a trait à certains aspects des subventions et des services aux entreprises. Ils portent sur la petite entreprise, la recherche et développement et l'innovation, ainsi que sur le développement régional. Ces documents serviront aux discussions et aux consultations entre le secteur privé et les ministres responsables concernant les choix politiques qui s'offrent. Le groupe d'étude voudra sans doute examiner ces documents et en prendre note en temps voulu, mais sa tâche principale consistera à conseiller le Groupe de travail ministériel.

Composition du groupe d'étude

Un haut fonctionnaire (niveau EX 4-5) dirigera les travaux du groupe d'étude; il sera nommé en consultation avec le ministère le plus directement intéressé à l'évaluation des programmes. Le directeur du groupe rendra compte à la fois au conseiller du secteur public et au conseiller chargé d'assurer la liaison avec le secteur privé qui seconde le président du Groupe de travail. Le directeur sera secondé par trois fonctionnaires en détachement et d'un même nombre de représentants du secteur privé nommés par l'entremise du Comité consultatif du secteur privé. Le groupe d'étude, ou son directeur, rencontrera les conseillers du secteur public et du secteur privé à la demande de ceux-ci.

Programme de travail

Compte tenu du grand nombre de programmes dans la catégorie générale des subventions et services aux entreprises, il est souhaitable d'assigner à des sous-groupes des tâches précises portant sur des matières particulières. À cette fin, le groupe d'étude soumettra un plan de travail détaillé au Groupe de travail ministériel en indiquant les sous-groupes qui seront organisés et à quelle fin.

Le groupe d'étude aura accès à toute évaluation ou instrument d'évaluation dont disposent les ministères en ce qui concerne les programmes visés par l'étude.

Présentation du rapport

Le groupe d'étude est prié de présenter ses conclusions préliminaires au Groupe de travail ministériel avant le 1er février 1985. En outre, ce groupe et les sous-groupes présenteront au Groupe de travail un bref rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux lors des réunions qui se tiendront régulièrement.

Communication avec les ministères

Les ministres des ministères directement touchés par cette étude seront prévenus des programmes qui feront l'objet de l'examen dans leur secteur.

Groupe d'étude sur les programmes de formation et de création d'emplois

Membres

Chef du groupe:	M. Ken Wyman Premier conseiller du président Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Ottawa (Ontario)
Chef adjoint:	M. James Ford Directeur Division du laminage à froid et des enduits Dofasco Hamilton (Ontario)
Secteur privé:	M. Robert Munnings Président Industrial Safety Shoe Company
	M. Tony Tennessy Directeur Installations de formation des ingénieurs en exploitation Colombie-Britannique
	M. Michael Rygus Vice-président canadien à la retraite Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéroastronautique Ottawa (Ontario)
	M. Yvan Bédard Directeur Formation de conseils d'administration Groupement québécois d'entreprises Inc.

Secteur public:	M. Jim Blain Chef Évaluation des programmes Emploi et Immigration Ottawa (Ontario)
	M. Ron Corbeil Agent de liaison principal Direction de l'évaluation des programmes Bureau du contrôleur général Ottawa (Ontario)
	M. Ian Dawson Directeur Direction de l'évaluation Affaires extérieures Ottawa (Ontario)
	M. Stuart Watson Analyste principal des programmes Direction des programmes Secrétariat du Conseil du Trésor Ottawa (Ontario)
Soutien professionnel:	M. David Neuman Conseiller spécial du directeur exécutif Services d'emploi Emploi et Immigration Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude mixte sur les programmes de formation et de création d'emplois (le 6 décembre 1984)

Mandat

Une liste de 65 programmes porte entièrement ou partiellement sur la création d'emplois, la formation et les services d'emploi. Neuf ministères sont chargés de l'administration de 63 de ces 65 programmes qui absorbent 8,810 années-personnes, $1.7 milliard de subventions et contributions, et $220 millions en dépenses fiscales. En outre, une partie du programme d'assurance-chômage est axée sur le partage des tâches, et on envisage de recourir en partie au Régime d'assistance publique du Canada pour la création d'emplois ou d'activités de soutien des salaires.

Le groupe d'étude examinera la liste des programmes en vue de fixer la ligne de partage entre les divers programmes, selon qu'ils visent la création directe d'emplois, la création d'emplois pour les groupes-cibles (les personnes handicapées, par exemple), les services d'emploi (répertoire d'employeurs) ou la formation. Les membres du groupe consulteront ceux qui ont été chargés par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de passer en revue les politiques et les programmes.

En se fondant sur la liste ainsi obtenue des programmes, le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes sollicitera des avis et recommandations afin d'être en mesure de réorganiser la structure des programmes gouvernementaux dans tous les ministères pour la rendre plus simple, plus facilement compréhensible et plus accessible à leur clientèle respective et, là où ce sera possible de conférer de plus grands pouvoirs de décision à ceux qui traitent directement avec les groupes-clients. Ces avis pourront comporter des observations concernant:

- Les secteurs de création d'emplois et de formation où les gouvernements fédéral et provinciaux font double emploi et où il y a empiètement sur la compétence du fédéral;
- les programmes pouvant être supprimés;
- les programmes dont on pourrait réduire la portée;
- les groupes de programmes pouvant être fusionnés;
- les programmes fondamentalement valables mais dont la formule devrait être changée;

- un bref aperçu des mesures législatives requises pour mettre en oeuvre les modifications proposées;

- les ressources que supposent les modifications proposées, y compris toute augmentation ou réduction des coûts, toute augmentation ou réduction de l'effectif, ainsi que les régions visées.

Pour étayer ses conclusions, le groupe d'étude est prié d'élaborer des réponses aux trois groupes de questions ou problèmes suivants: bénéficiaires de programmes; efficacité et chevauchement des programmes; lacunes et omissions.

Bénéficiaires

- Principaux bénéficiaires des programmes de formation, de services d'emploi et de création d'emplois.

- Répartition géographiques des projets de formation et de création d'emplois par rapport aux niveaux d'emploi locaux.
- Statut des emplois créés (permanents ou temporaires).

- Alternance entre les programmes de création d'emplois et autres mesures sociales comme l'assurance-chômage et les programmes de formation.

- Mesure dans laquelle les programmes de formation répondent aux besoins de l'industrie et ont permis aux bénéficiaires d'accéder à un poste permanent.

- Adéquation des programmes et des besoins.

Efficacité et chevauchement

- Programmes qui comportent trop de paperasserie et de difficultés administratives et des délais inutiles pour les bénéficiaires.

- Cas de personnes ou de groupes qui ont bénéficié d'une multitude de mesures de création d'emplois aussi bien au fédéral qu'au provincial; indiquer si:

  - les programmes sont complémentaires;

  - les programmes font souvent double emploi ou se chevauchent.

- Programmes dont les services pourraient être assurés de façon plus efficace par des organismes du secteur privé.

- Nombre de bureaux régionaux de la CEIC et lieu.

- Tradition d'autres pays (par exemple l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni, les États-Unis, la France, l'Australie) en ce qui concerne la prestation de services semblables.

Lacunes et omissions

- Programmes de dépenses directes ou de dépenses fiscales qui pourraient être pris en considération dans le cadre de l'étude, même s'ils ne figurent pas dans la liste des programmes.

Document de réflexion—Liaison

Un document de réflexion sur la formation est en voie de préparation. Ce document servira aux discussions et aux consultations entre le secteur privé et les ministres responsables concernant les choix politiques qui s'offrent. Le groupe d'étude voudra sans doute examiner ce document et en prendre note en temps voulu, mais sa tâche principale consiste à conseiller le Groupe de travail ministériel.

Composition du groupe d'étude

Un haut fonctionnaire (niveau EX 4-5) dirigera les travaux du groupe d'étude; il sera nommé en consultation avec le ministère le plus directement intéressé à l'évaluation des programmes. Le directeur du groupe rendra compte à la fois au conseiller du secteur public et au conseiller chargé d'assurer la liaison avec le secteur privé qui seconde le président du groupe de travail. Le directeur sera secondé par trois fonctionnaires en détachement et d'un même nombre de représentants du secteur privé nommés par l'entremise du Comité consultatif du secteur privé. Le groupe d'étude, ou son directeur, rencontrera les conseillers du secteur public et du secteur privé à la demande de ceux-ci.

Programme de travail

Compte tenu du grand nombre de programmes dans la catégorie générale de la formation et de la création d'emplois, il est souhaitable d'assigner à des sous-groupes des tâches précises portant sur des matières particulières. À cette fin, le groupe d'étude soumettra un plan de travail détaillé au Groupe de travail ministériel en indiquant les sous-groupes qui seront organisés et à quelle fin.

Le groupe d'étude aura accès à toute évaluation ou instrument d'évaluation dont disposent les ministères en ce qui concerne les programmes visés par l'étude.

Présentation du rapport

Le groupe d'étude est prié de présenter ses conclusions préliminaires au Groupe de travail ministériel avant le 1er mars 1985. En outre, ce groupe et les sous-groupes présenteront au Groupe de travail un bref rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux lors des réunions qui se tiendront régulièrement.

Communication avec les ministères

Les ministres des ministères directement touchés par cette étude seront prévenus des programmes qui feront l'objet de l'examen dans leur secteur.

Groupe d'étude sur les programmes agricoles

Membres

Chef du groupe:	M. Jan d'Ailly Ancien Président Sucre Saint-Laurent Montréal (Québec)
Chef adjoint:	M. Peter Caskey Directeur général Direction générale des stratégies environnementales Services de la protection de l'environnement Environnement Canada Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. Jim Stringham Vice-président exécutif et agent financier en chef Ralston-Purina Rexdale (Ontario)
	M. Matt Kuhm Vice-président adjoint Recherches Bell Northern Ottawa (Ontario)
	M. Paul Stewart Spécialiste en agriculture Banque de Commerce (Secteur de l'agriculture) Toronto (Ontario)
Secteur public:	M. Mac Runciman Président sortant United Grain Workers Winnipeg (Manitoba)

M. Martin Ulrich
Directeur
Division de la politique
d'évaluation des programmes
Bureau du contrôleur général
Ottawa (Ontario)

M. Don Dobson
Analyste principal
Bureau du contrôleur général
Ottawa (Ontario)

Soutien professionnel:

M. John Dingwall
Analyste de programmes
Secrétariat du Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

M. Douglas Kuntze
Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude sur les programmes agricoles
(le 17 décembre 1984)

Mandat

Une liste de 88 programmes porte entièrement ou partiellement sur l'agriculture. Seize ministères et organismes sont chargés de l'administration de ces programmes qui absorbent 14,223 années-personnes, $1.5 milliard de subventions et contributions et une somme importante en dépenses fiscales.

Le groupe d'étude examinera la liste des programmes en vue de fixer la ligne de partage entre les divers programmes, selon qu'ils concernent la stabilisation des prix, les assurances-récoltes, le versement de subventions, les programmes de recherche, le financement agricole, les offices et les programmes de commercialisation, la recherche de nouveaux marchés et les inspections des produits agro-alimentaires. Les membres de l'équipe consulteront ceux qui ont été chargés par le ministre de l'Agriculture de passer en revue les politiques.

En se fondant sur la liste ainsi obtenue des programmes, le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes sollicitera des avis et des recommandations afin d'être en mesure d'élaborer un profil des programmes gouvernementaux qui soit plus simple, plus compréhensible et plus accessible à la clientèle, et qui permette dans la mesure du possible à ceux qui sont directement en contact avec les groupes-clients de prendre les décisions. *Ces avis pourront comporter des observations concernant*:

- Les domaines dans le secteur agricole où les gouvernements fédéral et provinciaux font double emploi et où les programmes fédéraux se chevauchent, c'est-à-dire:
  - les programmes pouvant être supprimés;
  - les programmes dont on pourrait réduire la portée;
  - les groupes de programmes pouvant être fusionnés;
  - les programmes fondamentalement valables mais dont la formule devrait être changée;
  - les améliorations pouvant être apportées aux communications fédérales-provinciales et à la coordination des programmes.
- Un bref aperçu des mesures législatives requises pour mettre en oeuvre les modifications.

- Les ressources que supposent les modifications proposées, y compris toute augmentation ou réduction des coûts, toute augmentation ou réduction de l'effectif ainsi que les régions visées.

Pour étayer ses conclusions, le groupe d'étude est prié d'élaborer des réponses aux trois groupes de questions ou problèmes suivants: bénéficiaires des programmes, efficacité et chevauchement des programmes, lacunes et omissions.

Bénéficiaires

- La répartition géographique des bénéficiaires de chaque programme agricole (agriculteurs et non agriculteurs).
- La répartition des bénéficiaires agriculteurs et non agriculteurs selon leur importance (d'après des indicateurs ou des mesures appropriées) et leurs caractéristiques commerciales (p. ex. sont-ils constitués en société?).
- L'objet et les avantages des divers programmes de recherche agricole, notamment la répartition globale des projets de recherche par produit agricole ou par groupe de bénéficiaires.
- La valeur pour les bénéficiaires de mesures autres que des transferts en espèces comme la gestion des approvisionnements, les prêts agricoles, la possibilité d'un passif éventuel et les infrastructures fournies par l'État.

Efficacité et chevauchement

- Programmes qui comportent trop de paperasserie et de difficultés administratives et des délais inutiles pour les bénéficiaires.
- Cas de personnes ou de groupes qui ont bénéficié d'une multitude de programmes agricoles aussi bien au fédéral qu'au provincial; indiquer si:
  - les programmes sont complémentaires;
  - les programmes font souvent double emploi ou se chevauchent.
- Programmes dont les résultats pourraient être atteints de façon plus efficace par des organismes du secteur privé ou par des programmes gouvernementaux qui seraient alignés davantage sur les principes de l'assurance privée.
- Cas où il y a effectivement chevauchement de deux types différents de programmes ou d'activités:
  - les subventions et la gestion des approvisionnements;
  - la stabilisation des prix et l'étalement spécial de l'impôt sur le revenu;
  - les offices de commercialisation et les bourses de commerce (grains).

Lacunes et omissions

- Programmes de dépenses directes ou de dépenses fiscales qui pourraient être pris en compte dans le cadre de l'étude, mais qui ne figurent pas dans la liste des programmes.

Document de réflexion — liaison

Un document de réflexion sur l'agriculture est en voie de préparation. Ce document servira aux discussions et aux consultations entre le secteur privé et les ministres responsables concernant les choix politiques qui s'offrent. Le groupe d'étude voudra sans doute examiner ce document et en prendre note en temps voulu, mais sa tâche principale consiste à conseiller le Groupe de travail ministériel.

Composition du groupe d'étude

Un cadre supérieur du secteur privé dirigera les travaux du groupe d'étude; il sera nommé en consultation avec le ministère le plus directement intéressé à l'évaluation des programmes. Le directeur du groupe rendra compte à la fois au conseiller du secteur public et au conseiller chargé d'assurer la liaison avec le secteur privé, et qui seconde le président du Groupe de travail. Le directeur sera secondé par trois fonctionnaires en détachement et d'un même nombre de représentants du secteur privé nommés par l'entremise du Comité consultatif du secteur privé. Le groupe d'étude, ou son directeur rencontrera les conseillers du secteur public et du secteur privé à la demande de ceux-ci.

Programme de travail

Compte tenu du grand nombre de programmes dans la catégorie générale de la formation et de la création d'emplois, il est souhaitable d'assigner à des sous-groupes des tâches précises portant sur des matières particulières. À cette fin, le groupe d'étude soumettra un plan de travail détaillé au Groupe de travail ministériel en indiquant les sous-groupes qui seront organisés et à quelle fin.

Le groupe d'étude aura accès à toute évaluation ou instrument d'évaluation dont disposent les ministères en ce qui concerne les programmes visés par l'étude.

Présentation du rapport

Le groupe d'étude est prié de présenter ses conclusions préliminaires au Groupe de travail ministériel avant le 15 février 1985, suivies d'un rapport final dans les trois mois suivant le début de ses travaux. En outre, ce groupe et les sous-groupes présenteront au Groupe de travail un bref rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux lors des réunions régulières.

Communication avec les ministères

Les ministres des ministères directement touchés par cette étude seront prévenus des programmes qui feront l'objet de l'examen dans leur secteur.

Groupe d'étude sur les programmes destinés aux autochtones

Membres

Chef du groupe:	M. Jim Collinson Secrétaire adjoint (Affaires constitutionnelles autochtones) Bureau des relations fédérales-provinciales Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. Peter Baird Conexus Research Group Inc. Ottawa (Ontario)
	M. Patrick Brascoupé Vice-président Apikan Ltée Maniwaki (Québec)
	M. Glenn Sundstrom Calgary (Alberta)
Secteur public:	M. Tom Clarke Directeur Politique financière et recherche Affaires indiennes et du Nord Ottawa (Ontario)
	M. E.R. Daniels Directeur Coordination des politiques Affaires indiennes et du Nord Ottawa (Ontario)
	M. Glenn Fields Directeur général intérimaire Programmes spéciaux et du Nord Expansion industrielle régionale Saskatoon (Saskatchewan)

M^me^ Judith Moses
Appareil gouvernemental
Bureau du Conseil privé
Ottawa (Ontario)

Soutien professionnel:

M^me^ Chantal Morin
Adjointe administrative
Direction des programmes
Secrétariat du
Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude mixte sur les programmes destinés aux autochtones (le 8 janvier 1985)

Contexte

Quelque 106 programmes fédéraux dont le coût est estimé à $2.2 milliards en 1984-85, sont destinés en totalité ou en partie aux autochtones par le gouvernement fédéral. Ils représentent pour celui-ci 7,850 années-personnes (emplois directs) concentrées surtout au MAINC. De plus, le Secrétariat d'État, SBSC, la CEIC, la SCHL, le MEIR, PO, Transports Canada, le ministère du Solliciteur général, la CFP et le ministère de la Justice consacrent des sommes importantes à ce groupe-client.

Le recensement de 1981 a dénombré quelque 552,000 autochtones répartis en quatre catégories:

- Indiens inscrits — 350,000 (577 bandes);
- Inuit — 27,000;
- Indiens non inscrits — 75,000; et
- Métis — 100,000

Cette population est très différente de la population canadienne en général, si l'on considère sa composition par âge et sa situation socio-économique et culturelle. Quelque 52 pour cent des autochtones ont moins de 20 ans, comparativement à 32 pour cent pour le reste de la population canadienne. Le taux de natalité a connu une chute brutale au cours des 10 dernières années, mais il est encore le double de la moyenne nationale. Comme elle a atteint des niveaux de scolarité inférieurs de beaucoup à la moyenne, la population autochtone connaît un taux de chômage élevé, les autochtones ayant tendance à exercer des professions peu spécialisées. Seulement 22 pour cent des autochtones adultes ont fait des études postsecondaires, comparativement à 40 pour cent du reste de la population canadienne. La composition par âge, le haut taux de natalité et le faible taux de scolarisation sont autant d'éléments qui attestent de l'importance et de l'actualité de ce dossier.

Il est à noter que dans beaucoup de cas, les chiffres sont estimatifs pour la simple raison que pour ce qui est du nombre d'Indiens inscrits (qui pourrait changer si certains Indiens non inscrits étaient réintégrés dans leurs droits), personne ne connaît la taille véritable de la population autochtone, le nombre de Métis pouvant varier entre 100,000 et plus de 1,000,000 selon les estimations. De même, étant donné l'étendue du mandat du MAINC, il risque d'y avoir des chevauchements et des lacunes au niveau des programmes et certaines dépenses sont peut-être même

comptées deux fois. Les dépenses provinciales, même dans les secteurs où le gouvernement fédéral peut avoir compétence, sont peut-être beaucoup plus élevées en réalité que ne le croient les gouvernements provinciaux. Enfin, on peut se demander si certains programmes n'existent que parce qu'ils sont destinés aux autochtones ou parce que ces derniers sont pauvres et défavorisés.

Mandat

Le groupe d'étude sera chargé d'examiner de près la liste ci-jointe de façon à effectuer dans le cadre de sa démarche une évaluation des besoins du groupe-client, classant les programmes par objectifs (par exemple, l'administration locale, l'éducation, le logement, le développement économique, l'assistance sociale, le financement de base des organisations politiques, etc.) et par type d'autochtone (par exemple, Indien, Inuit et Métis); il prendra aussi avis auprès de ceux qui procèdent actuellement à l'étude des politiques et programmes au sein des ministères et organismes centraux compétents, plus particulièrement le MAINC, le Secrétariat d'État, le MEIR, la CEIC, le BRFP, PO, SBSC et les ministères des Transports et de la Justice.

À partir d'une liste révisée, au besoin, des programmes, le groupe d'étude donnera son avis et présentera ses conclusions au Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes sur un profil des programmes gouvernementaux compréhensible et accessible à la clientèle, et, là où le processus décisionnel est décentralisé, à ceux qui sont en contact direct avec les clients. Il pourra ainsi se prononcer sur les points suivants, s'il y a lieu:

- les domaines où les programmes fédéraux et provinciaux se chevauchent (en tenant compte de leur compétence respective);
- les domaines ou les programmes des ministères et organismes fédéraux se chevauchent ou pourraient se compléter;
- les programmes qui pourraient être supprimés;
- les programmes dont la portée pourrait être réduite;
- les programmes fondamentalement utiles dont on pourrait changer la forme;
- d'autres formules d'application et les programmes à combiner pour en accroître l'efficacité, de même que les dispositions à adopter vis-à-vis la reddition de comptes;
- un tableau synoptique des mesures législatives que suppose n'importe quel de ces changements, y compris les modifications à apporter à la *Loi sur les Indiens* pour faciliter l'application des programmes;
- l'incidence sur les ressources de tout changement qu'il est recommandé d'apporter aux programmes, y compris les hausses de coûts ou les économies ainsi que les réductions ou augmentations d'effectifs en jeu.

Il est demandé au groupe d'étude de trouver des réponses à quatre séries de questions ou préoccupations concernant les bénéficiaires, l'efficacité et les chevauchements, les lacunes et omissions et les projections financières, comme fondement à ses conclusions.

Bénéficiaires

- Les principaux bénéficiaires des programmes;
- la ventilation géographique des dépenses par rapport aux réalités et aux besoins démographiques;
- l'incidence des programmes sur les changements structurels à adopter;
- l'efficacité des programmes sous le rapport de l'orientation et de l'attribution des fonds.

Efficacité et chevauchements

- Les problèmes entraînés par les difficultés administratives, les délais d'exécution, etc.;
- la durée de vie utile de l'infrastructure et les considérations d'ordre technique;
- les cas où les différents programmes, y compris les programmes provinciaux se chevauchent au lieu de se compléter;
- les cas où il serait plus utile de charger le secteur privé ou une tierce partie de l'application du programme et les moyens à prendre pour assurer la reddition de comptes;
- le nombre de bureaux du MAINC et leur siège;
- les démarches adoptées dans d'autres pays (États-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie, Groënland);
- les programmes provinciaux.

Lacunes et omissions

- Les autres programmes qui ne figurent pas dans le relevé, mais dont il faudrait tenir compte dans le cadre de cette étude.

Grandes projections financières

- Les projections relatives au coût des principaux engagements à remplir.

Composition du groupe d'étude

Le groupe d'étude sera dirigé par un haut fonctionnaire gouvernemental (EX-5) nommé de concert avec le ministère le plus touché par cette évaluation, soit le

MAINC. Le directeur du groupe relèvera tout à la fois du conseiller du secteur public et du conseiller chargé de la liaison avec le secteur public (rattaché au président du Groupe de travail). Il sera secondé par trois agents détachés par le gouvernement et par trois représentants du secteur privé, nommés de concert avec le Comité consultatif du secteur privé. Le groupe, ou son directeur, rencontrera le conseiller du secteur public et le conseiller chargé de la liaison avec le secteur privé, quand ceux-ci en feront la demande.

Calendrier de présentation des rapports

Il est demandé au groupe d'étude de faire rapport le 26 avril 1985.

Communication avec les ministères

Il sera indiqué aux titulaires des ministères directement touchés par cette étude, les programmes ressortissant à leur compétence qui seront visés. Le présent mandat a été défini de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Annexe

Situation socio-économique des populations autochtones du Canada

Introduction

La présente annexe fournit quelques données de base sur le profil démographique et la situation socio-économique de la population autochtone du Canada. Toute étude des traits des autochtones est limitée en soi; les avis concordent généralement au sujet du nombre d'Indiens inscrits et d'Inuit et de leur situation, mais l'information fait défaut en ce qui concerne les Métis et les Indiens non inscrits. Ce phénomène s'explique en partie du fait de l'ascendance et de l'identification; comme il n'existe pas de définition juridique ni populaire du terme «Métis», les estimations démographiques varient selon les sources.

Indiens

- Un *Indien inscrit* est une personne inscrite ou pouvant être inscrite au registre des Indiens aux termes de la *Loi sur les Indiens*. En 1984, on estimait à 350,000 le nombre d'Indiens inscrits lesquels sont rattachés à 577 bandes de taille différente. Près de la moitié des Indiens inscrits au Canada sont des Indiens sous traité appartenant à un groupe ou bande d'Indiens qui a conclu un traité avec la Couronne.

- Les *Indiens non inscrits* sont en général des Indiens ou des personnes de descendance indienne qui, pour une raison ou pour une autre, ont perdu leur droit d'être inscrit au registre des Indiens, prévu par la *Loi sur les Indiens*. Ce groupe (quelque 75,000 personnes ont déclaré être des Indiens non inscrits au recensement de 1981) comprend les Indiennes qui ont perdu leur statut en mariant un non-Indien.

Inuit

- Premiers habitants du Nord canadien, les Inuit (au nombre de 27,000) vivent pour la plupart dans les Territoires du Nord-Ouest, quoiqu'on en trouve 5,000 dans le nord du Québec et 2,000 au Labrador. Selon l'interprétation donnée par la Cour suprême du Canada en 1939, le pouvoir que détient le gouvernement fédéral en vertu du paragraphe 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* de faire des lois sur «les Indiens et les terres réservées pour les

Indiens» s'applique aux Inuit, mais ceux-ci ne sont pas visés par la *Loi sur les Indiens*.

Métis

- Il existe deux grandes définitions du terme «Métis». Selon certains, le terme désigne les descendants du croisement d'autochtones et d'Européens issus de l'historique communauté des Métis de l'Ouest canadien. Pour d'autres, il qualifie tous les descendants d'autochtones et d'Européens qui se déclarent Métis, par opposition aux Indiens ou aux Inuit. Les résultats du recensement de 1981 révèlent que près de 100,000 Canadiens se sont déclarés Métis.

Généralités

Les renseignements qui suivent sont tirés en grande partie des résultats du recensement du Canada de 1981. Les estimations démographiques des autochtones ont été dressées dans le cadre du recensement à partir d'un échantillon de la population à l'égard duquel on a utilisé le principe de l'identification et, par conséquent, il est impossible d'affirmer catégoriquement que le recensement a déterminé le nombre exact d'autochtones ou leur situation. La question du nombre fait toujours l'objet de vives discussions à cause des problèmes de définition dont il a été fait état plus haut, mais il semble exister un consensus selon lequel les résultats du recensement sont le fidèle reflet de la situation socio-économique de tous les groupes autochtones.

Ventilation géographique

- Quatre-vingt pour cent des autochtones vivent dans les provinces situées à l'ouest du Québec.
- Quatre-vingt-quatre pour cent des Métis et des Indiens non inscrits vivent dans les provinces des Prairies.
- Soixante pour cent des Indiens inscrits vivent sur les réserves et dix pour cent, sur les terres de la Couronne, autrement dit dans des régions rurales ou éloignées pour la plupart. La majorité des autres Indiens inscrits habitent les grands centres urbains de l'Ouest canadien, 33 pour cent des autochtones de l'Alberta vivant, par exemple, à Edmonton et à Calgary.
- Les Métis et les Indiens non inscrits ont tendance à vivre dans des centres urbains, 60 à 70 pour cent d'entre eux étant citadins.
- La proportion d'Indiens vivant hors des réserves a augmenté sans arrêt au cours des deux dernières décennies, passant de 15 pour cent en 1966 à 30 pour cent en 1983.

Population

- La population autochtone est beaucoup plus jeune que le reste de la population canadienne. Cinquante-deux pour cent des autochtones ont moins de 20 ans, comparativement à 32 pour cent pour les autres Canadiens. Seulement 3.5 pour cent des autochtones ont 65 ans ou plus, comparativement à 10 pour cent pour le reste de la population.
- La composition par âge a d'importantes répercussions sur la population active. Dans les Prairies, par exemple, un enfant sur six de moins de 15 ans est de descendance autochtone. La population autochtone en âge de travailler devrait croître à un taux annuel de 2.9 pour cent, taux qui est à peu près trois fois plus élevé que le taux correspondant enregistré pour le reste de la population. On estime qu'à partir de 1991, un Canadien sur quatre joignant les rangs de la population active dans l'Ouest canadien sera de descendance autochtone et que pour le Manitoba et la Saskatchewan, la proportion sera de 1 sur 2 environ.
- Les taux de fécondité des Indiens inscrits ont baissé à l'instar des taux nationaux, sauf qu'ils sont toujours le double de la moyenne canadienne.

Scolarité

- Soixante-dix pour cent des autochtones n'ont pas terminé leurs études secondaires, comparativement à la moyenne nationale de 45 pour cent. 38 pour cent n'ont pas atteint la 8e année, comparativement à 20 pour cent pour l'ensemble du pays.
- Environ 20 pour cent des Indiens ont terminé leurs études secondaires, comparativement au taux national de 75 pour cent.
- Environ 30 pour cent des Indiens de 14 à 18 ans fréquentent l'école secondaire.
- L'école secondaire est difficilement accessible à une bonne partie de la population autochtone, beaucoup d'enfants de régions éloignées ou rurales devant quitter la maison pour la fréquenter.

Population active

- Cinquante-sept pour cent du total de la population autochtone sont en âge de travailler, comparativement à 68 pour cent pour le pays.
- Il existe un écart considérable entre les autochtones et le reste de la population au niveau de l'appartenance à la population active.

Taux déclaré d'appartenance à la population active (pourcentage de la population en âge de travailler)

	Homme		Femme	
	Autochtone	Autre	Autochtone	Autre
Manitoba	55.2	78.8	31.8	53.4
Sask.	56.3	79.2	31.5	49.3
Alberta	65.2	85.2	39.6	58.7
C.-B.	66.9	78.6	43.2	53.0
Yukon	65.1	87.4	48.5	71.1
T.N.-O.	54.7	91.7	39.7	72.9

Source: Recensement du Canada de 1981.

- Le taux du chômage chez les autochtones est sensiblement plus élevé que pour le reste de la population. Dans l'Ouest et le Nord canadien, il est au moins deux fois plus élevé, variant entre 25 et 55 pour cent.

- L'emploi saisonnier est courant. Un peu plus de la moitié des hommes autochtones occupés en 1980 travaillaient pendant 40 à 52 semaines.

- Les hommes autochtones exercent pour la plupart un emploi dans le domaine de la construction et sont sous-représentés dans les secteurs de la direction et des professions libérales et techniques. Les femmes autochtones ont davantage tendance que les autres femmes à occuper un emploi dans les domaines des services et sont moins nombreuses que les autres femmes à exercer un emploi de bureau.

Revenu

- En 1980, le revenu moyen des autochtones correspondait à peu près aux deux tiers de la moyenne nationale.

- La proportion du revenu touché par les autochtones sous forme de transferts gouvernementaux est le double de celle qui est enregistrée pour les non-autochtones; les transferts gouvernementaux constituent la deuxième source de revenu en importance pour les autochtones.

- Les autochtones des régions rurales comptent deux fois plus que ceux des régions urbaines sur les transferts gouvernementaux.

Famille

- Les familles et les ménages autochtones ont une taille plus grande que celle des ménages et des familles des autres Canadiens et sont plus susceptibles de comprendre des membres de la famille plus éloignés.
- Le revenu des ménages autochtones est inférieur à celui des ménages des autres Canadiens et n'augmente pas nécessairement au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de membres dans le ménage, comme c'est le cas pour le reste de la population.
- Le pourcentage de familles monoparentales chez les autochtones est le double de celui qui est enregistré pour les non-autochtones.
- Le nombre d'enfants indiens inscrits sous la protection d'organismes d'aide à l'enfance est cinq fois plus élevé que pour le reste de la population.

Logement

- Près de la moitié des familles indiennes vivent à l'étroit.
- Moins de la moitié des maisons habitées par les autochtones sont pourvues d'eau et d'égouts, comparativement à un pourcentage national de 90 pour cent.

Criminalité

- En 1979, les Indiens inscrits représentaient 70 pour cent de toutes les personnes incarcérées dans des pénitenciers fédéraux dans les provinces des Prairies.
- Près de 70 pour cent des Indiens inscrits d'au moins 25 ans ont été incarcérés dans un centre de détention provincial, comparativement à 8 pour cent pour les autres Canadiens.
- Le vol et la conduite avec facultés affaiblies sont les crimes les plus souvent commis par les Indiens.
- Le taux de délinquance juvénile chez les Indiens est trois fois plus élevé que celui du pays.

Santé

- Les Indiens fréquentent les hôpitaux de 2 à 2.5 fois plus que la population nationale, mais ils y séjournent un peu moins longtemps en moyenne.

- Les accidents, les actes de violence et les empoisonnements constituent la cause de décès dans plus du tiers des cas, pourcentage qui est trois fois plus élevé que celui du pays. Six fois plus élevé que le taux national, le taux de suicide est encore très élevé, particulièrement chez les 15 à 24 ans.

- Supérieur d'environ 60 pour cent au taux national, le taux de mortalité enfantile reste élevé, les décès étant causés par des troubles respiratoires et des maladies infectieuses et parasitaires qui sont le reflet de logements insalubres et du manque d'égouts et d'eau potable.

Annexe C
Groupe d'étude à l'œuvre

Groupe d'étude sur la gestion des biens immobiliers

Membres

Chef du groupe:	M. Edward Elford, c.a. Premier vice-président Trizec Corporation Calgary (Alberta)
Chef adjoint:	M. Al Clayton Directeur Bureau des conseillers en gestion Approvisionnements et Services Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. John M. Band Vice-président J.J. Barnicke Toronto (Ontario)
	M. Bill Niles Agent financier principal Canron Inc. Toronto (Ontario)
	M[me] Gloria Fougère Contrôleur Division du Québec Marathon Realty Co. Ltd. Montréal (Québec)
Secteur public:	M. Paul Migus Direction des programmes Secrétariat du Conseil du Trésor Ottawa (Ontario)
	Colonel David Edgecombe Sous-chef Génie construction Défense nationale Ottawa (Ontario)

M. Hari Johri
Directeur
Bureau des conseillers en gestion
Approvisionnements et Services
Ottawa (Ontario)

M. David Carter
Directeur
Politiques et stratégies ministérielles
Travaux publics Canada
Ottawa (Ontario)

Soutien professionnel:

M. Edward Tunis
Bureau des conseillers en gestion
Approvisionnements et Services
Ottawa (Ontario)

M. Jean Petitclerc
Directeur
Bureau des conseillers
en gestion
Travail Canada
Ottawa (Ontario)

M. Tony Quon
Directeur adjoint
Bureau des conseillers
en gestion
Approvisionnements et Services
Ottawa (Ontario)

M. William Lye
Bureau des conseillers en gestion
Ministère des Approvisionnements
et Services
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude mixte sur la gestion des biens immobiliers
(le 9 janvier 1985)

Contexte

Le gouvernement fédéral est, au nom de la Couronne, le plus grand gestionnaire de biens immobiliers au Canada. La valeur de ces biens se situe entre $40 et $60 milliards, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital s'élèvent à $2.0 milliards, et la fonction de gestion occupe directement quelque 17,000 années-personnes. Soixante-quatorze programmes, au sein de 18 ministères et organismes différents, visent entièrement ou partiellement la gestion des biens immobiliers.

Les programmes relatifs aux biens immobiliers ont été mis en place pour diverses fins et sont gérés par des organismes de toutes sortes. Les programmes soumis à l'étude du groupe peuvent être divisé en trois catégories:

- Les services communs — cette catégorie comprend les programmes de gestion des locaux et installations, dont le but premier est d'apporter un soutien administratif aux autres programmes; les services de gestion immobilière du ministère des Travaux publics, du ministère des Affaires extérieures (pour les biens immobiliers situés à l'étranger), du Service correctionnel (pour les pénitenciers) et de la Défense nationale (pour les bases) en sont des exemples.

- Les programmes directs — cette catégorie comprend les programmes où la gestion immobilière fait partie intégrante des services directs au public. En général, ils touchent l'infrastructure économique (aéroports et ports) ou l'infrastructure sociale (musées, parcs et biens immobiliers pour lesquels la Couronne est fiduciaire au nom des bandes indiennes).

- L'aménagement immobilier — cette catégorie comprend les programmes dont le but premier est le contrôle ou l'aménagement de biens immobiliers en vue de réaliser de grands objectifs socio-économiques; la Commission de la capitale nationale et la Société immobilière des Travaux publics en sont des exemples.

Ce mandat a été examiné par les sous-ministres des Travaux publics, des Transports, de la Défense nationale et de l'Environnement, et par le Secrétaire du Conseil du Trésor.

But

Le Groupe de travail chargé de l'examen des programmes sollicite des informations et des conseils au sujet des améliorations qui pourraient être

apportées à l'efficience et à l'efficacité de la gestion des biens immobiliers. L'examen touchera tous les organismes gouvernementaux, à l'exception des sociétés d'État dont l'exploitation commerciale comprend la gestion de biens immobiliers. Ces conseils pourraient comprendre des observations sur les éléments suivants:

- les groupes de fonctions ou de programmes relatifs à la propriété qui pourraient être privatisés, réunis, restreints ou éliminés;
- les changements susceptibles d'être apportés à l'organisation du gouvernement pour la gestion des biens immobiliers;
- les changements susceptibles d'être apportés aux politiques ou aux méthodes de gestion des biens immobiliers;
- les mesures législatives nécessaires à la mise en oeuvre des changements;
- dans la mesure du possible, les implications de ces changements sur le plan des ressources, y compris les répercussions sur les frais et les effectifs.

Le groupe d'étude devra définir concrètement la nature des activités du gouvernement fédéral en matière de biens immobiliers, déterminer les questions et les préoccupations importantes liées aux biens immobiliers, et faire part de ses observations et de ses conseils donnés à ce sujet. Avec les résultats de son étude, le groupe devra fournir des informations concernant:

La structure de prestation

- Les principaux organismes et programmes de gestion des biens immobiliers au sein du gouvernement fédéral;
- les ressources (financières, opérationnelles, humaines) utilisées par chaque organisme, ainsi que leur répartition régionale;
- les avantages et les inconvénients du recours à la privatisation ou à des sociétés d'État et à d'autres organismes spéciaux pour gérer les biens immobiliers et mener à terme les grands programmes de construction;
- le recours à des «administrations portuaires» municipales-provinciales-fédérales pour gérer des biens immobiliers fédéraux;
- l'application de notions d'autofinancement à la gestion immobilière;
- le chevauchement des programmes provinciaux et fédéraux de gestion des biens immobiliers;
- les méthodes utilisées par le secteur privé, les provinces et les autres pays à l'égard de programmes semblables;
- la législation sur laquelle se fonde la gestion des biens immobiliers, les objectifs incompatibles, ainsi que les obstacles à une gestion efficiente et efficace.

Efficience et chevauchement

- La répartition des responsabilités entre les organismes gouvernementaux, y compris:
  - la répartition des responsabilités entre le ministère des Travaux publics et les autres ministères et organismes dans la Région de la capitale nationale;
  - la responsabilité relative du Conseil du Trésor, du ministère des Travaux publics et des organismes à vocation de service en matière de gestion immobilière.
- la multiplication des responsabilités et des organismes en matière de conception et de construction au sein de nombreux organismes gouvernementaux, et son effet sur la reddition de comptes;
- le double emploi et le chevauchement des services d'administration des locaux entre les occupants et le ministère des Travaux publics;
- les avantages et les inconvénients du recours accru à des contrats de gestion immobilière avec le secteur privé;
- le processus complexe de planification, d'approbation et de mise en oeuvre des programmes d'acquisition et de construction;
- la gestion des normes visant à assurer le contrôle des demandes des occupants et une meilleure utilisation des locaux;
- la relation entre les décisions d'investir en vue de procéder à des rénovations, à des remplacements ou à des acquisitions, et les pratiques gouvernementales de comptabilité et de dotation en ressources;
- la gestion des actifs: l'établissement de l'inventaire des biens excédentaires des ministères et l'aliénation de ces biens par Travaux publics Canada.

Omissions

- Les programmes dont on devrait tenir compte dans cette étude mais qui ne font pas partie de la liste des programmes examinés.

Liens avec les autres études de programmes

En tant que service commun, la gestion des biens immobiliers est un des éléments qui se retrouvent dans tous les programmes gouvernementaux. Or, nombre de ces programmes ont été ou seront soumis à d'autres groupes d'étude. Si des études risquent de se recouper (par exemple, l'examen du Programme **des ports pour petits bateaux**), les groupes concernés devront établir des programmes de travail afin d'éviter le double emploi.

Composition du groupe d'étude

Le groupe d'étude sera présidé par un dirigeant du secteur privé. Celui-ci rendra des comptes au conseiller du secteur public et au conseiller chargé de la liaison du secteur privé, qui relèvent du président du Groupe de travail. Il sera secondé par trois cadres gouvernementaux et un même nombre de représentants du secteur privé, ainsi que par d'autres agents du secteur public détachés à titre d'adjoints à la recherche. Le groupe d'étude, ou son directeur, rencontrera les conseillers du secteur public et du secteur privé à la demande de ceux-ci.

Programme de travail

Afin d'examiner les nombreux programmes et organismes de gestion des biens immobiliers, le groupe d'étude sera divisé en sous-groupes chargés d'étudier des programmes particuliers, ainsi que des fonctions précises recoupant plus d'un programme. Dès le début de sa mission, le groupe d'étude devra soumettre au Groupe de travail une liste de programmes révisés et un plan de travail détaillé définissant son organisation et ses activités.

Accès à l'information et sources de renseignements

Le groupe d'étude aura accès aux évaluations, examens et rapports préparés depuis quelques années au sujet des programmes de gestion des biens immobiliers, ainsi qu'à tout autre renseignement dont disposent les organismes centraux et les organismes à vocation de service. Le groupe d'étude procédera à l'examen de ces renseignements et, s'il désire obtenir des renseignements supplémentaires, il demandera, de la part du Groupe de travail, aux organismes centraux et aux ministères à vocation de service de les recueillir.

Échéances

Le groupe d'étude devra présenter ses premières conclusions au Groupe de travail le 30 avril 1985. Il devra en outre soumettre de brefs rapports d'étape à toutes les réunions régulières du Groupe de travail.

Groupe d'étude sur les programmes de réglementation

Membres

Chef du groupe:

M. Anthony Campbell
Coordonateur
Bureau de la réforme de la réglementation
Secrétariat du Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

Secteur privé:

M. James R. Conrad
Président
James Conrad Management Services Ltd.
Toronto (Ontario)

M. C. Reginald Cook
Vice-président (à la retraite)
Secrétaire administratif et associé
Molson Companies Ltd.
Toronto (Ontario)

M. John Leroy Olsen
Président et directeur général (à la retraite)
Phillips Cables Ltd.
Brockville (Ontario)

M. Robert Peel
Gérant d'affaires syndicales
Fraternité internationale des ouvriers en électricité, local 258
Vancouver (Colombie-Britannique)

M^me^ Beryl Plumptree
Présidente du conseil municipal
Village de Rockcliffe
Ottawa (Ontario)

M^me^ Tayce Wakefield
Administratrice aux relations gouvernementales
General Motors du Canada
Oshawa (Ontario)

Secteur public:

M. John F. Blakney
Agent de commerce
Bureau de la politique de concurrence
Consommation et Corporations
Ottawa (Ontario)

M. Anthony W. Burgess
Ancien chef adjoint de projet
Étude des bases aériennes de l'Administration des transports aériens
Transports Canada
Ottawa (Ontario)

M. Brian D. Carter
Conseiller spécial du sous-ministre
Analyse économique et Politique fiscale
Ministère des Finances
Ottawa (Ontario)

M^me^ Clara Dunning
Gestionnaire des communications
Bureau de la réforme de la réglementation
Secrétariat du Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

M. Arthur Graham
Conseiller principal de politique
Projet fédéral sur l'observation des lois
Ministère de la Justice
Ottawa (Ontario)

M. Lee McCabe
Économiste principal
Bureau de la réforme de la réglementation
Secrétariat du Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

M^me^ Julianna Ovens
Analyste principal
Bureau de la réforme de la réglementation
Secrétariat du Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

M. Denis M. Watson
Directeur général
Programme des affaires du Nord
Affaires indiennes et du Nord
Ottawa (Ontario)

Soutien professionnel:

M^me^ Anne Dale
Gestionnaire des Communications
Bureau de la réforme de la réglementation
Secrétariat du Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude mixte chargé d'examiner les programmes de réglementation (le 8 janvier 1985)

Mandat

En plus des programmes déjà compris dans le mandat d'autres groupes d'étude, on compte quelque 115 programmes fédéraux de réglementation. Trente-trois ministères et organismes sont chargés de l'administration de ces programmes, ce qui entraîne une dépense de 11,400 années-personnes et des frais directs de $1.7 milliard. Ces programmes imposent aussi d'importants coûts indirects pour l'économie et ils sont souvent considérés comme étant excessifs dans la mesure ou ils nuisent à la croissance de l'économie et à la création d'emplois ou restreignent inutilement la liberté des particuliers.

Le groupe d'étude examinera le système fédéral de réglementation, y compris la liste exhaustive de programmes. Pour ce faire, il tiendra compte des objectifs du Groupe de travail ministériel sur l'examen des programmes et, en particulier, de son désir d'élaborer un profil de programmes gouvernementaux (y compris les programmes de réglementation) qui soit plus simple, plus compréhensible et plus accessible à la clientèle, et qui permette dans la mesure du possible à ceux qui sont directement en contact avec les groupes-clients de prendre les décisions.

En ce qui a trait au système de réglementation, le groupe d'étude présentera un rapport contenant ses observations et ses conseils concernant l'efficacité, l'opportunité et l'utilité:

a) du système dans son ensemble, en mettant tout spécialement l'accent sur l'évaluation, l'approbation et l'examen préalables à la réglementation;

b) des pratiques de coordination et de consultation avec le secteur privé;

c) des mécanismes de consultation et de coordination intergouvernementales et interministérielles;

d) des mesures assurant l'application et le respect de la réglementation actuelle ainsi que de la cohérence de l'administration des programmes de réglementation.

En ce qui concerne l'examen des programmes de réglementation, le groupe d'étude s'intéressera autant à la nature qu'au mode d'application de chaque programme afin de déterminer ceux que le groupe, le secteur privé ou les gouvernements

provinciaux ou territoriaux considèrent comme «défectueux» en fonction, d'abord, du critère du développement économique, c'est-à-dire:

a) le programme constitue-t-il directement ou indirectement un obstacle au développement économique et à la création d'emplois?

Puis par rapport à un ou plusieurs des critères suivants:

b) l'opportunité — quels résultats le programme devrait-il donner? Ces résultats sont-ils oeuvre d'un programme de réglementation (législation par délégation) est-elle la meilleure façon de résoudre le problème?

c) l'utilité — la réalisation des objectifs du programme permet-elle de résoudre le problème qui justifiait sa mise en oeuvre?

d) la pertinence — le programme est-il désuet?

e) l'efficacité — le programme pourrait-il être appliqué de façon plus économique?

f) le coût et les avantages — les frais administratifs ou le coût socio-économique indirect semblent-ils excéder les avantages du programme?

g) le chevauchement — y a-t-il conflit ou gaspillage réel ou présumé par rapport à des programmes provinciaux ou territoriaux?

h) la cohérence — les règlements sont-ils proportionnés par rapport aux risques ou à l'importance du problème, et sont-ils appliqués de façon cohérente et équitable?

i) l'esprit d'entreprise — le programme étouffe-t-il l'esprit d'entreprise, ou cré-t-il trop d'incertitude excessive, de paperasserie ou de retards sur le marché?

j) la population et la réglementation — le programme nuit-il au sentiment d'appartenance chez la population, ou donne-t-il mauvaise réputation aux instances de réglementation?

k) la variation des répercussions pour les petites et les grandes entreprises.

Au cours de ses travaux, le groupe d'étude devrait, au besoin, consulter des représentants du secteur privé et des ministères, et tenir compte des activités ou des mesures en cours qui ont trait à la réglementation visée par l'examen. Le groupe d'étude devrait faire connaître aux ministres:

- les problèmes que suscitent des programmes particuliers et l'ensemble du système, et
- les mesures qui peuvent être prises pour évaluer ces problèmes plus en profondeur ou pour les solutionner.

Si un programme «défectueux» relève d'un seul ministre, le groupe d'étude présentera au Groupe de travail ministériel toutes les observations nécessaires pour aider le ministre à s'attaquer au problème. S'il s'agit toutefois d'un secteur de réglementation qui touche plus d'un ministère, le groupe s'efforcera de fournir des suggestions détaillées sur d'éventuels plans d'action à suivre pour résoudre les problèmes.

Sauf dans les cas où cela pourrait nuire à la cohérence globale de sa mission, le groupe d'étude n'aura pas à s'intéresser à des programmes de réglementation que les chefs d'autres groupes d'étude ont entrepris d'examiner dans le cadre de leur mandat. Cependant, il devrait en faire mention dans son rapport.

Dans son rapport, le groupe d'étude devra présenter de façon détaillée les conséquences, sur le plan de la législation et des ressources, des changements qu'il proposera d'apporter aux programmes. Il devra également signaler les nouveautés et les lignes de conduite adoptées par d'autres pays dans le domaine de la réglementation, et qui pourraient être pertinents aux fins de l'étude.

Puisque ces questions font l'objet d'une étude distincte, le groupe ne se penchera pas sur les mécanismes qu'utilisent les instances de réglementation ni sur les relations qu'elles entretiennent avec le gouvernement, sauf si cela est utile pour faire ressortir des problèmes.

Documents de consultation — liaison

Puisqu'elle recoupe toute la gamme des activités gouvernementales, cette étude abordera sans aucun doute des questions dont traiteront des documents de consultation. Le groupe d'étude devra examiner ces documents et en prendre note puis, au cours de ses propres consultations, veiller à mettre l'accent sur le caractère distinct de son examen de la réglementation afin d'éviter toute confusion avec les consultations d'un autre ordre qui se dérouleront simultanément.

Composition du groupe d'étude

Le groupe d'étude sera dirigé par A. Campbell, coordonnateur du Bureau de la réforme de la réglementation au Conseil du Trésor. Il rendra des comptes par l'entremise du conseiller du secteur public et du conseiller chargé d'assurer la liaison avec le secteur privé, qui relèvent du président du Groupe de travail. Le directeur sera secondé par le personnel du Bureau de la réforme de la réglementation, avec le concours de trois fonctionnaires supplémentaires détachés par le gouvernement et d'un même nombre de représentants du secteur privé désignés par l'entremise du Comité consultatif du secteur privé. Le groupe d'étude, ou son directeur, rencontrera les conseillers du secteur public et du secteur privé à la demande de ceux-ci.

Programme de travail

Le groupe d'étude soumettra au Groupe de travail ministériel un plan de travail détaillé établi en fonction du présent mandat.

Le groupe d'étude aura accès à toute évaluation ou autre analyse pertinente dont disposent les ministères en ce qui concerne les programmes visés par l'étude.

Présentation du rapport

Le groupe d'étude devrait présenter ses conclusions préliminaires au Groupe de travail ministériel le 15 avril 1985. Il fournira régulièrement des rapports d'étape.

Communication avec les ministères

Le groupe d'étude prendra les mesures nécessaires pour communiquer avec les ministères dont les programmes feront l'objet de cette étude.

Le Secrétaire du Conseil du Trésor et les sous-ministres de la Justice, des Transports et de la Consommation et des Corporations ont été consultés au sujet du mandat proposé.

Groupe d'étude mixte sur les programmes d'acquisition du gouvernement

Membres

Chef du groupe:	M. Eric H. Shelton Vice-président de division Alberta Gas Transmission Division Société Nova Calgary (Alberta)
Chef adjoint:	M. Samuel Wex Directeur général Administration des encouragements pétroliers Énergie, Mines et Ressources Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. Michael Wood Associé Wood Gordon Ottawa (Ontario)
	M. Ronald W. Neville Directeur Développement commercial Spar Aerospace Ltd. Toronto (Ontario)
	M. Dean Collis Gérant Raytheon Canada Ltd. Waterloo (Ontario)
	M. Donald Cripps Président Janes Stationary Inc. Barrie (Ontario)

M. Dean Backs
Secrétaire-trésorier
Conseil du Travail Alb./T.-N.-O
Fédération du travail du Canada
Edmonton (Alberta)

Secteur public:

Noel Bhumgara
Directeur général
Services scientifiques et professionnels
Approvisionnements et Services
Hull (Québec)

Colonel Robert Little
Défense nationale
Ottawa (Ontario)

M. Robert Gillespie
Directeur
Acquisitions de l'État
Expansion régionale industrielle
Ottawa (Ontario)

M. Don Chilibeck
Chef de groupe - Services
Division de mise en oeuvre et des politiques
Secrétariat du Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

Soutien professionnel:

M. Leo McCormack
Agent de liaison principal
Direction de l'évaluation des programmes
Bureau du contrôleur général
Ottawa (Ontario)

M. Frank Podruski
Analyste des politiques principal
Expansion industrielle régionale
Ottawa (Ontario)

M. Murray Wires
Agent d'approvisionnement technique
Approvisionnements et Services
Hull (Québec)

M. Ron Kane
Directeur intérimaire
Direction de la Planification
intégrée et soutien
Approvisionnements et Services
Ottawa (Ontario)

Soutien administratif:

M^me^ Marie Renaud
Adjointe administrative
Administration des encouragements
pétroliers
Énergie, Mines et Ressources
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude mixte sur les programmes d'acquisition du gouvernement (le 3 avril 1985)

Les achats de biens et services auxquels procède le gouvernement fédéral représentent beaucoup d'argent. Au Canada, le secteur public (à tous les paliers) achète chaque année pour plus de $50 milliards en biens et services, dont plus de $6 milliards sont fournis par l'intermédiaire d'Approvisionnements et Services Canada (ci-après appelé ASC), un montant similaire par des ministères et organismes, et $3 milliards par l'intermédiaire des sociétés d'État. Le processus d'acquisition touche dans une certaine mesure presque toutes les autres organisations importantes du gouvernement fédéral. Les effets économiques des acquisitions du gouvernement fédéral s'étendent à toutes les régions du pays et se font sentir dans tous les secteurs de l'économie nationale du Canada.

La politique du gouvernement en matière de contrats est régie par la *Loi sur l'administration financière* et par d'autres lois du Parlement et est énoncée dans les directives de principe et les règlements du Conseil du Trésor. L'élément principal du processus d'acquisition du gouvernement est le recours à un agent de services communs chargé d'acheter la presque totalité des produits dont il a besoin ainsi qu'une part importante des services nécessaires. L'objectif du programme des approvisionnements, tel qu'énoncé dans le budget des dépenses, est le suivant: «Acquérir et fournir les biens et services requis par les ministères et organismes, compte tenu du rôle que jouent les achats dans la réalisation des objectifs nationaux, et fournir les services de disposition du matériel appartenant à la Couronne, au moindre coût dans les deux cas». Les principaux éléments du cadre statutaire en vertu duquel fonctionne le programme des approvisionnements sont la *Loi sur le ministère des Approvisionnements et Services*, la *Loi sur la production de défense* et la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*. Un certain nombre de décrets ainsi que plusieurs protocoles d'entente s'appliquent également. En ce qui a trait aux achats, ASC et les autres ministères sont régis par des mécanismes de contrôle des règlements, de la politique et de la procédure afin de s'assurer que leurs programmes sont conformes aux objectifs nationaux et que les rapports avec les fournisseurs sont marqués par la prudence, la probité et l'équité. Un petit nombre de programmes liés d'une manière ou d'une autre aux achats gouvernementaux constituent un élément important du système. Dans cette catégorie s'inscrivent par exemple les politiques et programmes de «production ou achat» en matière de recherche et de développement ou encore les services assurés de façon interne, qu'il s'agisse de services d'impression, de vérification, de gestion, de consultation ou de traduction.

Un deuxième agent de services communs, Travaux publics Canada, s'acquitte de fonctions semblables en ce qui a trait à la gestion des biens immobiliers. La politique, les procédures et les activités relatives à Travaux publics Canada font

actuellement l'objet d'un examen de la part du groupe d'étude sur la gestion des biens immobiliers et, par conséquent, n'entrent pas dans le cadre du présent examen.

Le groupe d'étude procédera à des consultations au sujet des améliorations à apporter à l'efficience et à l'efficacité des politiques, processus et programmes d'acquisition actuels du gouvernement et fera des recommandations à cet égard. Lors de l'examen des programmes d'acquisition du gouvernement, le groupe d'étude tiendra compte des objectifs du Groupe de travail ministériel sur l'examen des programmes et, plus particulièrement, de la nécessité de simplifier le système d'acquisition, de le rendre plus compréhensible et plus accessible afin d'assurer une meilleure prestation des services, une diminution de la paperasserie administrative et un accroissement de l'efficience.

L'examen portera *principalement* sur les activités d'acquisition des ministères et organismes fédéraux. Dans la mesure où une période d'examen de 90 jours peut lui permettre de tirer des conclusions et des observations valables, le groupe d'étude pourra peut-être se renseigner au sujet d'aspects choisis des activités d'acquisition des grandes sociétés d'État.

En ce qui a trait à l'objet principal de son examen, le groupe d'étude fera rapport de ses observations et de ses conseils au sujet des trois thèmes principaux exposés ci-dessous:

a) **L'amélioration de la gestion du système d'acquisition** — Le groupe d'étude tentera de déterminer s'il est possible *d'améliorer considérablement le service* offert aux ministères-clients grâce à une meilleure efficience globale ou à une réduction de la paperasserie administrative; d'apporter des améliorations en ce qui a trait aux responsabilités des ministères en matière de définition des exigences, d'évaluation et d'acceptation de produits; de mieux respecter les règles de *probité et de prudence*; de réaliser de plus grandes économies en *accordant des contrats* au secteur privé pour l'un ou l'autre des nombreux services particuliers ou centralisés actuellement offerts à l'intérieur d'un ministère ou encore par un ministère à un groupe-client d'autres ministères. Dans ces domaines, le groupe d'étude pourra s'arrêter à des questions précises comme les problèmes auxquels font face et les ministères d'exécution, par exemple, le MDN et le MDT dans leurs rapports avec les ministères d'orientation et les organismes de services communs et les possibilités de mettre en oeuvre de meilleures procédures de gestion des dépenses (afin de réduire ce que certains considèrent comme étant d'imprudentes dépenses de fin d'année); le caractère opportun de réaménagements organisationnels, comme la privatisation de certains services produits de façon interne; ou l'à-propos d'une augmentation ou d'une réduction (selon le cas) de la possibilité, pour les ministères-clients, de se procurer des biens ou des services sans passer par ASC.

b) **Les possibilités de réduire les obstacles à l'accès au marché gouvernemental** — Il s'agit de déterminer, par exemple, si les fournisseurs privés (petites ou

grandes entreprises, centrales ou régionales) qui approvisionnent le gouvernement font face à un système d'acquisition inutilement complexe, coûteux ou aux activités trop centralisées, ce qui nuit à un accès juste et équitable au marché gouvernemental. Dans ce domaine, le groupe d'étude peut examiner le coût relatif que doivent assumer les entreprises qui font affaire avec le gouvernement, tenter de déterminer si les exigences gouvernementales sont trop strictes ou irréalistes dans un contexte commercial, évaluer la politique actuelle relative aux appels d'offres concurrentiels (et ses incidences sur les différents secteurs, les petites et les grandes entreprises et les régions) ou tenter de savoir s'il est souhaitable ou possible que ASC et ses ministères-clients procèdent davantage à des achats régionaux ou «sur place».

c) **Le recours aux programmes d'acquisition en tant que levier permettant de réaliser les objectifs nationaux** — Les gouvernements contemporains ont utilisé et continuent d'utiliser les programmes d'acquisition en tant qu'instruments de politique sociale et économique nationale. La politique gouvernementale a évolué au point où l'accent y est maintenant mis non seulement sur l'achat de produits et services au meilleur prix possible mais également sur l'utilisation du pouvoir d'achat du gouvernement fédéral comme levier permettant de réaliser d'autres objectifs sociaux et économiques, dont la création d'emplois, l'amélioration du potentiel technologique, l'accès aux marchés étrangers et le développement industriel et régional. Ces autres objectifs peuvent supposer d'importants compromis et, récemment, un temps considérable a été consacré à leur définition pratique ainsi qu'à la mise en oeuvre de stratégies permettant de les réaliser. Le groupe d'étude examinera la situation actuelle en vue de faire des recommandations sur i) la mesure dans laquelle le système d'acquisition a appuyé (et peut continuer à appuyer) ces divers objectifs, ii) la nature des inefficacités et des problèmes de fonctionnement éventuels découlant d'une initiative visant à acheter au plus bas prix des biens et services tout en poursuivant d'autres objectifs connexes, et iii) la possibilité et l'opportunité de clarifier les politiques et les rôles et responsabilités des principaux intervenants (particulièrement le MEIR et ASC) en la matière.

En tant que question pertinente mais distincte, le recours aux achats pour des raisons de sécurité et de défense nationale fera également l'objet d'un examen. Le ministère de la Défense nationale (MDN) représente une part importante de la totalité des dépenses du gouvernement fédéral au titre des acquisitions (à l'exclusion des sociétés d'État) et la politique d'acquisition est aussi étroitement liée à la réalisation d'objectifs en matière de sécurité nationale. En vertu de la *Loi sur la production de défense*, ASC joue un rôle important en ce qui a trait à l'organisation de l'industrie pour la défense. Le groupe d'étude cherchera principalement à déterminer comment il serait possible de formuler la politique relative aux acquisitions liées à la défense en vue de promouvoir la définition, l'élaboration et le maintien, à long terme, d'une capacité industrielle

nationale pour l'approvisionnement en *certains produits* (qui seraient déterminés par le MDN) *d'importance stratégique* pour la défense du pays.

Dans le cadre de son travail, le groupe d'étude se reportera largement, d'une part, à la position du MDN, de ASC et du MEIR et, d'autre part, sur tous les rapports d'études récentes portant sur la question.

Dans le cadre de son examen, le groupe d'étude consultera au besoin des représentants des secteurs public et privé et tiendra pleinement compte de toute activité et initiative en cours touchant les programmes d'acquisition du gouvernement. En fonction des trois rubriques, le groupe d'étude signalera aux ministres les points suivants:

a. là où il peut exister des problèmes graves au sein du système tant aux yeux d'observateurs de l'extérieur que du point de vue interne;

b. quelles sont les mesures de suivi possibles pour évaluer davantage ces problèmes ou y remédier, y compris un aperçu;

   1. des changements possibles à apporter aux politiques ou pratiques de gestion des acquisitions,

   2. des modifications législatives susceptibles d'être nécessaires à la mise en oeuvre d'éventuels changements,

   3. des groupes d'éléments du processus d'acquisition susceptibles d'être privatisés,

   4. des changements éventuels à apporter à l'organisation du gouvernement pour la gestion du système d'acquisition; et

c. les secteurs où il serait possible de réaliser des économies et où l'efficience pourrait être améliorée (en faisant plus avec le même montant).

Dans le cadre de cet examen, le groupe d'étude tiendra compte des distinctions de principe et de fonctionnement qui s'appliquent actuellement:

a. aux principales acquisitions par l'état de produits dont la valeur dépasse $100 millions;

b. aux achats de produits de moins de $100 millions en fonction de différents seuils; et

c. aux achats de services en fonction de différents seuils.

Dans ses conseils et ses recommandations, le groupe d'étude tiendra compte des traitements divers dont font actuellement l'objet ces différentes catégories d'activités d'acquisition.

Lien avec d'autres examens de programmes

Étant donné que la présente étude constitue un examen horizontal des activités gouvernementales, il ne fait aucun doute qu'elle touchera des questions visées par d'autres examens de programmes ou par des initiatives particulières à un ministère. Dans son programme de travail détaillé, le groupe d'étude relèvera, à l'intention du Groupe de travail ministériel, toutes les questions ou programmes liés aux achats qui ont été étudiées par des groupes d'études antérieurs ou sont sur le point de l'être par les ministres au moyen d'autres voies. En général, le groupe d'étude *ne se penchera pas* sur ce genre de questions ou de programmes, sauf si, de l'avis de ses membres, d'importantes questions liées aux programmes d'acquisition n'ont pas été abordées dans l'étude initiale et il serait bon que les ministres puissent se reporter à une «deuxième opinion».

Tel que mentionné ci-dessus, le groupe d'étude signalera les questions de ce genre dans son programme de travail détaillé, ou dans les modifications qui y seront apportées, si besoin est.

Composition du groupe d'étude

Le groupe d'étude sera dirigé par un cadre supérieur du secteur privé, qui aura pour adjoint un représentant du secteur public. Le directeur du groupe et son adjoint rendront compte à la fois au conseiller du secteur public et au conseiller chargé d'assurer la liaison avec le secteur privé qui seconde le président du Groupe de travail et ils consulteront le Comité consultatif du secteur privé. Le directeur du groupe et son adjoint seront secondés par quatre hauts fonctionnaires, cinq représentants du secteur privé et d'autres fonctionnaires détachés afin d'apporter un soutien professionnel au groupe. Le groupe d'étude, ou son directeur et son adjoint, rencontrera les conseillers du secteur public et du secteur privé au besoin.

Programme de travail

Le groupe d'étude soumettra au Groupe de travail un programme de travail détaillé fondé sur le présent mandat.

Accès à l'information et aux sources de données

Le groupe d'étude aura accès aux évaluations, vérifications, examens et rapports relatifs aux activités d'acquisition qui ont été préparés au cours des dernières années, ainsi qu'à toute autre information ou donnée en provenance des organismes centraux et des organisations responsables des programmes et des services. Le groupe d'étude procédera à l'examen de ces renseignements et s'il avait besoin de données supplémentaires, il demandera, au nom du Groupe de travail ministériel, aux organismes centraux et aux ministères responsables des programmes et des services de recueillir pareilles données.

Le présent mandat a été passé en revue par les sous-ministres des ministères des Approvisionnements et Services, de la Défense nationale, des Transports, de l'Expansion industrielle et régionale et du Commerce extérieur ainsi que par le Secrétaire du Conseil du Trésor.

Présentation des rapports

Le groupe d'étude est prié de présenter ses conclusions préliminaires au Groupe de travail ministériel avant le 28 juin 1985. Il présentera également des rapports à intervalle régulier, y compris un rapport écrit sur l'état d'avancement de ses travaux qui sera remis vers le 15 mai 1985.

Groupe d'étude sur les programmes destinés aux anciens combattants

Membres

Chef de groupe:	M. David Steele Sous-ministre adjoint Approvisionnements et Services Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. George Newfeld Gérant Currie, Coopers and Lybrand Ottawa (Ontario)
	M. Ed Boston Directeur Deloitte, Haskins and Sells Toronto (Ontario)
Secteur public:	M. Claude Lafrance Programme d'affectations temporaires Secrétariat du Conseil du Trésor Ottawa (Ontario)
	M[me] Elayne van Snellenberg Bureau du Conseil privé Ottawa (Ontario)
Soutien professionnel:	M[me] Monique Mahoney Adjointe administrative Approvisionnements et Services Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude sur les programmes destinés aux anciens combattants (le 19 mars 1985)

In.roduction

Le portefeuille des Affaires des anciens combattants fournit un certain nombre de services aux anciens combattants et à d'autres bénéficiaires ayant droit à des pensions ou à des allocations de guerre aux civils dans le but de soutenir le bien-être économique, social, mental et physique des anciens combattants, des personnes à leur charge et de certaines autres personnes admissibles. (Pour plus de simplicité, on parlera d'«anciens combattants» pour désigner toutes les personnes admissibles aux prestations des lois relevant du portefeuille des Affaires des anciens combattants.) Des pensions d'invalidité sont versées à 143,000 anciens combattants et personnes survivantes, des allocations de guerre aux anciens combattants sont payés à 86,000 anciens combattants et survivants, et divers services de santé sont fournis selon les besoins aux 86,000 bénéficiaires des allocations de guerre aux anciens combattants. De plus, le Bureau des services juridiques des pensions aide environ 8,000 personnes à préparer leur demande de pension ou d'allocation, tandis que l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants administre 28,500 comptes aux termes de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*.

Ces services sont fournis par cinq entités distinctes, soit le ministère des Affaires des anciens combattants, la Commission des allocations des anciens combattants, la Commission canadienne des pensions, le Conseil de révision des pensions et le Bureau des services juridiques des pensions. ensemble, ces organismes administrent 23 lois et leurs règlements connexes. Leur budget combiné pour 1984-85 s'élève à $1.5 milliard et à 4,171 années-personnes.

Le fonctionnement du programme des pensions est actuellement examiné par le *Comité spécial chargé d'étudier les procédures relevant de la Loi sur les pensions* (Comité Marin), qui a reçu un certain nombre d'instances. Ce comité a analysé les mémoires qui lui ont été donnés et a défini 62 questions. Il a également commandé à la firme Touche, Ross un rapport sur le mécanisme des pensions. Depuis lors, le ministre des Affaires des anciens combattants a reçu des lettres ou des instances de 150 autres particuliers ou organisations. Un groupe de travail ministériel a maintenant pour tâche de mettre en oeuvre des solutions immédiates aux problèmes cernés.

Le portefeuille des Affaires des anciens combattants se trouve à un tournant important. Les anciens combattants admissibles ont maintenant plus de 65 ans en moyenne, et leurs besoins sont ceux des personnes âgées, auxquels s'ajoutent des complications dues à leur service pendant la guerre. La législation en vigueur a été

rajustée à intervalle périodique, mais une approche nouvelle des services et des prestations, ainsi que de leur mode de mise en oeuvre, à la lumière des besoins futurs d'une clientèle vieillissante semble être le principal problème à régler actuellement dans le portefeuille des Affaires des anciens combattants.

Mandat

Le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes sollicitera des avis et des recommandations sur une structure du portefeuille des Affaires des anciens combattants qui soit plus simple, plus compréhensible et plus accessible à la clientèle et qui permette dans la mesure du possible à ceux qui sont directement en contact avec les groupes-clients de prendre des décisions. Ces avis pourront comporter des observations concernant:

- La validité du cadre législatif et institutionnel actuel, eu égard aux besoins particuliers des anciens combattants à ce stade-ci de leur vie;
- le champ d'étude du Groupe de travail ministériel chargé de se pencher sur les problèmes cernés par le «Comité spécial» et des suggestions sur les activités susceptibles d'être ajoutées au mandat du Groupe de travail;
- les domaines où se chevauchent les services entre les gouvernements fédéral et provinciaux ou entre les divers ministères et organismes fédéraux;
- les groupes de services susceptibles d'être regroupés;
- les services dont l'objectif fondamental reste valable mais dont la forme devrait être modifiée;
- un exposé sommaire des mesures législatives qui seraient nécessaires à la mise en oeuvre des changements éventuels;
- les ressources que supposent les modifications proposées, y compris toute augmentation ou réduction des coûts et le volume et l'emplacement de toute augmentation ou réduction de l'effectif.

Pour étayer ses conclusions, le groupe d'étude est prié d'élaborer des réponses aux quatre groupes de questions ou problèmes suivants: bénéficiaires; efficacité et chevauchement des programmes; lacunes et omissions; et projections financières jusqu'en l'an 2000.

Bénéficiaires

- Les principaux bénéficiaires du portefeuille des Affaires des anciens combattants et leur rapport avec l'ensemble des anciens combattants;
- les services nouveaux ou élargis qui pourraient s'avérer nécessaires pour répondre aux besoins des anciens combattants;

- une comparaison des services fournis avec ceux qu'offrent les gouvernements fédéral ou provinciaux à un citoyen ordinaire qui éprouve des problèmes équivalents.

Efficacité et chevauchement

- Les services qui sont particulièrement pénibles pour les bénéficiaires à cause des difficultés administratives, de la paperasserie et des retards qu'ils supposent;
- des exemples de cas où un bénéficiaire peut avoir droit à plusieurs titres aux services destinés aux anciens combattants ou à d'autres services fédéraux ou provinciaux et où:
  - les services sont complémentaires;
  - les services sont similaires.
- des cas où les services pourrait être fournis plus efficacement par le secteur privé;
- le nombre et l'emplacement de tous les bureaux des Affaires des anciens combattants;
- la politique suivie dans d'autres pays, et notamment au État-Unis (et les conclusions de la Commission Grace) pour venir en aide aux anciens combattants.

Lacunes et omissions

- Les omissions éventuelles dans la liste des services ou avantages offerts aux anciens combattants, comme des exemptions fiscales spéciales.

Projections financières

- Des projections jusqu'en l'an 2000 pour le coût des services et avantages fournis dans le cadre du portefeuille des Affaires des anciens combattants, en fonction d'un certain nombre de scénarios, tels que des combinaisons différentes des services de santé, des degrés divers d'«harmonisation» avec la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, et des méthodes plus simples de traitement des pensions.

Rapports avec d'autres études

À l'heure actuelle, mis à part le Groupe de travail chargé d'étudier les questions cernées par le Comité spécial, le ministère des Affaires des anciens combattants élabore des plans afin de rajuster les allocations et les services de santé, du fait que cette année la moitié des anciens combattants auront 65 ans ou plus. De même, les allocations aux anciens combattants sont en voie d'être «harmonisées» avec la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. Le groupe d'étude

veillera à ce que ses activités ne fassent pas double emploi avec les tâches menées actuellement par le ministère, ainsi qu'à utiliser le cas échéant les résultats pertinents des études ministérielles.

Composition du groupe d'étude

Le groupe d'étude sera dirigé par un haut fonctionnaire nommé de concert avec le ministre et le sous-ministre des Affaires des anciens combattants. Le directeur du groupe rendra compte à la fois au conseiller du secteur public et au conseiller chargé d'assurer la liaison avec le secteur privé, qui seconde le président du Groupe de travail. Le directeur sera secondé par un ou deux fonctionnaires en détachement et par un nombre égal de représentants du secteur privé nommés par l'entremise du Comité consultatif du secteur privé. Le groupe d'étude ou son directeur rencontrera les conseillers du secteur public et du secteur privé à la demande de ces derniers.

Programme de travail

Après un examen de la documentation disponible sur les évaluations et autres études effectuées au ministère, le groupe d'étude établira un plan de travail détaillé.

Présentation du rapport

Le groupe d'étude est prié de présenter ses conclusions préliminaire au Groupe de travail ministériel d'ici le 31 mai 1985. Il présentera de plus au Groupe de travail de brefs rapports sur l'état d'avancement de ses travaux lors des réunions qui se tiendront régulièrement.

Communication avec les ministères

Les ministres des ministères directement touchés par cette étude seront prévenus des programmes qui feront l'objet de l'examen dans leur secteur.

Groupe d'étude sur le Régime d'assistance publique du Canada

Membres

Chef du groupe:	M. Bill Bindman Contrôleur général intérimaire du Canada Secrétariat du Conseil du Trésor Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. Ronald S. Hikel Principal Thorne Stevenson & Kellogg Edmonton (Alberta)
	M. Des Byrne Gérant Thorne Riddell Ottawa (Ontario)
	M. D'Arcy Coulson Entrepreneur personnel Ottawa (Ontario)
Secteur public provincial:	M. Vern Hollett Sous-ministre Travaux et services publics Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador St-Jean (Terre-Neuve)
	M. John Noble Sous-ministre Ministère des Ressources humaines Province de Colombie-Britannique Victoria (Colombie-Britannique)
Secteur professionnel:	M. Sam Morel Directeur du personnel Bureau du Conseil privé Ottawa (Ontario)

M. Roger Saulnier
Gestionnaire, relations de travail
et rémunération
Bureau du Conseil privé
Ottawa (Ontario)

M^me^ Sandra Pett
Agent de recherche
Santé et Bien-être social
Ottawa (Ontario)

M^me^ Monique Mahoney
Adjointe administrative
Approvisionnements et Services
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude sur le Régime d'assistance publique du Canada (le 1er mars 1985)

Introduction

Le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) est une activité d'assistance sociale gérée par les provinces, les territoires et les municipalités, à travers le Canada. À cause du caractère délicat des relations fédérales- provinciales, il ne peut pas être traité comme les projets des autres groupes d'étude qui portent sur des programmes fédéraux.

Le RAPC est un mécanisme de partage des frais grâce auquel le gouvernement fédéral assume 50 pour cent des coûts de certains services d'assistance sociale administrés par les provinces et les territoires. La majorité (mais non la totalité) de ces fonds est déterminée par la demande, puisque les Canadiens qui démontrent qu'ils en ont besoin et remplissent certaines autres conditions ont automatiquement droit à l'assistance sociale. Le gouvernement fédéral estime qu'en 1985 il devra affecter plus de $4 milliards au RAPC, dont les trois quarts environ seront versés directement à quelque 2 millions de personnes. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux $3.2 milliards versés en 1983-84, et l'on s'attend que ce montant augmente, quoique moins rapidement, au cours des prochaines années. En fait, le RAPC constitue à lui seul un secteur d'activité, puisque 50,000 personnes environ travaillent, dans l'ensemble du pays, à la prestations de services et l'administration d'activités ayant trait à ce régime.

Ce n'est pas la première fois qu'on procède à un examen du Régime d'assistance publique du Canada. Le RAPC a été mis sur pied, avec une contribution substantielle des provinces, au milieu des années 60, et il a depuis ses débuts fait l'objet d'abondantes discussions et même de controverse, quoiqu'on le considère généralement comme un exemple de collaboration réussie entre le fédéral et les provinces. Une importante étude conjointe à été faite au milieu des années 70, et le Comité Breau sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (1981) s'est également penché sur ce régime. En 1981 également, un groupe de travail fédéral-provincial a étudié les aspects du RAPC considérés comme inopérants ou insatisfaisants (étude du RAPC et de la *Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides*). D'autres études auraient aussi été faites, d'après nous, par différentes provinces.

Nous mentionnons ces autres études pour souligner qu'il n'est pas facile de modifier en profondeur le RAPC. Des mécanismes de rechange ont été examinés, notamment le salaire minimum garanti. Plusieurs des recommandations auxquelles les différents groupes d'étude en étaient arrivés n'ont pas été appliquées. Il est difficile d'amener toutes les parties intéressées à partager le

même point de vue sur le RAPC. Nous nous proposons de bien prendre connaissance de ces dossiers dans le cadre de notre projet.

Mandat

Comme nous l'avons mentionné, le RAPC ne devrait pas être abordé comme les autres projets. L'examen ne devrait pas consister en une revue de l'efficacité ou de la performance des provinces et territoires dans la prestation des services du RAPC. Nous nous proposons plutôt, par ce projet, de *renseigner les ministres sur les points de vue et opinions des provinces* et de les rassurer sur le fonctionnement du régime, qui semble être conforme tant à la loi qu'aux buts qu'il poursuit. C'est ce que nous expliquons ci-après dans le mandat suivant, qui a été revu en collaboration avec des représentants des ministères de la Santé et du Bien-être social, et des Finances.

- Expliquer aux ministres le RAPC, par exemple, l'objet du régime, la façon dont ils s'inscrit dans l'ensemble des programmes sociaux fédéraux, et les principales contraintes et questions délicates qu'il pose.

- Dans la mesure où une étude de ce genre et de cette durée permettra de le déterminer, assurer les ministres que le RAPC atteint les objectifs qu'il poursuit ou, selon le cas, qu'on ne peut le présumer sans risque.

- Renseigner les ministres sur la façon dont le RAPC est perçu par les personnes qui oeuvrent dans le secteur des services sociaux, dans les provinces et territoires. On obtiendra au moins l'avis de certains fonctionnaires-clés des ministères provinciaux des affaires sociales et des finances, mais il faudra aussi celui de certaines personnes travaillant dans des organismes de services sociaux.

  À cet égard, on accordera une attention particulière aux points de vue qui semblent prévaloir dans la plupart ou la totalité des provinces et territoires, c'est-à-dire à ceux qui semblent uniformes à travers le Canada.

- Déterminer si on a envisagé des mécanismes de rechange qui permettraient d'atteindre les objectifs du RAPC avec plus d'efficacité.

- Établir, si possible, l'incidence du RAPC sur les trésoreries fédérale et provinciales, de même que les autres répercussions du régime qu'ont pu déceler les gouvernements provinciaux.

- À la lumière des constatations, recommander aux ministres toute mesure supplémentaire qui s'imposera.

Groupe d'étude sur les programmes de logement

Membres

Chef du groupe:	M. James Shapland Vice-président directeur Administration Markborough Properties Ltd. Toronto (Ontario)
Chef adjoint:	M. Reg McLemore Directeur Planification, politique et recherches Commission de la Capitale nationale Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. John Cole Gérant d'affaires Fraternité internationale des ouvriers en électricité Local 2309 Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
	M. Colin Hefferon Planificateur principal Groupe de prévision du secteur des sociétés Ville d'Edmonton Edmonton (Alberta)
Secteur public:	M^me^ Joyce Potter Directrice, Évaluation des programmes Société canadienne d'hypothèques et de logement Ottawa (Ontario)
	M. Douglas Stewart Gestionnaire principal, Évaluation des programmes Ministère des Communications Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude sur les programmes de logement
(le 12 avril 1985)

Mandat

Vingt-trois programmes portent entièrement ou partiellement sur le logement. D'autres programmes relatifs au logement ont été évalués par les groupes d'étude sur les services et les subventions aux entreprises, et sur les programmes destinés aux autochtones. On estime à $2.0 milliards le coût en 1984-85 de ces programmes qui intéressent quatre ministères et organismes, et à $4.1 milliards les dépenses fiscales qui s'y rapportent.

Le groupe d'étude est chargé d'examiner les 23 programmes et de les augmenter ou de les réduire, selon le cas. L'examen sera structuré selon la nature des programmes, à savoir:

a) les programmes destinés à assurer des logements convenables aux groupes à faible revenu;

b) les programmes destinés à promouvoir l'efficacité des marchés des hypothèques et du logement;

c) les programmes destinés à assurer l'observation des normes de logement, ou leur amélioration;

d) les programmes destinés à promouvoir la conservation de l'énergie dans le secteur résidentiel;

e) les programmes qui permettent au gouvernement d'utiliser le secteur du logement comme un levier économique.

Le Groupe de travail chargé de l'examen des programmes demande au groupe d'étude de le conseiller et de lui communiquer ses conclusions à l'égard d'une structure des programmes gouvernementaux pour la rendre plus simple, plus facilement compréhensible et plus accessible à leur clientèle respectivement et, là où ce sera possible, de conférer de plus grands pouvoirs de décision à ceux qui sont en contact direct avec les groupes-clients. Les avis pourront comporter des observations concernant notamment:

- les domaines où il y a chevauchement des programmes fédéraux et provinciaux;
- les programmes qui pourraient être éliminés;
- les programmes dont on pourrait réduire la portée;

- les programmes qui pourraient être regroupés;
- les programmes dont l'objectif fondamental est valable mais dont il conviendrait de modifier la forme;
- les mesures législatives nécessaires à la mise en oeuvre des changements proposés;
- les ressources que supposent des modifications proposées y compris toute augmentation ou réduction des coûts et le volume et l'emplacement de toute augmentation ou réduction de l'effectif.

Pour étayer ses conclusions, le groupe d'étude est prié d'analyser trois séries de questions et de préoccupations: les bénéficiaires; l'efficacité et les chevauchements; les lacunes et omissions.

Bénéficiaires

- Les principaux bénéficiaires des programmes de logement;
- la ventilation géographique des dépenses par rapport à la population et à ses besoins;
- la pertinence des objectifs et les écarts sur ce plan résultant de l'application des programmes par les gouvernements provinciaux et les administrations municipales;
- les bénéficiaires de programmes fédéraux qui bénéficient aussi de programmes provinciaux.

Efficacité et chevauchements

- Les programmes qui sont particulièrement pénibles pour les bénéficiaires à cause de la paperasserie et des difficultés administratives, et des retards indus;
- des exemples de cas où des particuliers ou des groupes ont bénéficié de plusieurs programmes, dont ceux qui entraînent des dépenses fiscales et des programmes provinciaux et municipaux (y compris le contrôle des loyers), et/où:
  - les programmes sont complémentaires;
  - les programmes semblent avoir des objectifs contradictoires;
  - les programmes font double emploi ou se chevauchent;
- les programmes qui gagneraient à être administrés par les provinces ou les municipalités;
- les services dont la prestation pourrait être assurée de façon plus efficace par des organismes du secteur privé;

- toute intervention fédérale antérieure visant à promouvoir l'efficacité des marchés des hypothèques et du logement, et l'efficacité de ces interventions;
- les secteurs où le gouvernement fédéral est intervenu pour assurer l'application uniforme des normes de logement dans tout le pays;
- l'utilisation des programmes comme leviers économiques par le fédéral; les répercussions de cette pratique sur le marché du logement, et les possibilités d'y recourir à l'avenir;
- la rentabilité des programmes de conservation de l'énergie et leur incidence sur les coûts et les normes de logement;
- la mesure dans laquelle les dépenses fédérales en matière de logement découlent d'engagements passés et sont donc bloquées;
- le nombre de bureaux de la SCHL au Canada, et leur emplacement.

Lacunes et omissions

- Les programmes qui entraînent des dépenses directes pour l'État, ou des dépenses fiscales, et dont il faudrait tenir compte même s'ils ne figurent pas sur la liste.

Rapport avec d'autres documents de travail

Le ministre de tutelle de la SCHL a publié un document de travail sur le logement en vue de susciter le débat et la consultation entre le secteur privé et les ministres responsables quant aux orientations futures possibles. Après avoir pris connaissance de ce document, le groupe d'étude suivra de près les consultations, mais il aura principalement pour tâche de fournir au Groupe de travail les informations demandées ci-dessus.

Composition du Groupe de travail

Le groupe d'étude sera présidé par un cadre supérieur du secteur privé. Celui-ci fera rapport au conseiller du secteur public et au conseiller chargé de la liaison avec le secteur privé qui seconde le président du Groupe de travail. Il sera secondé par deux fonctionnaires en détachement et par deux représentants du secteur privé nommés par l'entremise du Comité consultatif du secteur privé. Le groupe, ou son directeur, rencontrera les conseillers des deux secteurs à leur demande.

Plan de travail

Il serait souhaitable de confier certaines tâches à des sous-groupes chargés de questions précises. À cette fin, le groupe d'étude soumettra au Groupe de travail un plan de travail détaillé des sous-groupes indiquant leurs principales activités.

Le groupe d'étude aura accès à toute évaluation ou outil d'évaluation des ministères concernant les programmes visés par l'examen.

Présentation des rapports

Le groupe d'étude est prié de présenter ses conclusions au Groupe de travail d'ici le 8 juillet 1985. En outre, il devra présenter de brefs rapports sur l'avancement des travaux lors des réunions qui se tiendront régulièrement.

Communication avec les ministères

Les ministres des ministères, directement touchés par cette étude, seront informés des programmes qui feront l'objet de l'examen dans leur secteur.

Groupe d'étude sur les programmes de la ministre de l'Environnement

Membres

Chef de groupe:	M. George H.C. Layt Vice-président général (à la retraite) Stelco Toronto (Ontario)
Chef adjoint:	M. Clint Edmonds Directeur général régional Environnement Canada Halifax (Nouvelle-Écosse)
Secteur privé:	M. David Brooks Principal Marbek Resource Consultants Ottawa (Ontario)
	M. Doug Cook Gérant Coordination de l'environnement Imperial Oil Ltd. Toronto (Ontario)
	M. Alistair Crerar Directeur général Alberta Environmental Council Edmonton (Alberta)
	M[me] Bernice Goldsmith Professeur, Faculté de génie Université Concordia Montréal (Québec)
	M. Jim MacDonald Congrès du travail du Canada (à la retraite) Ottawa (Ontario)
Secteur public:	M. Ward Falkner Directeur général associé Pêches et Océans Vancouver (Colombie-Britannique)

M. Jim Maxwell
Directeur général intérimaire
Service de la conservation de
l'environnement
Environnement Canada
Hull (Québec)

M. James McCulloch
Directeur général
Service de l'environnement atmosphérique
Environnement Canada
Downsview (Ontario)

M. Kim Shikaze
Directeur régional intérimaire
Service de protection de
l'environnement
Environnement Canada
Toronto (Ontario)

M. George Yeates
Directeur général
Direction de la gestion du programme
Parcs Canada
Hull (Québec)

Soutien administratif et d'évaluation:

M. Peter O'Hara
Directeur, Relations fédérales-provinciales
Groupe de planification ministérielle
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)

Mandat du groupe d'étude chargé de l'examen des programmes de la ministre de l'Environnement (le 3 avril 1985)

Contexte

Dans le cadre de son mandat global, le Groupe de travail chargé de l'examen des programmes a demandé que l'on procède à l'examen des programmes de la ministre de l'Environnement. Cet examen ne fait double emploi avec aucune des études en cours ou récemment terminées (pas plus qu'il ne les remplace), y compris l'enquête sur la politique fédérale relative aux eaux, l'examen de la base A de Parcs Canada, l'étude LeBlond et l'examen des activités et des programmes ministériels auquel procède le Vérificateur général. Lesdites études portent sur des questions de principe ou de fonctionnement bien précises. Pour sa part, le présent examen vise la réorganisation d'une structure des programmes qui permette de répondre de façon efficace et pertinente aux besoins tant actuels que futurs, tout en étant plus simple, plus compréhensible et plus accessible pour leur clientèle respective, et où de plus grands pouvoirs de décision doivent dans la mesure du possible être délégués à ceux qui sont en contact direct avec les groupes clients. Les responsables de l'examen ont de plus l'intention d'utiliser les données déjà recueillies lors d'études antérieures.

Mandat

La ministre de l'Environnement administre 34 programmes portant sur des questions relatives à la conservation et à la protection de l'environnement et du patrimoine. Ces programmes touchent 10,230 années-personnes et coûtent $776.5 millions, sous forme de coûts de fonctionnement et de capital, de subventions et de contributions. Ils représentent 95.4 pour cent du budget du ministère et 92.6 pour cent du nombre d'années-personnes autorisées. Certains de ces programmes et de ces services produisent des recettes considérables.

Le Groupe de travail sollicitera des avis et des recommandations du groupe d'étude sur la réorganisation de la structure des programmes gouvernementaux pour la rendre plus simple, plus compréhensible et plus accessible à leur clientèle et, là où ce sera possible pour conférer de plus grands pouvoirs de décision à ceux qui traitent directement avec les groupes-clients.

Le groupe d'étude remettra un rapport contenant ses observations et ses conseils sur:

- les moyens de mieux répondre, lorsqu'il est possible de le faire, aux clients, aux utilisateurs et au public touchés par les mesures gouvernementales, grâce à une décentralisation élargie ou renforcée de la prestation des programmes;

- les programmes, afin de déterminer des structures qui pourraient être plus simples et plus compréhensibles et en améliorerait l'accessibilité au public.

- les relations existant entre les programmes du ministère de l'Environnement et ceux des autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des universités et des entreprises afin d'éliminer les doubles emplois ou les causes de conflit;

- les programmes dont les objectifs sont valables mais dont la forme de prestation devrait être modifiée, en mettant en particulier l'accent sur la privatisation;

- les mécanismes actuels de prestation, afin de déterminer s'il est possible d'accroître leur efficacité;

- la législation et les programmes actuels, afin de cerner les lacunes qui pourraient empêcher le gouvernement fédéral de s'acquitter de son mandat avec efficacité et efficience.

Le groupe d'étude pourrait aussi donner son avis sur les points suivants:

- les programmes qui pourraient être éliminés, réduits, regroupés, restructurés et améliorés afin d'éviter les doubles emplois, d'augmenter l'efficacité, d'éliminer les fardeaux, de combler les lacunes et d'améliorer le service au public (les programmes comprennent les politiques, la législation, les règlements, les services et les dépenses fiscales);

- les améliorations qui pourraient être apportées aux communications entre le gouvernement fédéral et les provinces et à la coordination des programmes fédéraux-provinciaux;

- un aperçu sommaire des mesures législatives qui seraient nécessaires pour effectuer les modifications envisagées des programmes;

- les ressources qui supposent les modifications recommandées des programmes y compris les hausses ou économies de coûts, et les augmentations ou diminutions de l'effectif (chiffres et endroits);

- les méthodes suivies dans d'autres pays, si elles sont pertinentes à l'étude.

Pour étayer ses conclusions au sujet des meilleurs moyens à prendre pour atteindre les objectifs du gouvernement, le groupe d'étude est prié d'élaborer des réponses à quatre groupes de questions ou de problèmes concernant les bénéficiaires et l'incidence, l'efficacité, les lacunes et les projections financières.

Bénéficiaires et incidences

- Quelle clientèle les programmes visent-ils? Les clients utilisent-ils les services? Les programmes sont-ils bien orientés? Quels sont les indicateurs des avantages qu'ils procurent? Qui paie pour ces avantages? À combien s'élèvent les recettes?

- Quelle est la répartition géographique actuelle des bénéficiaires des principaux services et projets environnementaux, p. ex., la création de parcs et les ressources qui y sont investies, et les bénéficiaires des services météorologiques et climatiques? Les programmes sont-ils adaptés aux besoins des régions?

- Quels sont les programmes qui ont une incidence sur la réglementation, et dans quelle mesure cela influe-t-il sur la performance économique? Il s'agit des effets produits par le processus de l'observation, par exemple la paperasserie et les difficultés administratives, et les délais, ainsi que certains objectifs d'observation de la loi.

- Quel est le but des divers programmes de recherche, y compris la répartition globale des efforts de recherche entre les secteurs et les groupes bénéficiaires?

- Quels programmes influent directement ou indirectement sur l'économie canadienne? Quelle est la proportion relative des coûts et des avantages à court et à long terme? Quels sont les secteurs économiques touchés, p. ex., la réduction des pluies acides et la foresterie, la pêche et la construction?

- De quelle façon les programmes sont-ils coordonnés avec ceux des provinces, des territoires, des municipalités, des universités et du secteur privé, et comment les avantages retirés par ces secteurs peuvent-ils être accrus dans le cadre de la politique de restrictions financières? (Il y aurait lieu de donner des exemples.)

Efficacité

- Dans quelle mesure chacun des programmes actuels est-il opportun et efficace? Plus précisément, que sont-ils censés accomplir? L'accomplissent-ils de la façon qui permet le mieux de résoudre le problème?

- Quels programmes ont des buts ou des activités qui pourraient être réalisés plus efficacement par des organismes privés ou grâce à d'autres mécanismes de prestation, comme des sociétés d'État ou des organismes indépendants?

- Certains programmes font-ils double emploi avec des projets déjà entrepris par d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux ou le secteur privé? Pourraient-ils être réalisés plus efficacement s'ils étaient regroupés avec d'autres programmes fédéraux ou provinciaux ou leur prestation devrait-elle relever des provinces?

- Pour quels programmes ou groupes de programmes fédéraux pourrait-on obtenir des gains de productivité au moyen de la rationalisation des mandats, des mesures législatives et des ressources?

- Y a-t-il des débouchés économiques actuels ou potentiels qui permettraient un recouvrement des coûts plus élevé, et quelles en seraient les conséquences?

- Les programmes de réglementation sont-ils cohérents, c'est-à-dire, les règles sont-elles proportionnées aux risques et à l'ampleur des dommages (problèmes), et sont-elles appliquées de façon juste et uniforme?

- Y a-t-il des programmes dont les buts vont à l'encontre des objectifs d'autres programmes et, si tel est le cas, comment peut-on redresser la situation?
- Certains programmes font-ils obstacle à la croissance économique, ou nuisent-ils à l'esprit d'entreprise?
- Certains de ces programmes sont-ils désuets?

Lacunes

- Existe-t-il des secteurs de l'environnement, ou des questions se rapportant à ce domaine, qui tout en relevant du mandat du gouvernement fédéral, exigeraient l'établissement de nouveaux programmes pour atteindre les objectifs du gouvernement?
- Le gouvernement possède-t-il des mécanismes efficaces et suffisants pour faire face à des menaces internationales ou à des problèmes ayant une dimension internationale?
- Le gouvernement possède-t-il des mécanismes efficaces et suffisants pour prévoir les menaces et les problèmes futurs et y faire face?

Projections financières

- Compte tenu des programmes actuels, quelles sont les demandes de financement prévues pour l'avenir? (Il serait possible de prévoir des scénarios en fonction de toute une gamme de demandes de financement.)

Rapport avec des documents de consultation et d'autres études en cours

Une enquête sur la politique fédérale relative aux eaux et une étude du processus de consultation du ministère sont actuellement en cours. La préparation de documents de consultation servirait à stimuler les discussions et les consultations entre le secteur privé et les ministres responsables au sujet des orientations futures possibles. Le groupe d'étude voudra certainement prendre connaissance de ces examens ainsi que de tout document de consultation ou étude mais sa tâche principale sera de conseiller le Groupe de travail au sujet des questions mentionnées ci-dessus. Le groupe d'étude n'a pas besoin de porter son attention sur des programmes que les autres groupes ont entrepris d'examiner dans le cadre de leur mandat respectif, à moins que cela n'affecte la vigueur générale de son propre examen. Le cas échéant, il devra en faire part dans son rapport. Il communiquera avec les groupes d'étude chargés de la gestion des biens immobiliers, des programmes agricoles et des programmes de réglementation afin d'établir les liens nécessaires.

Composition du groupe d'étude

Le groupe d'étude aura pour président un cadre supérieur du secteur privé nommé à ce poste avec l'assentiment du ministère; le vice-président sera un haut

fonctionnaire du MDE. Ces personnes feront rapport au conseiller du secteur public et au conseiller chargé de la liaison avec le secteur privé qui seconde le président du Groupe de travail, et elles seront aidées dans leur tâche par cinq fonctionnaires du gouvernement détachés à cette fin et par un nombre égal de représentants du secteur privé. Un petit secrétariat assurera les services de soutien nécessaires au groupe; toutes ces personnes seront installées dans les locaux du ministère, qui en assumera les frais. Le groupe d'étude, ou son président ou vice-président, rencontrera les deux conseillers et le Comité consultatif du secteur privé à la demande de ces derniers.

Programme de travail

En raison de la multiplicité des programmes qui appartiennent à la catégorie générale de la conservation et de la protection de l'environnement et du patrimoine, il sera souhaitable d'assigner des tâches précises à des sous-groupes chargés d'étudier des sujets précis. À cette fin, le groupe d'étude présentera à l'examen du Groupe de travail un plan de travail détaillé indiquant les sous-groupes qui seront formés et leur mandat.

Le groupe d'étude aura accès à toute évaluation ou à tout outil d'évaluation que possèdent les ministères en ce qui concerne les programmes visés par l'examen, ainsi qu'à tous les documents préparés récemment par le ministère en vue de son propre examen des programmes.

Calendrier de la présentation des rapports

Le groupe d'étude devra mettre au point un plan de travail d'ici le 15 avril 1985 et présenter ses premières constatations au Groupe de travail d'ici la fin mai. Il produira un rapport final au plus tard le 10 juillet 1985. En outre, le Groupe de travail recevra, à toutes ses réunions régulières, de brefs rapports sur l'avancement des travaux du groupe d'étude et d'autres groupes semblables.

Communication avec les ministères

Le groupe d'étude devra relever, dans l'optique du service au public, les diverses possibilités d'amélioration, par exemple le regroupement des programmes au sein du gouvernement fédéral, et proposer d'autres mesures qu'il juge nécessaires pour exploiter ces possibilités. Le Groupe de travail présumera que le groupe d'étude aura consulté tous les ministères touchés par les domaines relevés. Dans le cas des ministères qui dépendent de services assurés par le ministère de l'Environnement ou qui sont liés d'une façon ou d'une autre à ses activités, le mandat de la présente étude sera communiqué aux ministres responsables.

Groupe d'étude sur les enquêtes et levés importants et les systèmes d'information connexes

Membres

Chef du groupe:	M. James M. Stanley Président Services de gestion des Ressources Maritimes Amherst (Nouvelle-Écosse)
Chef adjoint:	M. Richard Groot Directeur Services de géographie Énergie, Mines et Ressources Ottawa (Ontario)
Secteur privé:	M. Doug MacKay Ancien Président du Conseil et Directeur général Kenting Earth Sciences Limited Ottawa (Ontario)
	M. Paul Deacon Vice-Président MacLean Hunter Limited Ottawa (Ontario)
Secteur public:	M. David A. Worton Statisticien en chef adjoint, Affectations spéciales Statisque Canada Ottawa (Ontario)
	M. Alan Walton Directeur général Région centrale, Sciences et Levés océaniques Pêches et Océans Burlington (Ontario)

M. Ray Fichaud
Directeur régional, Région du Québec
Service de l'environnement atmosphérique
Montréal (Québec)

Mandat du groupe d'étude sur les enquêtes et les levés importants et les systèmes d'information connexes (le 2 mai 1985)

Mandat

Le groupe d'étude examinera les grands programmes nationaux d'enquêtes et de levés ainsi que les programmes connexes de diffusion de l'information. Ces programmes et systèmes décrivent la population du Canada, ses activités et le milieu dans lequel elle vit et travaille. Un examen préliminaire de ces enquêtes et levées portent à croire qu'ils fournissent une quantité de renseignements essentiels moyennant un coût relativement modeste. Le groupe d'étude a pour mandat d'évaluer les divers programmes et de proposer des moyens pour en améliorer l'utilité publique, l'efficacité et l'économie. L'examen portera sur les besoins actuels et futurs et tiendra compte des possibilités offertes par les techniques nouvelles ainsi que des capacités nouvelles qui se manifestent dans les autres administrations publiques, le secteur privé et les établissements d'enseignement.

Contexte

Dès les début de l'histoire du Canada, des relevés des ressources nationales ont été jugés indispensables à la mise en valeur ordonnée et l'administration du nouveau pays, notamment pour assurer la sécurité publique ainsi que pour attirer les colons et les capitaux. Par exemple, le recensement ainsi que les levés géologiques, topographiques et hydrographiques remontent à une date antérieure à la Confédération et sont devenus de grand programmes systématiques de levés et d'enquêtes conformes aux normes nationales d'intégrité et de fiabilité.

Le gouvernement du Canada dépense actuellement au moins trois quarts de milliard de dollars et emploie plus de 10,000 personnes chaque année pour recueillir, traiter et diffuser les résultats des grandes activités d'enquêtes et de levés ainsi que les travaux connexes.

Au fil des ans, les grandes activités de levés et d'enquêtes ont permis d'accumuler une foule de renseignements précieux qui constituent un investissement appréciable des contribuables canadiens. Le Canada continuera d'avoir besoin de renseignements précis et rapides afin de pouvoir planifier, surveiller et évaluer son développement, administrer ses affaires internes et attirer les investissements. De nouvelles et puissantes techniques d'analyse faisant appel à l'ordinateur sont maintenant disponibles pour faciliter ces activités. Elles imposent cependant des exigences plus rigoureuses en matière de qualité et d'organisation des données.

Le gouvernement du Canada doit veiller de plus en plus à ce que les fonds investis dans les grandes activités d'enquêtes et de levés rapportent le plus possible. Les résultats doivent répondre à une foule de besoins, être facilement accessibles aux utilisateurs et être tenus à jour le plus économiquement possible.

De même, les grandes activités d'enquêtes et de levés doivent être tournées vers l'avenir en prévoyant les besoins des usagers et en déterminant la nécessité d'intégrer les enquêtes ou levés, ainsi qu'élaborer des normes pour l'échange des renseignements recueillis entre organismes et entres administrations publiques. On sera ainsi assuré, dans une certaine mesure, que les travaux de recueil des données ne font pas double emploi et qu'on assure la cohérence, l'intégration et la compatibilité maximale des données.

La complexité des questions auxquelles sont confrontés tous les secteurs de la société canadienne ne permet pas de concevoir de manière simpliste le monde comme une série de disciplines distinctes à évaluer. Du point de vue du recueil, de la gestion et de la diffusion de l'information, la différenciation entre les données de nature fédérale, provinciale ou municipale perd de sa pertinence. Ces données se rapportent à la même population, au même pays et à la même infrastructure, à ceci près, peut-être, qu'elles sont plus ou moins détaillées. Il est donc dans l'intérêt de la nation de coordonner, sinon d'intégrer, les efforts déployés par tous les paliers de gouvernement dans les grandes activités de levés et d'enquêtes.

Une préoccupation importante suscitée par l'application des technologies nouvelles est la nécessité de protéger la vie privée des Canadiens contre le raccordement des différentes sources d'informations. Cela incite à la prudence, dans l'étude des possibilités d'exploitation de diverses banques de données administratives à des fins secondaires.

La mise au point et l'application de technique de recueil et de gestion des données offre peut-être des possibilités aux industries de pointe et aux secteurs des services. De même, les universités et les équipes de recherche dans l'industrie pourraient apporter une contribution appréciable au Canada. On étudiera leur participation éventuelle aux activités nationales d'enquêtes et de levés.

Le groupe d'étude étudiera ces questions lorsqu'il examinera les programmes fédéraux touchant les enquêtes et levés importants.

Mandat

Le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes sollicitera les avis et les recommandations du groupe d'étude sur les importants programmes de levés et d'enquêtes du gouvernement fédéral dans le but ultime d'établir des programmes qui soient plus simples, plus compréhensibles et plus accessibles aux utilisateurs, et qui permettent dans la mesure du possible à ceux qui sont directement en contact avec les groupes-cibles de prendre des décisions. Ces avis pourront comporter des observations concernant:

- la nécessité d'enquêtes et de levés majeurs au Canada, et les avantages qui en découlent;

- les possibilités de coordonner et de regrouper les grandes activités d'enquêtes et de levés dans l'administration fédérale;
- les considérations de continuité historique et de cohérence interne des renseignements fournis par les enquêtes;
- la possibilité d'une utilisation secondaire des bases de données administratives pour compléter, voire pour remplacer, l'exécution d'enquêtes et les mécanismes possibles d'exploitation de ces possibilités;
- les dédoublements de dépenses fédérales;
- les programmes susceptibles d'être éliminés;
- les programmes dont on pourrait réduire la portée;
- les programmes dont les objectifs fondamentaux restent valables, mais dont la forme devrait être modifiée;
- les solutions de rechange qui permettraient d'effectuer plus efficacement le recueil, la gestion et la diffusion de l'information dans le cadre des enquêtes;
- les programmes qui pourraient être exécutés plus efficacement, en totalité ou en partie, par des organismes privés;
- les possibilités et les mécanismes d'amélioration de la consultation, de la coordination et de l'intégration des programmes entre les autorités fédérales et provinciales ainsi que le secteur privé;
- les mesures législatives requises pour mettre en oeuvre les changements proposés des programmes;
- les ressources que supposent les modifications proposées, y compris toute augmentation ou réduction des coûts et le volume et l'emplacement de toute augmentation ou réduction de l'effectif.

Le groupe d'étude se penchera sur les programmes dont l'examen lui est confié et sur tout programme connexe dont l'étude est jugée appropriée dans le cadre de l'examen des grandes enquêtes.

Pour étayer ses conclusions et recommandations, le groupe d'étude est prié d'obtenir et d'évaluer des renseignements sur:

Bénéficiaires

Compte tenu du mandat du Groupe de travail qui consiste à améliorer le service au public et à rendre l'administration publique plus efficace, le groupe d'étude examinera:

- les mesures législatives en vigueur qui exposent les retombées et la portée des activités de production de renseignements des ministères fédéraux;

- les utilisateurs des renseignements produits par les grandes enquêtes, ainsi que la nature et la portée de leur utilisation;
- la répartition géographique et sectorielle des utilisateurs des renseignements produits par les grandes enquêtes;
- l'utilité, la qualité et la rapidité de prestation des produits et services, du point de vue de la clientèle;
- des répercussions éventuelles de la distinction établie entre les renseignements qui sont produits pour répondre à des besoins précis et les renseignements produits à l'appui d'activités plus générales de compréhension, d'analyse, de prévision et de formulation des problèmes et des possibilités auxquelles la société est confrontée;
- la capacité du secteur privé de mener de grandes enquêtes et la mesure dans laquelle cette capacité a été mise à profit.

Efficacité et chevauchement

Dans le cadre des modes les plus économiques de prestation de services aux usagers, le groupe d'étude examinera:

- la qualité de la planification et de la consultation visant à assurer le maintien de la validité des programmes;
- les considérations d'économie dans la mise en oeuvre des programmes et les solutions de rechange pour leur exécution;
- l'importance accordée à la recherche et au développement dans les grandes enquêtes et leur gestion;
- l'efficacité de la mise à jour des banques de données et la fréquence des cycles de recueil de l'information;
- le degré de partage, d'intégration et de coopération entre les programmes au niveau de la méthodologie et de l'élaboration des systèmes de classification, de la mise au point de la technologie et de la diffusion des renseignements dans l'administration fédérale;
- les méthodes de publication et de diffusion de l'information dans l'administration fédérale, à l'égard des grandes enquêtes;
- les chevauchements et les liens entre les grandes enquêtes effectuées dans l'administration fédérale et par les provinces et le secteur privé, y compris la possibilité de mettre à profit les banques de données provinciales et les principales bases de données administratives de l'administration fédérale pour compléter ou remplacer des parties des grandes enquêtes existantes;
- les méthodes de recueil et de diffusion des renseignements utilisées par les provinces et les autres pays (par exemple les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Japon et ceux de la CEE).

Lacunes et omissions

Le groupe d'étude pourra étudier d'autres programmes ou parties de programmes selon qu'il le jugera utile dans le cadre de son travail, pour l'examen des grandes enquêtes.

Accès à l'information, autres examens et consultation

Le groupe d'étude aura accès à tous les examens, études, évaluations, ou outils d'évaluation portant sur les programmes relevant de son mandat. Il consultera les responsables actuels de l'examen des programmes ministériels, notamment les autres groupes d'étude constitués par le Groupe de travail qui touchent les grandes enquêtes.

Composition du groupe d'étude

Le groupe d'étude sera dirigé par Jim Stanley, Président de *Maritime Resource Management Services Inc.*, une société régionale de l'État oeuvrant dans le domaine maritime. Le directeur du groupe rendra compte à la fois aux conseillers du secteur privé et aux conseillers chargés d'assurer la liaison avec le secteur privé, qui secondent le président du Groupe de travail. L'équipe comprendra également un chef adjoint d'équipe et six autres membres représentant à part égale les cadres supérieurs de l'administration publique et du secteur privé. La fonction publique fédérale détachera des agents de soutien à temps partiel, chargés d'affectations spéciales, ainsi qu'un adjoint administratif.

Programme de travail

Une fois son mandat approuvé, le groupe d'étude soumettra un plan de travail au Groupe de travail ministériel en indiquant les activités à entreprendre et le calendrier d'exécution des tâches requises.

Communication avec les ministères

Les ministres des ministères directement touchés par cette étude seront prévenus des programmes qui feront l'objet d'examen dans leur secteur. De plus, le groupe d'étude procédera aux communications et aux consultations appropriées avec les sous-ministres et les hauts responsables dont les programmes sont touchés par l'étude.

Ce mandat a été étudié par les sous-ministres de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des Pêches et Océans, de l'Environnement, de l'Agriculture, d'Approvisionnements et Services, de la Santé et du Bien-être social, de Revenu Canada (Impôt) et du Travail, par le Vérificateur général, par le Statisticien en chef du Canada et par le Secrétaire du Conseil du Trésor.

Présentation du rapport

Le groupe d'étude est prié de présenter ses conclusions d'ici le 31 juillet 1985. En outre, il présentera au Groupe de travail ministériel de brefs rapports sur l'avancement de ses travaux lors des réunions régulières.